

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X	



Vol. XVI, No 6.

MONTRÉAL, 15 JUIN 1893.

Un an, \$1.00, payable d'avance.

**PUBLIÉ PAR**  
**EUSEBE SENECA & FILS,**  
 EDITEURS-PROPRIÉTAIRES,  
 20 Rue St-Vincent,  
 MONTRÉAL.

Le JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRE est l'organe officiel du Conseil d'agriculture de la province de Québec. Il paraît une fois par mois et s'occupe spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, l'élevage des animaux, l'horticulture, etc., etc.

Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce journal devront être adressées au Directeur du JOURNAL D'AGRICULTURE, Québec.

Pour l'abonnement et les annonces s'adresser aux Éditeurs.

CONDITIONS D'ABONNEMENT: Une piastre par année payable d'avance. L'abonnement date du 15 janvier de chaque année.

**TARIF DES ANNONCES**  
 (Mesures non-garanties)

1. Une seule insertion, 30 cents la ligne.
2. Plusieurs insertions, 25 cents la ligne pour la première, et 20 cents la ligne pour les insertions subséquentes.
3. Pour un contrat de mille lignes et plus, prix fourni sur application.

**Drs. Mathieu & Bernier**

Chirurgiens dentistes, coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

**A VENDRE**

Taureau Jersey Canadien, âge de trois ans avec points et enregistré. Propriétaire: M. DE LAVALLEE, de St-Foy de Valois.

**PIANOS** HAZELTON, DOMINION, BERLIN.  
 ET LES  
 Orgues Éoliennes, Peloubet, Vocalion et Dominion.

Le plus grand assortiment. Un seul prix et le plus bas. Termes faciles. Usages de genre. Vieux instruments pris en échange. Pianos à louer. Réparation et accord. Pianos d'occasion de tous prix. Visite et correspondance sollicitées.

**L. E. N. PRATTE**

1676

Notre-Dame, Montréal.

**Aux Cultivateurs**

Un jeune homme connaissant par faitement la théorie de la culture, ayant quelques années d'expérience, et pouvant fournir les meilleurs références, désire se placer comme fermier.

S'adresser à  
 J. G. TELMOSE,  
 244 rue St-Paul, Montréal.

**J. B. MASTEN**

LACOLLE, Quo.  
 Éleveur du bétail Shorthorn, de moutons Shropshire et de cochons Yorkshiro et Chester blancs. A vendre un lot de choix de jeunes animaux.  
 Lacolle, Mars 1893.

**Frank Wilson**

SEUL AGENT POUR LE CANADA.

Des Appareils De Laval pour séparer la crème, mis en opération à la vapeur ou à la main.  
 Machines à séparer la crème, réparées.  
 Extrait de prosur.  
 Eprouvette du Dr Babcock pour le lait.  
 Papier parchemin à l'usage des fromageries ou des beurriceries.

**33 Rue St-Pierre, Montréal.**

Téléphone Bell 2765.

Boîte B. P. 1824.

Etablissement fondé en 1869.

**GRAINS DE SEMENCES DE CHOIX**

POUR LES CHAMPS ET LES JARDINS.

**WILLIAM EWING & Cie**

**Marchands Grainetiers,**

Rue McGill, No 142 et coin des rues St-Henri et St-Maurice,

**MONTREAL.**

Notre CATALOGUE DE GRAINS DE SEMENCE est maintenant prêt et nous l'expédierons GRATIS par la maille à toute personne le demandant et nous envoyant leur adresse sur une carte postale.

Outre un assortiment complet de grains de semence pour les POTAGERS, les CHAMPS et les FLEURS ainsi que le blé d'ensilage de toutes sortes, nous offrons aussi en vente de la PURE GRAINE DE LIN MOULUE EN GATEAU et de la FARINE DE MAIS. La liste des prix sera envoyée à ceux qui la demanderont.

**BETAIL AYRSHIRE PUR SANG**

J'offre en vente des animaux choisis parmi le troupeau de mes Ayrshires qui ont remporté le premier prix. Les vaches sont de très bonnes laitières, soit par elles-mêmes, soit comme descendant des laitières de première classe. A la dernière grande exposition tenue à Montréal, j'ai obtenu des prix dans toutes les classes où j'avais des entrées, et le troisième prix pour les troupeaux. Le taureau pour mes vaches est "SILVER KING" (1er prix à Montréal et à Hochelaga en 1892), ses veaux n'ont pas encore trouvé leurs supérieurs. Il n'était pas encore né lorsqu'il fut importé par feu Thomas Brown; son père, son grand-père et son arrière-grand-père étaient ce qu'on pouvait trouver de mieux en fait d'Ayrshires, dans toute l'Ecosse. Lorsque, à tour de rôle, on cessa de les exhiber, aucun animal n'avait pu leur enlever le premier prix. La mère de "SILVER KING" a obtenu la première récompense comme vache laitière à l'exposition de Montréal et aussi en 1892, en même temps qu'en lui décernait un diplôme comme étant la meilleure vache Ayrshire. Enfin, tant dans la lignée paternelle que dans la lignée maternelle, "SILVER KING" compte une succession ininterrompue de bonnes laitières. Toutes correspondances seront échangées avec plaisir.

**Duncan McLachlan,**

Petite Côte, près Montréal.



Une partie des propriétés de Fonthill.

**AGENTS DEMANDÉS**

POUR solliciter le patronage du public en faveur des PÉPINIÈRES de FONTHILL, les plus considérables, les plus anciennes, les plus recommandables et les plus avantageusement connues du Canada. Leur culture se fait sur une étendue d'un demi 750 acres. Pour les Agents, salaire satisfaisant et emploi constant et régulier. Les salaires non plus que ceux qui ont comme agent fait des dupes dans le commerce des arbres n'ont pas besoin de se présenter. Dépense d'entretien illégales.  
 S'adresser à STONE & WELINGTON, Temple Building, Montréal - J. W. BEALL, Gérant.  
 Montréal, 3 Mai 1893. Veuillez mentionner le nom de ce journal.

# Chemin de Fer Canadien du Pacifique

Le Manitoba et les Territoires de l'Ouest Canadien

TERRAINS A VENDRE A DES PRIX RÉDUITS.

La Compagnie du Pacifique est à faire une réduction générale dans le prix de tous les terrains pour lesquels elle demandait \$1.00 et au dessus par arpent. Cette diminution représente 25 à 33 1/2 pour cent.

**C'est le temps propice d'acquérir à des prix réduits dans les districts bien établis.**

On n'exige en argent comptant qu'un dixième du prix d'achat; la balance est payable en neuf versements annuels avec intérêt de 6 pour cent. Les paiements différés sont renvoyés après le temps de la récolte pour le plus grand avantage des cultivateurs.

Tous les renseignements désirés sont compris dans les brochures que publie la Compagnie du Pacifique, vous n'avez qu'à les demander pour qu'on vous les envoie.

Chaque volume contient plusieurs dessins représentant les travaux de la ferme etc et dans les prairies. Le lecteur y trouvera aussi, en même temps qu'une carte géographique des lieux, un grand nombre de lettres écrites par des colons établis dans ces territoires et dans lesquelles il est traité des progrès du pays.

Des copies de ces pamphlets seront expédiées franches de port à toute personne désirant les avoir et qui enverra sa demande et son adresse soit à aucun agent du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit à

**W. F. EGG,**

Agent de division pour les passagers,

**MONTREAL.**

**L. O. ARMSTRONG,**

Agent de colonisation,

**MONTREAL.**

N. B.—Le blé de Manitoba vient de prendre le premier prix à l'Exposition Internationale des machines, à Londres, Angleterre

Ne manquez pas les excursions des récoltes et demandez les circulaires à ce sujet.

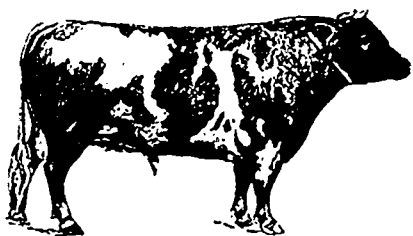


## COCHONS YORKSHIRE

GRANDE RACE AMÉLIORÉE

JEUNES COCHONS A VENDRE DESCENDANTS DE PARENTS IMPORTÉS

GODFROI BEAUDET, Valley-Field, P. Q.



## FERME BEAUBIEN

OUTREMONT, PRÈS MONTRÉAL.

EXPOSITION DE MONTREAL 1891-92

25 PRIX.

Aux Sociétés d'agriculture et aux cultivateurs des vœux d'améliorer leur troupeau

ANIMAUX DE RACE PURE ENREGISTRÉS

AYRSHIRES

Taureaux, Vaches, Génisses, toutes betes de choix.

COCHONS CHESTER BLANCS AMÉLIORÉS

RACE CÉLÈBRE—INVULNÉRABLE AU CHOLÉRA DU COCHON

Plusieurs portées en janvier et février.

COCHONS BERKSHIRES ENREGISTRÉS

Plusieurs portées en février et mars.

Volailles Plymouth Rock, Coqs, Poules, Poulets, Œufs.

PLANTS DE COUCHES CHAUDES de toutes espèces expédiés par Express C. O. D.

Conditions faciles. S'adresser à

**JOS. BEAUBIEN, 30 Rue St-Jacques, Montréal.**

## FROMAGERIES ET BEURRERIES

LIVRES DE COMPTABILITÉ, SERIE COMPLÈTE, CHANTEPLEURES A PETIT LAIT, FERRURES DE BARATTES.

## APPAREILS BABCOCK

SÉPARATEURS CENTRIFUGES DANOIS ET ALEXANDRA. SÉPARATEUR A MAIN POUR FERME

J DE L. TACHÉ,

105, Côte de la Montagne, Québec

## TROUPEAU DE JERSEYS DE STE-ANNE

C'est le plus ancien troupeau en même temps que le plus considérable d'animaux de St-Lambert-Jerseys, pur sang, qui puisse se rencontrer dans le monde. Il comprend 85 vaches de la célèbre espèce Jersey "Victor Hugo" — "Stoke Pags", la meilleure race laitière connue et venant de la patrie des vaches célèbres.

La famille se compose de "Julie de St-Lambert" et de ses trois filles "Julie de St-Lambert" qui ont remporté en Bième, Bième et Bième prix la médaille d'argent, les vaches et le service en argent donné en prix par le Journal "Farmer's Advocate" aux meilleures vaches laitières sans distinction de race Premiers prix aussi remportés à Toronto en 1885, à Québec en 1887, à Kingston en 1888 et à Toronto en 1888.

De plus, la médaille d'or de l'exposition au meilleur troupeau, aux Expositions d'Ottawa en 1889 et 1890 leur a été décernée.

Premier prix et diplôme, comme troupeau, à Toronto, Kingston, Québec et Montréal, dans les concours entre les premiers troupeaux du Canada.

Les ancêtres qui ont fondé cette race sont: "Julie de St-Lambert" (5126), la vache champion du Canada comme laitière. Sa production a été de 15 lbs 13 1/2 oz de beurre en 7 jours, 38 lbs de lait par jour.

"Lady Fawn" de Ste-Anne (10920), la meilleure des descendantes de "Victor Hugo", production: 16 lbs 12 1/2 oz de beurre en 7 jours, 47 lbs 11 1/2 oz, 21 jours, 2715 lbs de lait en 88 jours, alors qu'elle était âgée de 15 ans.

"La Favorite de St-Lambert" (5123), moitié sang "Victor Hugo", mère de "Oaklands Nora". Production: 23 lbs 5 oz de beurre, mère de "Dinna de St-Lambert" qui a donné 16 lbs 8 oz de beurre.

"Hébé de St-Lambert" (5117), descendante directe de "Victor Hugo", bis-aïeule de "Marie-Anne de St-Lambert" qui a donné 867 lbs de beurre dans une année.

J'offre aux sociétés d'agriculture et aux cultivateurs qui se proposent d'améliorer leur bétail, vingt jeunes taureaux d'âges divers issus des filles et petites-filles des célèbres vaches énumérées plus haut et qui ont pour pères des taureaux de renom comme "Roméo de St-Lambert" (16,600), frère presque par sang de "Marie-Anne de St-Lambert";

"Victor Hugo de Ste-Anne", pur sang de la race "Victor Hugo"; "Lord Lisgar de Ste-Anne", fils de la célèbre "Julie" et petit-fils de "Victor Hugo"; "Victor Hugo" (197) a maintenant au-dessus de 108 descendants qui ont donné 14 lbs de beurre par semaine et même plus.

Pour les prix et conditions s'adresser à

**WM. A. REBURN,**  
Ste-Anne de Bellevue, P. Q.

## LE SEUL ENDROIT DANS LES CANTONS DE L'EST

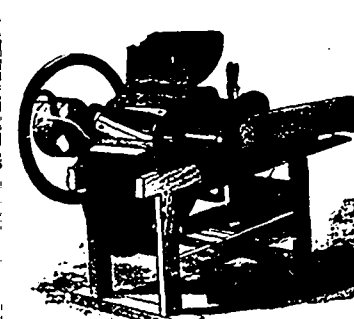
PUR LE BÉTAIL Ayrshire **A. McCALLUM & SON**

IMPORTATEURS ET ÉLEVEURS DE Bêtes à cornes Ayrshire et de Truies Berkshires DANVILLE, P. Q.

Ont toujours à la disposition des acheteurs des jeunes bêtes à cornes issues de races reconnues comme les meilleures pour les qualités laitières. Prix raisonnables.

JEUNES COCHONS A VENDRE AUX PRODUCTEURS DE FRUITS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce contenue dans une autre colonne de la "Blymyer Iron Works Co" de Cincinnati, Ohio. Leurs Evaporateurs Zimmerman pour fruits et légumes sont reconnus depuis nombre d'années comme des appareils modèles. Nous conseillons à tous ceux qui ont besoin de machines à évaporer d'écrire à la compagnie afin de se procurer un catalogue.



machines à couper le foin, la paille et blé-d'inde et le fourrage avec ou sans élévateur. Semoirs à blé-d'inde, Egrénours à blé-d'inde, Moulins à beurre, Semoirs, Sarcloirs, Herces, Charrues et toutes sortes d'instruments aratoires.— Aussi voitures de toutes espèces, wagons, etc., etc. Les instruments aratoires les plus récents et les plus améliorés seront trouvés dans nos magasins.

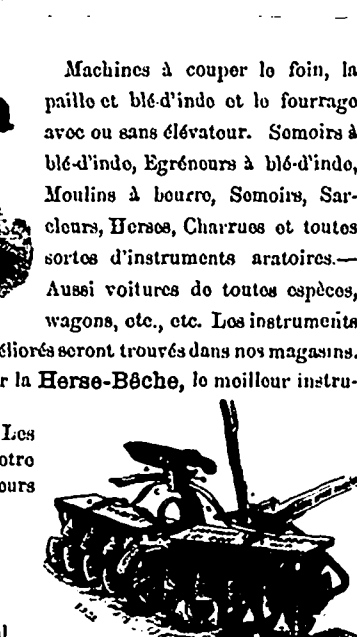
Cultivateurs! vous devez examiner la Herse-Bêche, le meilleur instrument pour pulvériser la terre.

Demandez le catalogue et les prix. Les commandes par lettre recevront notre attention toute spéciale et les meilleurs escomptes.

LATIMER & LÉGARE, Québec.  
LATIMER & BEAN, Sherbrooke.  
R. J. LATIMER, 592, rue St-Paul, Montréal.

## Bétail Canadien Cochons Berkshires, VOLAILLES PLYMOUTH ROCKS

A VENDRE.—Vaux Canadiens des deux sexes (enregistrés) Beaux jeunes Berkshires (avec pedigree) J'ai obtenu tous les très prix dans cette classe à la dernière exposition régionale du comté de St-Jean. (Vaux de Plymouth-Rocks gris ou blanc à \$1 la couple) Adresser: MICHAEL MONAT, Mount Johnson, P. Q.



LE Journal d'Agriculture

ILLUSTRÉ.

Montréal, 15 juin 1893.

Table des Matières.

RÉFLEXIONS ET CONSEILS :

PETITS CONSEILS—Bien nourrir les vaches en été—Trèfles—Foin—Couvrir les veillottes—Saler le foin—Graines de mil et de trèfle..... 105

LES AVIS D'UN AGRICULTEUR—Ne perdons pas notre temps—Ensilage—Trayez vos vaches à fond—Un nouveau fourrage—Insectes nuisibles—Ecoles d'agriculture, etc..... 105

CHOSSES ET AUTRES—La cave de la maison—Conférences agricoles—Banque d'avoine—Le foin canadien en Angleterre—Le foin canadien demandé en France—Elections dans les cercles—Conférences—Tout le monde sait—Si on a le moyen de les payer..... 105

AGRICULTURE GÉNÉRALE :

LA CONSOUDE RUGUEUSE DU CAUCASE—LE FOURRAGE MERVEILLEUX—QUATRE-VINGTS TONNES DE FOURRAGE VERT PAR ARPENT—Production de la consoude—Sa durée—Sa forme—Sa récolte—Sa plantation..... 106

CULTURE DE LA LENTILLE—Nouveaux renseignements..... 106

REMÈDES PRÉVENTIFS ET ACTIFS CONTRE QUELQUES INSECTES COMMUNS DES CHAMPS, DES VERGERS ET DES JARDINS—Description, préparation et prix des insecticides—Principaux insectes nuisibles—Remèdes à appliquer (avec 28 gravures)..... 107

L'ENGRAIS HUMAIN..... 111

IMPORTATIONS BRITANNIQUES DES PRODUITS AGRICOLES..... 111

CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE—Troisième année, 1892—Rapport des juges du Concours (Suite)..... 111

INDUSTRIE LAITIÈRE :

CONSEILS AUX FABRICANTS DE FROMAGE, pour le mois de juillet, (par M. le Prof. J. W. Robertson)..... 114

PRODUITS DE LAITERIE DU CANADA, pour l'exposition colombienne universelle—Renseignements importants..... 114

ENTREZ DANS UN SYNDICAT SANS TARDER..... 115

APICULTURE :

TRANSVASEMENT D'UNE COLONIE—Essai—image..... 116

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE :

ARBRES FORESTIERS, DISTRIBUTION GRATUITE—Avis officiel..... 117

ECOLE D'ARBORICULTURE à l'établissement des RR. PP. Trappistes de Notre Dame du Lac, Oka—Avis..... 117

ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

ECOLES D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE ET DE L'ASSOMPTION—Avis..... 117

FERME-ECOLE DE NOTRE DAME DU LAC, Oka, sous la direction des RR. PP. Trappistes—Avis..... 117

NOS ECOLES D'AGRICULTURE..... 117

FERME-ECOLE DU MONASTÈRE DE NOTRE DAME DU LAC, A Oka—Son installation—Conditions d'admission..... 117

SOCIÉTÉS ET CERCLES :

CIRCULAIRE OFFICIELLE adressée aux Cercles..... 118

EXCELLENT PROGRAMME..... 118

CONFÉRENCES AGRICOLES—Cercles de St-Joachim, de Ste-Madeleine de Rigaud et de Ste-Rose..... 118

CERCLE AGRICOLE DE ST-EUSTACHE..... 118

VICTORIAVILLE—Conférence agricole—Syndicat de fromagerie..... 118

ECONOMIE DOMESTIQUE :

ECOLE D'ECONOMIE DOMESTIQUE ET D'HORTICULTURE POUR LES JEUNES FILLES, à Robertval, Lac St-Jean..... 119

LES PREMIERS DEVOIRS D'UNE MÉNAGÈRE—(Suite, voir le numéro de mai)..... 119

COUVERTURES ET TAPIS TISSÉS A LA MAISON..... 120

CORRESPONDANCE :

PETITES NOUVELLES—Syndicat—Une première conférence et ses résultats—Travaux et progrès par le cercle—L'agriculture dans Bonaventure—Réveil agricole—Navette, blé-d'inde, sainfoin..... 120

Réflexions et Conseils.

PETITS CONSEILS.

**BIEN NOURRIR LES VACHES EN ÉTÉ.**—Mes amis, ne soyez pas surpris. Comme c'est en été que vos vaches vous donnent le plus de profit, c'est également en été qu'il faut leur donner à manger en abondance. Malheureusement, faute de nourriture suffisante, neuf vaches sur dix donnent à peine la moitié du lait qu'elles pourraient donner avec une meilleure nourriture. Si vous n'avez ni trèfle, ni lentille, ni blé-d'inde à faucher en vert pour compléter la nourriture de vos vaches, il vous faudra faucher du foin vert. L'hiver prochain, vous salerez la paille, vous la hacherez, vous l'humecterez et elle pourra remplacer le foin au moins pour les trois quarts. Voyons, chers lecteurs, soignez bien vos vaches, veillez à ce que l'eau soit pure et abondante. L'eau forme les sept huitième du lait; il faut donc ne la point ménager, à vos vaches surtout.

**TRÈFLES.**—Les trèfles bien faits constituent la meilleure nourriture possible, à donner au bétail en général. Mais pour que les trèfles soient bien faits, il ne faut pas en perdre les feuilles et les fleurs, qui en sont de beaucoup la meilleure partie. Fauchez donc, aussitôt que les fleurs s'ouvrent, et après la rosée, pour que le trèfle sèche plus vite. Ne laissez le trèfle étendu sur le champ que deux ou trois heures au grand soleil et ramassez-le en toutes petites veillottes bien faites. Le trèfle ainsi fait se conserve vert, se dessèche suffisamment par le vent et l'air, pourvu qu'on laisse ces veillottes assez longtemps sur le champ. Le 2ème jour de beau temps, on tournera les veillottes et on en mettra deux ou trois dans une plus grosse. Le lendemain, le trèfle ainsi fait pourra s'enterrer, sans l'étendre davantage et il se conservera dans toute sa verdure.

**FOINS.**—N'oublions pas que le foin bien fait vaut au moins le double, pour la nourriture du bétail, du foin desséché au soleil et roui par la rosée. Il faut donc faucher le foin dans toute sa verdure, ne le laisser que quelques heures, au grand soleil, le ramasser bientôt en andains et le mettre en bonnes veillottes bien faites. Celles-ci, si elles ont été faites dans les conditions voulues, n'auront plus besoin d'être étendues, à moins de pluies considérables. Le temps employé à faire des veillottes est donc regagné dans le chargement et surtout par la meilleure qualité du foin.

**COUVRIR LES VEILLOTES.**—On fait maintenant des couvertures en pulpe pour les veillottes. Nous conseillons fort aux directeurs des cercles d'en essayer en petit nombre. Nous croyons que le foin ainsi couvert se fera plus facilement et sera infiniment meilleur.

**SALER LE FOIN.**—Les cultivateurs devraient toujours saler le foin, mais légèrement dans toutes les prairies éloignées de la mer. Près du golfe, le salin dans l'atmosphère donne au foin suffisamment de sel, en règle générale. Nous recommandons dans les cas ordinaires 7½ lbs de sel par 1500 lbs de foin sec.

**GRAINES DE MIL ET DE TRÈFLE.**—Il importe beaucoup que nos cultivateurs fassent leurs propres graines de mil et de trèfle. C'est le seul moyen de s'assurer de bonnes semences, dans lesquelles il n'y aura ni marguerites, ni autres mauvaises herbes.

**GRAINES DE MIL.**—Le meilleur mode de récolter la graine de mil est de choisir dans une belle pièce de mil ce qu'il faudra réserver pour la graine nécessaire. Aussitôt que la plante commence à changer de couleur on coupera à la faucille les têtes de mil, d'environ un pied de longueur, de manière à pouvoir l'attacher en petites bottes. Aussitôt sec, on le mettra à l'abri de l'humidité et, surtout, des souris et des rats. Le plus tôt il sera battu et vanné, le mieux ce sera.

**GRAINE DE TRÈFLE.**—La graine de trèfle peut s'obtenir partout où le trèfle vient bien. Mais pour en faire la graine il faut d'abord faucher la première récolte avant l'ouverture de ses fleurs. Ces premières fleurs, surtout de trèfle rouge, contiennent de nombreux insectes qui n'attendent que l'ouverture des fleurs pour y déposer leurs œufs, lesquels en se développant détruiraient une partie notable des semences. En fauchant ainsi le premier trèfle rouge en herbe, les insectes sont détruits et la graine a le temps de mûrir parfaitement dans la seconde récolte. Pour celle-ci, il suffit de laisser noircir le trèfle mûr sur le champ avant de le faucher. Aussitôt que les plantes paraissent sèches sur pied, on les fauche, on les entre après séchage au soleil et on attend pour battre que les grands froids soient venus. Alors, après un premier battage, on repasse les mêmes balles, etc., dans le moulin et on obtient la graine de trèfle dans sa balle. Celle-ci est de beaucoup meilleure que lorsqu'elle est éballée. Il suffit de semer la balle pour avoir du trèfle en abondance.

LES AVIS D'UN AGRICULTEUR.

**NE PERDONS PAS NOTRE TEMPS.**—Le temps est l'étoffe dont la vie est faite, a dit un sage.

Employons bien le temps, car les instants perdus sont perdus à jamais. Qui nous dira le prix du temps? Qu'ai-je fait jusqu'ici?

**ENSILAGE.**—Il ne faut ensiler que des fourrages verts, autrement le silo manque son but.

Le trèfle requiert plus de précautions pour être ensilé que le maïs.

**TRÈFLE BLANC.**—Semez le trèfle blanc de Hollande qui croît à un pied de haut. Comme il produit beaucoup, on peut se contenter de semer de 7 à 9 lbs. par arpent. Cette plante est plus nourissante que les autres trèfles pour tous les animaux de la ferme.

**TRAYEZ VOS VACHES A FOND.**—N'oubliez pas, quand vous trayez une vache, que ce sont les dernières gouttes de lait qui contiennent le plus de crème et par conséquent le plus de beurre.

Trayez donc vos vaches à fond: c'est dans les égouts que se trouve presque tout le profit de vos vaches laitières.

**UN NOUVEAU FOURRAGE.**—Ne manquez pas de lire l'article sur la consoude. Quoique inférieur au trèfle, ce fourrage est très avantageux dans tous les cas où les autres fourrages ont manqué.

**INSECTES NUISIBLES.**—Si vous voulez débarrasser vos arbres et vos cultures de leurs ennemis implacables, suivez les instructions données à ce sujet dans le présent No.

Apprenez à vos enfants à reconnaître les insectes représentés dans les gravures qui sont publiées plus loin; cela les intéressera, et vous même vous voudrez essayer, sur ces ennemis de vos récoltes, quelques-uns des remèdes indiqués.

**ECOLES D'AGRICULTURE.**—Voulez-vous que vos enfants deviennent capables en peu de temps d'exploiter votre terre avec profit et vous récompensent de vos peines?

Faites leur donner l'instruction agricole nécessaire; c'est à dire envoyez-les à une de nos écoles d'agriculture.

**ECOLE D'ARBORICULTURE.**—Voulez-vous cultiver les arbres fruitiers avec profit? Allez passer quelques temps à l'école d'arboriculture pratique à Oka dirigée par les Révds PP. Trappistes.

Quand vous en reviendrez, je vous promets que vous saurez donner à vos arbres tous les soins qu'ils réclament, et que vous aurez pour eux un peu plus de sollicitude que par le passé.

Il y a, dans la province, un grand nombre de cultivateurs qui plantent et soignent encore leurs arbres comme si c'était simplement des poteaux de télégraphe!..... Ce n'est pas assez!

CHOSSES ET AUTRES.

L'agriculture fournit à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour le nourrir, le vêtir, le loger et embellir sa vie.

Ses progrès marquent la prospérité des nations.

LA CAVE DE LA MAISON.

La cave doit être sèche, bien éclairée, bien ventilée, à l'abri de la gelée et elle doit avoir une hauteur d'au moins 7½ pieds; on doit pouvoir porter un panier sur ses épaules sans rencontrer le plafond.

Une porte de cave extérieure est de grande utilité pour entrer les fruits et les légumes. On évite aussi de transporter de la terre et de la poussière en passant par la maison.

Au moyen d'un étroit fossé de 15 pouces de profondeur, creusé tout autour du plancher de la cave, près des murs, rempli presque complètement de gravais ou de pierres concassées, et couvert de terre, on recueillera toute l'eau qui pourrait s'y introduire, et qu'on aura soin de faire écouler au dehors par un tuyau de terre cuite.

Des doubles fenêtres arrêteront le froid et laisseront passer la lumière.

CONFÉRENCES AGRICOLES.

Avis.

Les demandes de conférences sont si nombreuses, maintenant, que l'on ne devra pas être mécontent si les conférenciers en fixent plutôt eux-mêmes la date. Le dimanche est généralement préféré, mais il est impossible de ne donner des conférences que ce jour-là. D'ailleurs, un peu de déplacement le soir sur semaine sera bien récompensé, si vous avez l'avantage d'avoir un bon conférencier, ce qui est assez rare, la chose étant nouvelle encore.

C. A.

Il est de singuliers gens qui trouvent que le conférencier a été chanceux quand il a réuni un bon auditoire; il semblerait plutôt que c'est l'auditoire qui a été chanceux d'avoir su profiter du passage d'un compatriote qui venait faire du bien.

M. E. LESOL.

BANQUE D'AVOINE.

Aux Cercles Agricoles.

Je me suis laissé dire qu'en certains endroits les cultivateurs se sont associés pour établir des dépôts de grains et graines de semences de choix.

Chacun des associés dépose un certain nombre de minots de grains, et ces grains sont ensuite prêtés sur billet

aux cultivateurs qui ont besoin de beaux grains de semences, moyennant 5 minutes pour 4 prêts.

On me dit qu'une de ces associations a réuni des sommes si considérables déjà qu'elle a plusieurs centaines de piastres en caisse et qu'elle possède de magnifiques animaux et producteurs dans la paroisse et ailleurs, etc.

Qu'on y pense. Il y a du bon là dedans.

C. MONGRAIN.

**LE FOIN CANADIEN EN ANGLETERRE**

L'honorable M. Bowell, ministre du commerce et de l'industrie, a reçu une communication de Sir Charles Tupper, l'informant que la récolte des foins sera mauvaise dans tout le sud de l'Angleterre et que le foin canadien trouvera un débouché facile, cette année, sur les marchés anglais. Il ajoute que les prix jusqu'à la récolte de 1894 se maintiendront au moins aux cours actuels. La sécheresse a également affecté les récoltes des céréales.

**LE FOIN CANADIEN DEMANDÉ EN FRANCE**

Le syndicat des agriculteurs de France vient d'adresser à plusieurs journaux l'avis suivant :

" Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien porter à la connaissance des intéressés, par la voie de votre journal, que la France manque cette année d'une très grande quantité de foin et autres fourrages.

Vos négociants ou vos grands producteurs trouveront en France un débouché certain. Le syndicat central retiendra pour ses membres des quantités importantes de foin pressé.

Le Chef des services techniques, " Le journal *La France Agricole et Horticole* donne les cours suivants pour fourrages en gare à Paris :

Fourrage en gare. On cote sur wagon par 250 kilos. Foin, 1ère qualité, 72 à 77 fr.; 2e qualité, 65 à 70 fr. Soit par tonne de 2,000 lbs. de \$48.50 à \$55.11 environ. Ce prix nous paraît étonnamment élevé, même en déduisant les droits de douane, le fret maritime et le fret intérieur.

**ÉLECTIONS DANS LES CERCLES AGRICOLES.**

Les secrétaires de plusieurs cercles n'ont pas encore envoyé à département un rapport des élections des officiers. Ils sont priés de le faire le plus tôt possible.

**CONFÉRENCES.**

Pour avoir droit à l'octroi, les cercles devront avoir deux conférences par année. Elles devront être données d'ici au 1er septembre, parce que le rapport doit être fait à cette date.

Les conférences peuvent être données par les membres du cercle. Ils pourront, comme sujet, faire un résumé des articles du *Journal* ou de toutes brochures qu'ils peuvent avoir sur l'agriculture.

**TOUT LE MONDE SAIT**

Que le plâtre est un stimulant qui a de bons effets sur la végétation. On l'emploie :

Semé sur la prairie au printemps, à la main; le trèfle profite admirablement de ce soin.

Sur les pois, dans un terrain sablonneux, et en général sur tous les terrains qui ne contiennent pas les éléments du plâtre.

Sur la semence de patates, en plantant les germes. Pour une semence considérable, on jette de l'eau sur les germes quand ils sont dans la brouette ou dans le tomboreau, *(banneau à*

Québec et ensuite on met tout simplement le plâtre pardessus. A mesure que l'on prend des germes, le plâtre descend, se mêle à la semence et y adhère suffisamment si les germes sont assez mouillés.

Il a bien fallu que mon voisin se décidât à plâtrer ses patates pour en avoir autant que moi. Il lui semblait pourtant qu'un peu de plâtre ne peut pas faire grand chose. Eh! oui, mettons-en!

Ça c'est bon, mais si on avait un écimo à patates? — Encore mieux, encore mieux! Seulement c'est un instrument qui, comme tous les instruments d'agriculture, n'a de valeur que *si on a le moyen de le payer.*

**SI ON A LE MOYEN DE LES PAYER.**

Quoi payer? — Ces instruments d'agriculture? Oui, ne savez-vous pas que nombre de cultivateurs ont établi leurs *cafés* à la faucille? — Mais avez-vous envie qu'on reprenne les faucilles? — Non, mais vous avouerez tous jours qu'au lieu d'acheter une faucheuse par exemple, je mets à la banque les \$50.00 ou \$100 qu'elle coûterait et je fais le travail à la main, c'est autant que je gagne.

**AU LIEU DE PAYER**

Pour faire faire un fossé, si je le fais moi-même, c'est autant de gagné, et je puis mettre de côté l'argent qu'il aurait fallu déboursé pour cela.

**AU LIEU DE**

Payer \$250.00 pour un moulin à battre, je prends mon *fléau* et *pi, pan, pan*, tous les matins à cinq heures, je gagne mon moulin, \$250.00 à la banque, et je donne l'exemple du travail à ma famille, etc., etc.

**MES BONS AMIS,**

Les saisons n'ont pas raccourci! Admettons plutôt que les bras nous ont raccourci un peu, et que moins on travaille, moins on veut travailler. *L'Agriculture ne paye plus!* Travaillez-vous autant que nos pères?

**AH! AH! AH!**

Je vous entends. En voilà, dites-vous, un arriéré, un rétrograde, une égaré, un...  
La faucille et le fléau! Ouf!

**NE VOUS FACHEZ POINT.**

Mon cher ami; n'ayez pas mal à la tête pour si peu; il est si facile d'être dyspeptique, cataleptique, étique, critique, etc. Je ne vous défends pas d'acheter faucheuse, rateau, moulin à battre, moissonneuse, heuse, arrache souche, semoir à patates, distributeur d'engrais, charrue à la vapeur, etc., etc. mais je vous dis tout simplement que tous ces instruments ne vous seront *travaux utiles* que si vous avez *largement le moyen de les payer.*

Avec une faucille.  
On fait dot à sa fille.

**AUTREFOIS.**

**Agriculture Générale.**

**LA CONSOUDE RUGUEUSE DU CAUCASE**  
**LE FOURRAGE MERVEILLEUX.**  
QUATRE-VINGT TONNES DE FOURRAGE VERT PAR ARPENT

La plante remarquable sur laquelle nous attirons dans cet article, toute l'attention du cultivateur canadien et

spécialement de nos lecteurs, est presque complètement inconnue dans la province du moins comme plante fourragère et cependant aucun fourrage ne peut-être comparé à celui-ci. Nous en avons déjà parlé dans le No de mai. Nous allons donner quelques renseignements plus précis sur ses avantages et sur sa culture.

Jadis, la consoude rugueuse dont le nom botanique est *Symphylum aspernum* (*Prickly crotrey* en anglais) était guérie comme que dans les jardins où elle forme une belle plante d'ornement grâce à ses tiges puissantes et à ses fleurs violettes.

Depuis quelques années, elle a commencé à être cultivée en grand comme plante fourragère en Angleterre, en France etc. Ici, dans notre province, il n'y a encore que deux ou trois champs de consoude chez les Rév. P.P. Trappistes à Oka, et à la ferme de feu le Colonel Rhodes à Sillery, près de Québec. Le régisseur de la ferme de Sillery, M. Jos. E. Monaghan, en nous faisant visiter le 3 juin dernier son magnifique champ de consoude, nous a dit positivement que, comme fourrage, *cette plante n'est pas battable.*

En effet qu'on en juge par les faits suivants, dont la plupart sont extraits d'une correspondance adressée à la *Gazette des Campagnes de France*

Promueux — La consoude du Caucase peut donner et donner en réalité de 70 à 80 tonnes de fourrage vert à l'arpent!

On peut faire une première coupe peu de temps après la reprise de la végétation, vingt jours après on la renouvelle, et elle croît si rapidement qu'on continue à en faire une récolte tous les vingt jours, ce qui représente au moins six à sept récoltes par saison.

La plante de consoude se développe avec une vigueur incomparable, et ne craint ni la chaleur, ni le froid, ni la sécheresse, ni l'humidité. Cependant la fraîcheur lui convient bien, et nous avons de bonnes raisons de croire que le climat de la province de Québec lui est spécialement favorable.

UTILITÉ DE LA CONSOUDE. — Il n'y a pas un animal de ferme qui ne mange la consoude verte avec avidité. Les bœufs, les vaches, peuvent hésiter pendant quelques heures; mais quand ils se sont familiarisés avec ce fourrage, ils le préfèrent à tous les autres. Tout le secret de l'alimentation du bétail par la consoude consiste à faucher cette plante quand les feuilles sont tendres, c'est-à-dire tous les vingt jours; alors les animaux la mangent avec avidité, la consoude est inappréciable pour les vaches à lait dont la production augmente et s'améliore dans des proportions qui frappent les plus incrédules.

Les moutons la consomment avec voracité, et il n'y a pas pour la porcherie de ressources comparables. Soit que la consoude soit donnée en vert, soit qu'on l'ait fait cuire, hachée, comme on l'a fait du chou dans le repas des pères.

La consoude est excellente, toujours hachée — et dans ce cas mélangée de son ou de tourteaux — pour l'élevage des oies, canards, dindons.  
Les chevaux mis au vert, et nourris de consoude, ont certainement le poil plus brillant, profitent mieux et sont moins affaiblis que lorsque l'éleveur a recours au trèfle incarnat.

DURÉE DE LA CONSOUDE. — La consoude est perpétuelle. Non seulement cette plante extraordinaire n'a pas besoin d'être renouvelée, mais, après un an ou deux, chaque pied peut fournir à celui qui veut donner de l'extension à sa culture, une quarantaine de fragments de racine (ou *surgeons*) qui fourniront autant de pieds, et donneront immédiatement une pe-

tite récolte si on les plante dans de bonnes conditions.

Rien n'est plus vivace, un surgeon planté dans le bon moment peut, dès la première année, donner quatre ou cinq coupes.

SA FORME. — Quand la consoude fut introduite en Angleterre, les propriétaires, séduits par sa forme décorative, en firent une plante d'ornement. On voit dans des parcs, des corbeilles de consoude du plus agréable effet. C'est un bouquet de tiges d'un vert tendre qui supportent de fines feuilles d'un vert foncé, très allongées.

La consoude produit une fleur violette; mais il convient de la cueillir avant l'épanouissement de cette fleur.

En attendant que nous en publions un gravure, disons que cette plante ressemble assez bien par la feuille à une plante sauvage bien connue dans la province, la Rapace (feuille d'artichaut), dans les premières semaines de sa croissance.

RÉCOLTE DE LA CONSOUDE. — Dans les grandes cultures, la consoude peut se faucher; dans les petites, il vaut mieux couper chaque pied séparément avec une faucille.

On dispose la consoude de façon à ce que, dans un champ de 100 sillons, par exemple, on puisse tous les jours cueillir cinq sillons. De cette façon, étant donné que la plante se renouvelle tous les vingt jours, les cinq premiers sillons sont en plein développement, le lendemain du jour où on a cueilli les cinq derniers.

FACON DE planter la CONSOUDE. — Tous les sols sont bons, pourvu que la terre soit profondément labourée, bien propre, bien ameublie, surtout *bien fumée.*

Les surgeons ou racines se plantent on ligne à 20 pouces les uns des autres; la même disposition que le maïs. Ces surgeons, à peine gros comme le petit doigt, se déposent sur la terre bien préparée, le gros bout en haut, si l'on veut, mais on les mettrait à plat, sans précaution aucune, qu'ils pousseraient quand même. C'est à peine s'ils faut les recouvrir d'un pouce de terre. Comme on le voit, on multiplie cette plante à la façon de la rhubarbe, c'est à dire on plantant des fragments de racine (surgeons.) Aux États-Unis on sème la consoude; mais ce système procure de grandes déceptions, tandis que celui des surgeons ne présente pas trois pour cent de perte.

Sous notre climat, la consoude peut se planter pendant toute la belle saison; mais naturellement le commencement du printemps est préférable.

Il faut tenir toujours la terre bien propre; deux façons au moins par saison et une bonne fumure.

Le superphosphate convient fort bien à la consoude, mais avec le fumier seul on obtient de magnifiques récoltes.

H. N.

**CULTURE DE LA LENTILLE.**

**NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS.**

*École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.*

Voici le résumé des réponses que j'ai faites aux nombreuses questions au sujet de la culture de la lentille. Il est absolument inutile de semer des graines de prairie avec la lentille, la culture de la lentille étant une culture notoirement destinée, dans la rotation, à remplacer les cultures sarclées. Il n'est pas recommandable de semer la lentille sur un premier labour, car la lon-

telle comme les pois demande un terrain bien ameubli. Voici la méthode que nous suivons ici lorsque nous relevons un vieux fief ou une vieille prairie : la première année nous semons toujours de l'avoine ; l'avoine ayant une racine traquante trouve plus facilement sa nourriture dans un terrain peu ameubli que le blé ou l'orge dont les racines sont pivotantes. La deuxième année nous mettons une fumure de 40 à 50 voyages de fumier à l'arpent et nous semons de la lentille mêlée à de l'avoine poids pour poids. A raison de 3 minots à l'arpent. La troisième année, nous semons du blé ou de l'orge et même de l'avoine suivant les terrains avec graine de mil et de trèfle (12 lbs. de mil et 5 lbs. de trèfle à l'arpent). La quatrième année nous avons une belle récolte de trèfle et pendant 3 ou 4 années ensuite nous avons une bonne prairie de mil. Lorsque le mil commence à faiblir, nous livrons la prairie au pacage. Tous nos pâturages sont de vieilles prairies. Après deux années de pâturage nous recommençons la même rotation.

Pour l'ensilage il vaut certainement mieux hacher la lentille. On peut faire un bon silo avec la lentille non coupée, mais on s'expose à une certaine perte sur tout dans les angles, du moins c'est ce qui nous est arrivé.

Ici nous cultivons la lentille dans les terres fortament argileuses, elle produit beaucoup comme fourrage et prépare très bien la terre à recevoir les graines de prairie. Je crois que sur un sable un peu maigre et sec il vaut mieux cultiver la lentille pour la graine, qui se vend très bien, semez dans ce cas la lentille pure, un minot à l'arpent. Ici, à Ste-Anne, je crois qu'il n'y a pas dix cultivateurs qui n'ont pas semé au moins un demi minot de lentille.

L. O. TREMBLAY, ptre,  
Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

REMEDES PREVENTIFS ET ACTIFS  
CONTRE QUELQUES INSECTES  
COMMUNS

DES CHAMPS, DES VENGERS ET DES JARDINS.

Description, préparation et prix des insecticides.—Description des principaux insectes nuisibles.—Remèdes à appliquer. (1)

INSECTICIDES

I. *Arsénites*—Les arsénites les plus en usage sont le vert de Paris (arsénite de cuivre) et le pourpre de Londres (composé principalement d'arsénite de chaux). Le premier est plus employé en Canada, et d'après ma propre expérience et celle de mes correspondants, j'en considère l'emploi plus sûr sur les feuilles. Quelques-uns qui ont essayé le second, en préconisent l'emploi, et en raison de la chaux qu'il contient, on le trouvera probablement plus utile que le vert de Paris, quand il s'agira de le mêler avec la bouillie bordelaise c. d'autres fongicides pour combattre du même coup les insectes et les fongosités (champignons). Le vert de Paris est un remède sûr contre les insectes à mandibules ou rongeurs ; mais il est aussi très vénéneux pour l'homme et les animaux domestiques. Il faut donc avoir soin de le conserver hors de la portée des enfants, des ignorants et des animaux.

(1) Cet article important est extrait du bulletin No 11 de la Ferme Experimentale d'Ottawa.

Pour les pommiers, pruniers, cori-siers, etc., on se sert d'un mélange de 1/4 de livre de vert de Paris par 50 gallons d'eau. Quand il est besoin de faire deux ou trois applications dans la saison, il faut réduire la dose pour les dernières.

Pour bien mélanger le vert de Paris, il faut l'abord, avec une petite quantité d'eau chaude, en faire une bouillie épaisse que l'on mélange ensuite avec la quantité d'eau voulue.

Dans l'application sur les feuilles il faut projeter l'insecticide avec force de manière à atteindre toutes les parties de la plante, mais il faut changer de place dès que le liquide commence à dégoutter des feuilles.

Pour affaiblir l'action corrosive des arsénites sur les feuilles, on conseille d'y ajouter une pinte (1/4 de gallon) de farine ordinaire pour chaque 12 gallons d'eau.

Quelque étrange que cela puisse paraître, les effets du vert de Paris sur les jeunes feuilles sont souvent moins funestes que sur des feuilles mûres. On éprouve de la difficulté à faire adhérer les mélanges liquides du vert de Paris et d'autres insecticides à certaines plantes tels que les choux, les choux de Siam. On surmonte cette difficulté en ajoutant un peu de savon à l'eau du mélange. Pour les applications pulvé-rulentes on peut mêler le vert de Paris avec 100 fois son poids de plâtre, du chaux éteinte à l'air, du fleur de farine ou de cendre de bois tamisée, etc., parfaitement secs.

II. *Emulsion de pétrole*.—Sa préparation et son emploi ont été donnés dans le No. de mai dernier, page 81.

III. *Ellébore blanc*.—C'est un poison végétal, les racines du *Veratrum album* réduites en fine poudre. Il est très utile contre les insectes qui se nourrissent des feuilles des arbustes fruitiers, en particulier contre les larves des mouches à scie. Quoique très vénéneux pour les insectes, on peut l'employer sans crainte dans les cas où l'application des arsénites présenterait du danger. On l'applique en poudre sèche ou mélangé à l'eau, 1 once par deux gallons d'eau.

IV. *Pyréthre (Insect Powder, Buchach)*.—C'est un autre insecticide végétal particulièrement utile, par le fait que tout en étant un poison très actif pour les insectes, il est pratiquement inoffensif pour l'homme et pour les animaux supérieurs. Il se compose des fleurs pulvérisées de certaines espèces du genre *Pyrethrum*. On s'en sert avec avantage dans la maison contre les mouches, les maringouins et les guêpes et surtout contre les punaises, qui succombent très vite à ses effets, soit qu'on on projette une petite quantité dans l'air d'une chambre à l'aide d'un soufflet à insectes, soit qu'on mette le feu à une petite quantité une cueillerée à thé, et la laisse se consumer sans flammes. La poudre de pyréthre semble avoir un effet marqué sur les organes respiratoires des insectes. Appliquée à sec quand il est possible, elle donne les meilleurs résultats. Si on la mélange avec quatre fois son poids de farine ordinaire et la laisse vingt quatre heures dans un vase hermétiquement fermé, le mélange tuera presque toutes les chenilles qu'il atteindra, et sera le meilleur remède contre la chenille du papillon du chou importé. On peut aussi l'employer mélangé avec de l'eau, 1 once pour 2 gallons d'eau.

V. *Solutions alcalines*.—Une solution très employée au Canada est celle dont le professeur Saunders donne la formule dans son ouvrage *Insects Injurious to Fruits* et consiste en "savon mou réduit à la consistance d'une bouillie par l'addition d'une forte solution de soude à laver dans

l'eau. Appliquée sur le tronc à la manière d'une peinture le matin d'un jour chaud, elle forme un enduit tenace qui ne sera pas facilement emporté par les pluies."

Une solution d'une livre de savon à l'huile de baleine dans 8 gallons d'eau est un remède utile pour détruire les puceron.

VI. *Acide phénique (Carbolic Acid)*.—Je n'ai pas trouvé qu'on se servit autant de cette substance si généralement utile que je m'y serais attendu, considérant sa forte odeur. Cependant, le professeur A. J. Cook en a fait des expérimentations soignées et il affirme qu'il est de l'intérêt de tous les producteurs de fruits et de tous ceux qui aiment les arbres d'ornement de connaître l'émulsion d'acide phénique. "Je la prépare, dit-il, exactement comme l'émulsion du pétrole, seulement plus forte : une partie d'acide phénique—je l'emploie brute—pour 5 à 7 de solution de savon mou, ou 1 livre de savon dur dans 2 gallons d'eau. C'est la meilleure préparation que je connaisse pour protéger les pommiers contre les "tigres" et les vers rongeurs."

On l'applique aux troncs et aux grosses branches à l'aide d'un pinceau raide ou d'un morceau de drap environ 20 jours après la floraison.

*Eau phéniquée*.—Le professeur Cook recommande aussi contre le ver du radis une préparation faite en ajoutant 1/2 gallon de savon mou à 2 gallons d'eau qu'on fait chauffer, et quand elle bout on y met 1/2 de gallon d'acide phénique. Pour s'en servir, on mélange une partie de cette préparation avec 50 d'eau et on asperge les plantes directement une fois par semaine depuis qu'elles ont levé.

*Plâtre phéniqué*.—On mélange simplement un chopino d'acide phénique brut avec 50 livres de plâtre. On dit que c'est un remède défensif très efficace contre les altises.

VII. *Tabac*.—Voir le No. de mai dernier.

PRIX APPROXIMATIFS PAR LIVRE DES PRINCIPAUX INSECTICIDES ET FONGICIDES : Ammoniaque, 25c. ; carbonate de cuivre, 60c. ; vert de Paris, 30c. ; pourpre de Londres, 15c. ; pyréthre, 40c. ; sulfate de cuivre, 12c. ; hellebore, 25c. ; carbonate de soude (soda à laver) 5c.

PRINCIPAUX INSECTES NUISIBLES.

LES QUATRE PÉRIODES DE LA VIE DES INSECTES.—La vie des insectes se divise en quatre périodes bien distinctes. Ce sont : 1. l'état d'œuf ; 2. l'état de larve (ver ou chenille), où ils sont en général le plus dangereux ; 3. l'état de puppe ou chrysalide, où, sauf dans quelques familles, ils sont inactifs et sans mouvement, et 4. l'état d'insecte parfait. Quelques insectes sont nuisibles sous les trois derniers états ; mais le plus grand nombre dans l'un seulement ; aussi, à moins que nous les connaissions sous toutes leurs formes, nous pouvons perdre les meilleures occasions de les détruire. Il est clair que dans cette lutte contre eux, celui qui connaît ces détails à un grand avantage sur ceux qui ne les connaissent pas.

INSECTES MORDANTS ET INSECTES SUCEURS.

On peut diviser les insectes en deux classes suivant l'organisation de leur bouche. Dans la première qui est la plus nombreuse, celle des insectes mordants, ils sont munis de mandibules ou mâchoires qui leur servent à mâcher leur nourriture, par exemple les che-

nilles, les barbeaux ou coléoptères. Dans la seconde classe, celle des insectes Suceurs, les mandibules sont remplacées par un bec ou tube (fig. 1.) au moyen duquel ils sucent leur nourriture qui doit être liquide ; c'est le cas chez les punaises, les pucerons et les mouches. Il est évident que pour les insectes de la première classe, tout ce qu'il y a à faire est de placer quelque substance vénéneuse sur la plante nourricière, afin qu'ils la mangent en même temps que leur nourriture. Mais pour la seconde classe, cela ne servirait de rien, car les insectes enfonceraient leur bec à travers la couche de poison sur leur plante nourricière et iraient chercher sous la surface les sucs dont ils vivent. Pour ceux-ci il faut donc employer quelque substance qui les tue par son contact avec leur corps. Or, contre l'une ou l'autre classe, nous avons des remèdes peu coûteux et efficaces, dont nous avons donné, plus haut, la préparation.

pour les insectes de la première classe, tout ce qu'il y a à faire est de placer quelque substance vénéneuse sur la plante nourricière, afin qu'ils la mangent en même temps que leur nourriture. Mais pour la seconde classe, cela ne servirait de rien, car les insectes enfonceraient leur bec à travers la couche de poison sur leur plante nourricière et iraient chercher sous la surface les sucs dont ils vivent. Pour ceux-ci il faut donc employer quelque substance qui les tue par son contact avec leur corps. Or, contre l'une ou l'autre classe, nous avons des remèdes peu coûteux et efficaces, dont nous avons donné, plus haut, la préparation.

I.—INSECTES NUISIBLES AUX ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS.

ARBRES FRUITIERS

1. CHENILLE A TÊTE (Tent Caterpillars, *Casiocampa Americana*, Harris, and *C. disstris*, Hubn.).

—Les chenilles (fig. 2.) qui filent les grosses toiles offensantes à la vue que l'on voit trop souvent dans les fourches des branches d'arbres fruitiers et autres, éclo-ent en mai d'œufs disposés en manchon autour des ramilles des arbres et qui y ont passé tout l'hiver. Elles grossissent rapidement et en juillet se transforment en insecte parfait, papillon de nuit brun, agile, marqué de deux bandes blanches en travers des ailes. Ces insectes sont si bien connus qu'il est inutile de les décrire plus au long.

*Remède*.—En aspergeant les pommiers avec le pulvérisateur pour détruire le ver de la pomme, on détruit en même temps ces chenilles. Employez pour cela un mélange d'une lb. de vert de Paris pour 200 gallons d'eau. Il est très pratique de ramasser en hiver, les manchons d'œufs, et en mai, les toiles, dès qu'elles sont faites, et quand elles sont très faciles à voir, les arbres n'étant oncois guère feuillés.

2. CHENILLE A TOILE D'AUTOMNE (Fall Web-worm, *Hyphantria cunea*, Drury.) Les toiles choquantes pour la vue que font les colonies de cet in-

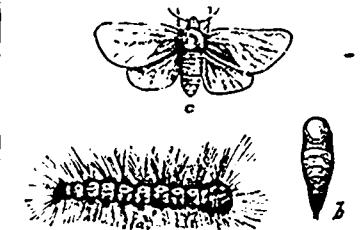


Fig. 3

secto en automne au haut des branches, sur les arbres fruitiers ou d'ornement, sont bien connues de tout le Canada.

*Remèdes*.—Les œufs sont déposés en juin par la femelle (fig. 6), et on remarque en général les toiles en juillet. Ces chenilles ayant l'habitude de rester toujours quelque temps dans leur toile presque jusqu'à un moment où elles deviennent chrysalides, on se débarrasse facilement de cet insecte en enlevant

la toile et détruisant les chenilles qu'elle renferme en les évasant sous le pied. Si on ne s'y prend pas avant qu'elles aient quitté leur toile, on pourra naturellement les faire pétrir en aspergeant les arbres au vert de Paris, de même que tous les autres insectes qui se nourrissent de feuilles.

**CERISIERS, POIRIERS et PRUNIER FRAMBOISIERS**

**3 MOUTHE A SCIE DE FRAMBOISIER** (Raspberry Sawfly *Scandria rubra* Harris). Vers le moment où les framboisiers sont en fleurs, on remarque que les feuilles sont criblées de petits trous. Si on les examine, on trouve que ces trous sont l'ouvrage de petites chenilles vertes hérisées (fig. 4). En raison de leur ressemblance en couleur avec les feuilles qu'elles dévorent, on s'aperçoit rarement qu'elles sont les auteurs du dégât. Elles disparaissent de dessus les tiges avant juillet et vont se filer des cocons ovales sous terre. L'insecte parfait en sort au mois de mai suivant: c'est une petite mouche à quatre ailes de couleur sombre de  $\frac{1}{2}$  de pouce de long.

**Remède.**—Des qu'on remarque les dégâts de la chenille, asperger les feuilles avec l'ellébore blanc, 1 once par seau d'eau.

**4. PAPILLON CILÉ DE FRAMBOISIER** (Raspberry Plum-moth, *Opiptilus nigrocostatus* Zeller).—En juin on peut trouver les feuilles attaquées d'une manière très semblable à la précédente par une autre petite chenille ressemblant assez à celle de la mouche à scie mais d'un vert pâle et hérisée de poils plus fins. Seulement celle-ci se transforme en un très beau petit papillon bronzé à taches blanc-argenté (fig. 5) qu'on peut remarquer en juillet voltigeant autour des framboisiers.

**Remède.**—Même que pour le No. 3.

**5. VER ROUGE DE FRAMBOISIER** (Raspberry Borer, *Otheca bimaculata*, Oliv.).—Vers la fin de juin on peut fréquemment voir les extrémités des jeunes pousses des framboisiers se flétrir et s'incliner. Si on les examine on trouve, au bas de la partie flétrie, deux rangs de piqûres à un demi-pouce l'un de l'autre et entre les deux un petit trou pratiqué jusqu'au centre de la tige, où est enclavé un gros œuf jaune. Au bout de quelques jours l'œuf éclos, et le jeune ver se creuse à l'intérieur de la tige une galerie descendant vers la racine. Vers le mois d'août il a atteint toute sa grosseur et a environ  $\frac{3}{4}$  de pouce de longueur. L'insecte parfait (fig. 6) émerge au mois de juin suivant sous forme de coléoptère ou barbeau noir étroit, à longues antennes à corcelet jaune marqué de trois points noirs. Il attaque aussi les rosées.

**Remède.**—Le remède est simple mais doit être appliqué sans retard. Les pousses flétries sont très apparentes, dès qu'on les voit, il faut aussitôt les enlever. Elles se séparent de la tige au moindre atouchement, et quand on les a enlevées il faut examiner la partie piquée en cercle et s'assurer que l'œuf n'a pas éclos et si le ver n'est pas descendu dans la tige.

**6. VER DE LA TIGE DU FRAMBOISIER** (Raspberry cane Maggot, *Anthomyia*).—Il y a un autre ennemi qui attaque le jeune bois des framboisiers d'une manière semblable, mais qui ne fait pas les deux anneaux de piqûres. C'est le ver d'une petite mouche noire qui dépose un œuf à la fois à l'aiselle de l'une des feuilles supérieures. Le jeune ver descend le long de l'intérieur de la tige ou la rongeat jusqu'à ce qu'il ait fini son accroissement, puis il s'y transforme en une pupa en-barillet brune.

**Remède.**—Au bout de quelque temps la pousse mouct à sa pointe; il faut l'enlever dès qu'on le remarque. C'est un insecte plus nuisible que le précédent, parce qu'il creuse plus avant en bas la tige avant qu'il y ait d'indice visible de sa présence.

**GADELLIERS ET GROSELLIERS.**

**7. VER ROUGEUR IMPORTÉ DU GADELLIER** (Imported Curiant-borer, *Egeria tuliformis*, L.).—Au commencement de juin on peut voir un beau petit papillon assez semblable à une mouche, avec trois bandes jaune brillant autour du corps (fig. 7), qui s'éclot en août de la partie des gadelliers. Autant que j'ai observé, il nuisait surtout au cassis, mais dans d'autres parties du Canada il s'en prend surtout aux gadelliers à fruits rouges et à fruits blancs. Les œufs sont déposés sur un bouton de la nouvelle pousse, et la chenille une fois éclos s'enfonce dans la tige et en détruit la moelle. Elle passe l'hiver dans la tige, et émerge en juin comme papillon.

**Remède.**—Le seul remède est de tailler court, et si on taillait ou remuait une tige évidée, de chercher la chenille et la détruite. Vers le moment où les fleurs s'épanouissent il faut aussi voir s'il n'y a pas signe de la présence du ver rougeur, en ce que les feuilles des pousses infestées paraissent moins saines.

**8. MOUTHE A SCIE IMPORTÉE DU GADELLIER** (Imported Curran Saw fly, *Nematitis ribesii* Scop.).—De tous les ennemis des arbustes fruitiers, celui-ci est peut-être le plus difficile à exterminer. Bientôt après que les feuilles sont déveilléées, au commencement de mai, on peut voir voltiger sous les gadelliers les insectes parfaits, qui sont un peu plus gros que la mouche de maison. Les œufs sont déposés en lignes régulières le long des nervures à la surface inférieure des feuilles les plus basses, et bientôt apparaissent les fausses chenilles.

**Remède.**—Il y a au moins deux pontes dans la saison. Les fausses chenilles de la première se montrent en mai et, pour cette première ponte seulement, on peut projeter sur les arbustes un fubio mélange de vert de Paris  $\frac{1}{2}$  d'once et d'eau (un plein seau), ou bien après une averse ou quand ils sont humides de rosée, les saupoudrer d'un mélange pulvérisé d'une once de vert de Paris avec six livres de fleur de farine. Pour la seconde génération de fausses chenilles, qui se montrent juste avant la maturation du fruit, il ne faut absolument pas employer le vert de Paris, qui est poison, mais à sa place l'ellébore blanc, qu'on applique en poudre sèche ou mélangé dans de l'eau, 1 once par seau d'eau.

**Remède.**—Il y a au moins deux pontes dans la saison. Les fausses chenilles de la première se montrent en mai et, pour cette première ponte seulement, on peut projeter sur les arbustes un fubio mélange de vert de Paris  $\frac{1}{2}$  d'once et d'eau (un plein seau), ou bien après une averse ou quand ils sont humides de rosée, les saupoudrer d'un mélange pulvérisé d'une once de vert de Paris avec six livres de fleur de farine. Pour la seconde génération de fausses chenilles, qui se montrent juste avant la maturation du fruit, il ne faut absolument pas employer le vert de Paris, qui est poison, mais à sa place l'ellébore blanc, qu'on applique en poudre sèche ou mélangé dans de l'eau, 1 once par seau d'eau.

**Remède.**—On trouve presque toujours ces chenilles sur des jeunes pommiers ou on peut les atteindre facilement; on peut alors couper la branche où elles se trouvent et les écraser sous le pied. Si elles sont trop hautes pour cela on s'en débiera en les aspergeant de vert de Paris.

**12. PUCERON DU POMMIER** (Apple Aphid, *Aphis mali*, Fabr.).—Pendant l'hiver on peut trouver sur les rameaux du pommier de petits œufs noirs luisants. De ces œufs éclosent

**Remède.**—Les mêmes que pour le No. 8.

**POMMIERS**

**10. ARPEUTEUSES** (Canker-Worms, *Anisopterix varnata*, Peck, et *A. pomivaria*, Harris).—Il y a deux espèces de chenilles qui attaquent les pommiers et qu'on appelle arpeuteuses. L'arpeuteuse du printemps et l'arpeuteuse d'automne. Le papillon femelle dépourvu d'ailes de la première espèce apparaît surtout au printemps et pond des œufs ovales d'un blanc nacré en masses irrégulières sous les saillies de

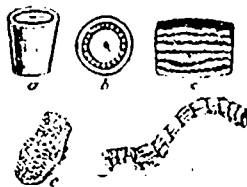


Fig. 8.

l'écorce, etc. La plupart des papillons de l'autre espèce apparaissent tard dans la saison et pondent des œufs aplatis par-dessous (fig. 8 a, b.) et arrangés régulièrement à l'extérieur de l'écorce en masses de 100 ou plus. Les chenilles des deux espèces au terme de leur croissance se ressemblent beaucoup; elles sont brunâtres et d'environ un pouce de longueur. La figure 8 représente la chenille et les œufs de l'arpeuteuse d'automne. Les femelles des deux espèces ont l'apparence d'arrangées et sont dépourvues d'ailes; mais les mâles sont de délicats papillons aux ailes grises transparentes.

**Remède.**—Il y a plusieurs artifices pour empêcher les femelles de monter sur les arbres et y aller pondre leurs œufs, mais aucun de ces moyens n'est à comparer pour l'efficacité avec la projection sur les arbres, au printemps, de vert de Paris, une livre par deux cents gallons d'eau. Si on y a recouru aussitôt après la chute des fleurs, on tuera du même coup les arpeuteuses et les autres insectes qui dévorent les feuilles, ainsi que le ver de la pomme.

**11. CHENILLE A BOSSE ROUGE DU POMMIER** (Red humped Caterpillar of the Apple, *Ectemasia conivata*, Sm. Ab.).—Vers la fin de l'été, on trouve quelquefois sur les jeunes pommiers de grandes masses de voraces chenilles à apparence de cerc, jaunes, blanches et noires, la tête et une bosse sur le qua-



Fig. 9.

trème anneau du corps d'un rouge brillant (fig. 9); si on ne les enlève, elles sont très destructrices. Tard en automne elles quittent les arbres et se filent dans les feuilles tombées des cocons serrés mais minces. Les chenilles s'y transforment en chrysalides au printemps suivant seulement, et les papillons, petits, bruns, éclosent en juin et juillet.

**Remède.**—On trouve presque toujours ces chenilles sur des jeunes pommiers ou on peut les atteindre facilement; on peut alors couper la branche où elles se trouvent et les écraser sous le pied. Si elles sont trop hautes pour cela on s'en débiera en les aspergeant de vert de Paris.

**12. PUCERON DU POMMIER** (Apple Aphid, *Aphis mali*, Fabr.).—Pendant l'hiver on peut trouver sur les rameaux du pommier de petits œufs noirs luisants. De ces œufs éclosent

de bonne heure au printemps des pucerons verts qui attaquent les feuilles.

**Remède.**—Au moment où les boutons vont s'ouvrir, projetez sur les arbres à l'aide du pulvérisateur l'émulsion de pétrole. (Voir le No de mai dernier.)

**13. TRONC SUIR NOIR** (Oyster shell Bark louse, *Mytilaspis pomorum*, Bonché).—Il n'est point facile de reconnaître du premier abord comme étant des insectes les petites inégalités sur l'écorce des pommiers qui sont représentées dans la fig. 10. Ce ne sont pas moins des insectes extrêmement nuisibles. Leur histoire naturelle est assez extraordinaire. Vers le 1er juin, de minuscules insectes blancs ressemblant à des cirons, à six pattes, sortent de dessous les feuilles sur l'écorce et pendant deux ou trois jours voyagent à la recherche d'un endroit convenable pour s'y fixer.

Ils perforent ensuite la jeune écorce de leur bec et se nourrissent de la sève de l'arbre. Ils restent dans cette position tout le reste de leur vie. Chacun soserait peu à peu son écaille cironsous laquelle en août on ne trouve plus qu'une masse d'œufs qui y passent l'hiver pour éclore au printemps suivant.

**Remède.**—Cet insecte, comme nombre d'autres, prospère surtout sur les arbres malades. Dès qu'on l'a remarqué, il faut donc travailler à rendre la vigueur à l'arbre en même temps qu'à le débarrasser des tiges. L'application de l'émulsion de pétrole au pulvérisateur, avant que les bourgeons ne s'ouvrent, détruira un grand nombre d'écailles; de même une seconde application au moment où les jeunes tiges sont actifs, car c'est alors qu'ils sont le plus vulnérables. On réduira aussi le nombre de ces pernicieux insectes en frottant fortement les troncs et les branches des jeunes arbres en hiver ou de bonne heure au printemps avec la solution alcaline ou l'émulsion d'acide phénique.)

**14. VER DE LA POMME** (Colling Moth *Carpocapsa pomonella*, L.).—Ce ver est bien connu par ses ravages à tous les producteurs et à tous les consommateurs de pommes. Le meilleur remède est d'asperger les arbres une fois aussitôt après la chute des fleurs, avec un mélange de vert de Paris (1 livre) et d'eau (100 gallons).

**15. VER ROUGEUR DU POMMIER A TÊTE PLATE** (Flatheaded Apple tree Borer, *Chrysobothris femorata*, Fab.).

On peut voir en juin et en juillet des coléoptères ou barbeaux bronzés très agiles, d'environ un demi-pouce de longueur et de la forme représentée (fig. 11).

qui déposent leurs œufs sur les troncs et les grosses branches des pommiers, des sorbiers et d'autres arbres. De ces œufs éclosent bientôt de curieux vers à tête plate en forme de clou à fer à cheval (fig. 11 a) qui au bout de quelque temps pénètrent dans le tronc et creusent de larges galeries aplaties, qui causent un tort sérieux à l'arbre.

**Remède.**—Indubitablement le meilleur remède contre ce rougeur et tous les autres rougeurs qui, en général, bornent leurs dépandations à une certaine partie de l'arbre, consiste à prévenir le mal en appliquant une solution alcaline ou vénéneuse sur les arbres juste avant l'époque ordinaire de la ponte. Dans ce but on devrait au commencement et à la fin de juin ap-



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 10.



Fig. 11.

pliquer la solution alcaline ou l'émulsion d'acide phénique.

16. VER RONCEUR DU POMMIER A TÊTE RONDE (Round-headed Apple-tree Borer. *Supradia canalicata*, Fab.)...

Remèdes.—Pendant la première année le ver vit immédiatement sous l'écorce dans l'aubier...

Le meilleur remède, sans doute, est un traitement défensif appliqué régulièrement chaque année en juin.

PRUNIER ET CERISIERS

17. CHARANÇON DE LA PRUNE (Plum Curculio. *Conotrachelus nenuphar*, Herbst.)...

fig. 12.

més d'après la forme de sa tête qui est allongée en forme de bec. Il est grisâtre, rugueux, d'environ 2/3 de pouce de longueur.

Remèdes.—Les barbeaux sont peu utiles le matin de bonne heure et se laissent tomber des arbres si on secoue brusquement le tronc.

Ces dernières années l'expérience a abondamment prouvé l'efficacité du mélange vert de Paris et eau.

VIGNE.

18. ALTISE DE LA VIGNE (Grape-vine Flea-beetle, *Graptoderia chalybea*, Illig.)...



fig. 13

Remèdes.—Dès que les altises apparaissent, aspergez les vignes de vert de Paris, 1/2 de livre par 50 gallons d'eau.

19. CICADELLE DE LA VIGNE (Grape-vine Leaf hopper, *Erythroneura vitis*, Harris.)...



Fig. 14.

débris et les moites de terre. Une culture propre est donc avantageuse. Quant l'insecte est abondant, on s'aperçoit de sa présence par des taches blanches sur les feuilles...

20. PATTE-ÉTENDUE DE LA VIGNE (Beautiful Wood Nymph, *Eudryas grata*, Fab.)...



fig. 15.

corps semé de tubercules noirs (fig. 16) Au terme de leur croissance, elles se laissent tomber sur le sol...

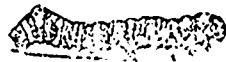


fig. 16

papillon de nuit représenté par la fig. 15. Les ailes supérieures sont blanches et crème et brun velouté.

II.

INSECTES NUISIBLES AUX PLANTES-RACINES ET AUX LEGUMES.

CHOUX.

21. PAPILLON IMPORTÉ DU CITOU (Imported Cabbage Butterfly, *Pieris rapae*, L.)...

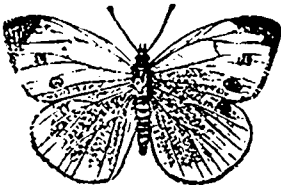


fig. 17

on été, pendent sur les feuilles des œufs qui produisent les importunes chenilles du chou.

Remède.—Il y a aucun doute que le meilleur remède est la poudre insecticide (Pyréthre) mélangée avec quatre fois son poids de fleur de farine...

22. PUCERON DU CITOU (Cabbage Aphid, *Aphis brassicae*, L.)...

Remède.—1. Dans les années où l'invasion n'était pas trop considérable, on s'est bien trouvé de ramasser à la main les premiers masses de pucerons...

2. Pour des navets de Suède très infestés, le traitement le plus satisfaisant a été l'émulsion de pétrole. On l'applique au moyen d'une pompe soufflante...

3. Le professeur J. B. Smith recommande très fortement contre toute espèce de pucerons le savon à l'huile de baleine...

23. VER DE CHOU (Cabbage Maggot, *Anthomyia brassicae*, Bouché.)...

Remèdes.—1. L'ollébois blanc, 2 onces par seau d'eau, ou bien 20. l'émulsion de pétrole...

CITROUILLES, CONCOMBRES, MELONS.

24. PUNAISE DE LA CITROUILLE (Squash Bug, *Anasa tristis*, De Geer.)...

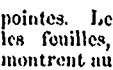


Fig. 18

Remèdes.—On s'en débarrasse en général en ramassant les insectes à la main dès qu'on les remarque...

25. ALTISE DU CONCOMBRE (Cucumber Flea-beetle, *Epitrix cucumeris*, Harris.)...

Remède.—On s'en débarrasse facilement en saupoudrant les plantes d'un mélange de vert de Paris et de fleur de farine...

26. BARBEAU BARRÉ DU CONCOMBRE (Striped Cucumber Beetle, *Diabrotica vittata*, Fab.)...

Remèdes.—La meilleure application pour protéger les plantes est de tamiser dessus du vert de Paris et des cendres dans la proportion de 1 à 50.

ou trois bâtons plantés dans le sol, les bords étant retournés par quelques poignées de terre tout autour.

NAVETS, CRESSON, RADIS.

27. ALTISE DU NAVET (Turnip Flea-beetle, *Phyllotreta vittata*, Fab.)...



Fig. 19

Il n'est peut-être pas d'insecte mieux connu et plus détesté des cultivateurs que la puce de terre ou altise du navet...

Remèdes.—J'ai trouvé que le meilleur remède était de saupoudrer les plantes de cendre ou de plâtre parfaitement sec...

28. VER DU RADIS (Radish Maggot, *Anthomyia radicum*, Bouché.)...

Remèdes.—On recommande semis hâtif et terrain neuf, mais ce ne sont nullement des remèdes certains.

OIGNONS.

29. VER DE L'OIGNON (Onion Maggot, *Phorbia ceparum*, Meigen.)...

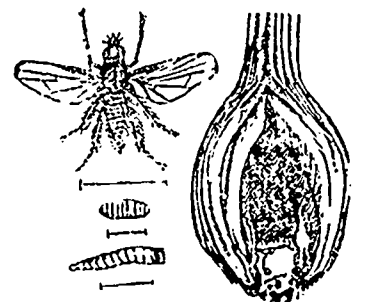


Fig. 20.

celui du radis, est, le ver de l'oignon (fig. 20.)

Remèdes.—Nous recommandons un sol riche, bien travaillé et un semis hâtif.

1. On a bien réussi en répandant de l'émulsion de pétrole le long des rangs d'oignons infestés.

2. On a aussi trouvé qu'une bonne protection était de répandre à la volée sur les plantes, toutes les deux semaines, de la chaux d'épuration de gaz...

Suggestion.—Je suggérerais l'application de nitrate de soude à raison de 200 livres à l'acre; c'est un excellent engrais...



POMMES DE TERRES.

20. MOUCHE A PATATE (Colorado



Potato-beetle, *Doryphora 10-lineata*, Say). — En réponse à de fréquentes demandes, je dirai ici que contre cet insecte (fig. 21), aucun remède n'est à comparer avec le vert de Paris, 1 livre par 160 gallons d'eau (= 1 once par 10 gallons). C'est à la fois le remède le plus économique et le plus facile à appliquer. (1).

III.—INSECTES NUISIBLES AUX CÉRÉALES ET AUX FOURRAGES.

BLÉ.

1. MOUCHE A BLÉ (Wheat Midge, *Diplosis tritici*, Kirby). — Plusieurs petits vers rougeâtres de 1/8 pouce de longueur, massés autour des grains de blé dans l'épi et les faisant ratatiner. Quelques-uns des vers, au terme de leur croissance, tombent à terre et passent l'hiver dans le sol. D'autres restent dans l'épi de blé et, à la moisson, sont emportés avec le grain.

Remèdes.—1. Brûler tous les débris et criblures tombés de la machine à battre, surtout dans les localités où la mouche est abondante. 2. Labour profond dès que la récolte est enlevée.

2. MOUCHE DE HESSE (Hessian Fly, *Cecidomyia destructor*, Say).—Deux ou trois petits vers blanchâtres logés dans le collet du blé d'hiver en été, juste au-dessus du premier ou du second nœud (fig. 22). Au terme de leur croissance, ces vers deviennent des pupes-enbarillet dures, brunes, et ressemblant à de petites graines de lin. De celles-ci émergent au printemps ou en automne de petits moucheron à ailes obscures. Les agriculteurs connaissent trop bien les pertes considérables que cause cet insecte et cependant il n'y a nul doute qu'on est loin de lui attribuer tout le tort qu'il fait.



Fig. 22

Remèdes.—1. Retarder la semaille du blé d'hiver jusqu'après la troisième semaine de septembre, de sorte qu'il ne lève qu'après la disparition de la dernière génération de la mouche de Hesse. 2. Brûler tous les débris du battage; on détruit ainsi beaucoup des "graines de lin" ou pupes, en même temps que beaucoup de graines de mauvaises herbes. 3. Herser le chaume dès que la récolte est enlevée, de manière à faire lever du blé adventice sur lequel les mouches pondront leurs œufs, puis l'enfouir par un labour de bonne heure en septembre. 4. Appliquer au printemps des engrais spéciaux afin d'aider aux plantes affaiblies à reprendre leur vigueur.

3. MOUCHE FRIT D'AMÉRIQUE (American Frit Fly, *Oscinis variabilis*, Loew). — C'est un insecte qui est seulement depuis peu, connu comme un sérieux fléau aux récoltes. Son histoire n'a pas encore été soigneusement étudiée; mais elle paraît être à peu près la même que celle de la mouche de Hesse et du ver du chaume. On sait qu'à l'état de ver blanc, jaunâtre, de 1/2 pouce de longueur, elle attaque sérieusement le blé de printemps et beaucoup de graminées au pied de la



Fig. 23

(1) M. Terry, grand cultivateur de patates aux Etats-Unis, recommande de ramasser les mouches adultes dès leur apparition au printemps et le plus possible à l'automne. Nous avons essayé ce système en petit, ce

tige, juste au-dessus de la surface du sol, et aussi qu'elle passe l'hiver sur le blé d'hiver et les graminées, puisqu'on la trouve au printemps à l'état de pupes brunes de 1/2 de pouce de longueur, de la forme représentée très grossie par la figure 23

Remèdes.—Jusqu'à ce qu'on sache d'une manière certaine combien il y a de pontes de cet insecte dans le courant de l'année, je conseillerais les remèdes suivants: 1. Semer tard le blé d'hiver. 2. Herser le chaume peu après que la récolte a été enlevée, de manière à faire promptement lever le blé adventice, que l'on enfouira de bonne heure en septembre. 3. Appliquer en couverture un engrais spécial quand on sait que le blé d'automne est attaqué. Ceci aidera les plantes qui ont souffert à reprendre leur vigueur.

4. VER DU CHAUME DU BLÉ (Wheatstem Maggot, *Meromyza Americana*, Fitch). — Ver d'un vert vitreux, mince, de 1/4 de pouce de long qui attaque la tige au-dessus du dernier nœud, ce qui fait blanchir l'épi avant que le reste du blé ne soit mûr; se trouve aussi dans les talles du blé d'hiver, du seigle et de beaucoup de graminées où il passe l'hiver pour en sortir au printemps sous forme d'une active mouche vert jaunâtre de 1/8 de pouce de longueur, à yeux vert brillant et à trois bandes sombres le long du dos.

Remèdes.—Les mêmes que pour le No. 3, la mouche frit d'Amérique.

POIS.

5. BRUCHE DU POIS (Pea Weevil, *Bruchus pisi*, L.). — Petit coléoptère (barbeau) gris brunâtre de 1/2 de pouce de longueur, (figure 24), marqué vers l'extrémité du corps de deux taches noires; en automne ou au printemps



fig. 24.

sort des pois de semence par un petit trou rond. L'œuf est déposé sur la jeune cosse et le ver pénètre dans le pois où il subit toutes ses métamorphoses et dont il sort le même automne ou le printemps suivant.

Remèdes.—1. Semence propre. — Il est de toute importance de semer des pois non infestés, sinon la bruche en sort bientôt et reste sur les jeunes plantes dont elle se nourrit jusqu'à ce que les cosses se forment. Quelques-uns prétendent que les pois infestés sont presque aussi bons pour la semence que des pois sains et aussi que l'insecte ne peut pas vivre dans les parties froides du Canada. C'est une grande erreur: généralement les germes ont été détruits, et les pois on partie dévorés qui lèvent, donnent des plantes faibles. J'ai bien constaté qu'un froid intense (moins de 15° au-dessus de zéro Fahr.) a tué les bruches dans deux échantillons de pois, mais il n'y a pas la moindre excuse pour essayer d'introduire de la semence infestée dans un district, dans l'espoir que le climat détruira les bruches. Dans tous les cas, la première récolte obtenue de cette semence serait certainement très pauvre.

2. Bisulfure de carbone.—Quand on sait que la semence est infestée, il y a

plusieurs moyens de détruire les insectes qu'elle contient. Le plus employé par les grainiers qui ont tous les appareils nécessaires, est de placer les pois dans un vase fermé et d'y produire de la vapeur de bisulfure de carbone. Ce produit chimique, quand il est exposé à l'air, s'évapore et la vapeur en est si pesante qu'elle descend à travers toute la masse des pois sur laquelle on en a placé et détruit tous les insectes qui s'y trouvent. Il suffit d'une petite quantité, 1/4 de livre pour trois quintaux de pois. Pour cela, on met les pois dans une caisse ou un tonneau qu'on puisse fermer hermétiquement, on place au-dessus des pois un vase peu profond contenant le bisulfure de carbone, on remet le couvercle et laisse parfaitement fermé pendant quarante-huit heures. Le bisulfure n'altère en rien la semence, mais il faut s'en servir avec précaution à cause de son extrême inflammabilité. La semence doit ensuite être vidée en plein air et il faut avoir soin de ne pas en approcher la lumière de quelque temps, autrement il se produirait une explosion.

3. Chaleur.—Si l'on place dans un local chauffé les pois renfermés dans des sacs en toile ou en fort papier, les bruches sortiront des grains pendant l'hiver et seront morts pour le temps où l'on voudra les semer.

4. Saison sautée.—On peut, sans perte, garder les pois jusqu'à la seconde année après la récolte, les bruches en sortiront la première; puis on pourra séparer les mauvais grains avant de semer.

5. Immersion.—Si, au moment de semer, on trouve que les pois contiennent des bruches et qu'on ne puisse attendre à l'année suivante pour les semer, on peut noyer les insectes en laissant la semence douze heures dans l'eau. Mais il faut mettre en terre ou sécher les pois, dès qu'on les a sortis de l'eau.

6. MOUCHE DE LA GRAINE DE TRÈFLE (Clover-seed Midge, *Cecidomyia leguminicola*, Lintner). — Les pertes considérables que cause cet insecte dans les districts où l'on récolte la graine de trèfle, a fait comprendre aux cultivateurs la nécessité d'avoir recours au simple remède que les entomologistes leur conseillaient. Il n'y a qu'à pâturer ou à faucher le trèfle avant la fin de juin, époque où la larve de la première ponte atteint toute sa taille et quitte les têtes pour s'enfoncer dans le sol et y subir ses autres transformations. Les insectes parfaits de la seconde génération sortent de terre juste au moment où la seconde récolte de trèfle fleurit et les femelles déposent leurs œufs dans les têtes de fleurs. Des œufs sortent des vers rosés minuscules qui pénètrent dans les cosses et détruisent les graines. Vers le moment où la graine est mûre, ils quittent le trèfle et s'enfoncent dans le sol pour y passer l'hiver et émerger le printemps suivant juste au moment où le trèfle est en fleur.

TRÈFLE.

7. VERS GRIS (Cut-worms, *Noctuidæ*). — Ces redoutables ennemis qui, dans les mois de printemps, causent sûre-

ment aux cultivateurs de plus grandes pertes qu'aucun autre insecte, sont les chenilles de plusieurs papillons de nuit aux couleurs peu voyantes (fig. 25.) La figure 26 représente une de ces chenilles qui sont lisses, reluisantes, comme graisseuses, de couleur sombre, mesurant au moment où elles ravagent les récoltes, d'un demi-pouce à deux pouces de longueur. Elles se repaissent la nuit et le jour se tiennent cachées. La plupart des espèces pondent en automne et les jeunes chenilles atteignent environ un quart de leur taille avant leur hibernation. Elles passent l'hiver dans la torpeur et au printemps sont prêtes à attaquer les jeunes plantes cultivées dès qu'elles ont levé. La plupart ont pris tout leur accroissement à la première semaine de juillet, époque où la chenille se fait une cellule dans le sol et s'y transforme en chrysalide pour en sortir un mois plus tard sous forme de papillon.

IV.—INSECTES NUISIBLES AUX PLANTES CULTIVÉES EN GÉNÉRAL.

4. Il va sans dire qu'il ne faut pas négliger de ramasser les vers gris que l'on aperçoit et, quand on remarque une plante coupée, de chercher la che-

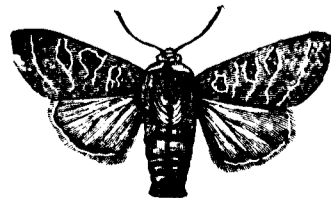


fig. 25

ment aux cultivateurs de plus grandes pertes qu'aucun autre insecte, sont les chenilles de plusieurs papillons de nuit aux couleurs peu voyantes (fig. 25.)

La figure 26 représente une de ces chenilles qui sont lisses, reluisantes, comme graisseuses, de couleur sombre, mesurant au moment où elles ravagent les récoltes, d'un demi-pouce à deux pouces de longueur. Elles se repaissent la nuit et le jour se tiennent cachées. La plupart des espèces pondent en automne et les jeunes chenilles atteignent environ un quart de leur taille avant leur hibernation. Elles passent l'hiver dans la torpeur et au printemps sont prêtes à attaquer les jeunes plantes cultivées dès qu'elles ont levé. La plupart ont pris tout leur accroissement à la première semaine de juillet, époque où la chenille se fait une cellule dans le sol et s'y transforme en chrysalide pour en sortir un mois plus tard sous forme de papillon.



Fig. 26.

Remèdes.—1. Culture propre. — Puisque les chenilles de beaucoup d'espèces éclosent en automne, en enlevant tous les végétaux du sol aussitôt que possible en automne, on les prive de leur approvisionnement de nourriture et on détourne les papillons tardifs de déposer leurs œufs dans ces terrains nus. Les champs et les jardins qu'on laisse à la fin de l'automne se couvrir de mauvaises herbes ou de plantes adventices ne pourront guère manquer d'être infestés au printemps suivant.

2. Pièges.—On peut détruire des quantités de vers gris en plaçant, entre les rangs des cultures infestées ou à de courts intervalles sur les terrains infestés, des paquets de quelque herbe succulente qu'on a préalablement empoisonnés, en les plongeant une fois liés dans un fort mélange de vert de Paris et d'eau. Les vers mangent les plantes empoisonnées, s'enfoncent dans le sol et meurent. Quand le temps est chaud et sec, il faut placer ces paquets après le coucher du soleil, et on peut mettre sur chacun un bardeau pour les empêcher de se flétrir.

3. Bandes de fer blanc ou de papier. —(a). On est bien récompensé de sa peine et de ses frais si, quand on repique des choux et d'autres plantes, on place autour de chacun une bande de fer blanc roulée en cercle. On fabrique aisément ces bandes avec des morceaux de fer-blanc de 6 pouces de longueur sur 2 1/2 de largeur en les enroulant autour d'un manche de boue ou de balai, de manière à en faire un tube court. Pour les mettre autour d'une plante, on peut séparer les deux bouts de la bande pour faire passer la tige, puis on les enfonce d'un demi-pouce dans le sol. J'ai trouvé ceci un utile emploi pour les boîtes à tomates ou autres conserves une fois vidées: il n'y a qu'à les jeter dans le feu: le haut et le bas se détachent et le côté se dessoude. Avec des ciseaux on coupe la partie cylindrique au milieu de sa hauteur de manière à avoir deux tubes. (b) On sauvera aussi beaucoup de plants en entourant simplement la tige d'un morceau de papier.

4. Il va sans dire qu'il ne faut pas négliger de ramasser les vers gris que l'on aperçoit et, quand on remarque une plante coupée, de chercher la che-



Fig. 27

ment aux cultivateurs de plus grandes pertes qu'aucun autre insecte, sont les chenilles de plusieurs papillons de nuit aux couleurs peu voyantes (fig. 25.)

nillo en creusant tout autour dans le sol. **Ennemis naturels des vers gris.**—Il y a deux ennemis des vers gris qui méritent une mention particulière et que tout cultivateur, considérant leurs bons offices, devrait connaître de vue Co sont le lion des vers gris (Fiery Ground-beetle, *Colosoma calidum*, Fab) (fig 27), et la guêpe fouisseuse noire



Fig. 28.

(Black Ground Wasp, *Ammophila lucifera*, Lm.) (fig. 28). Tous deux sont acharnés à la destruction des vers gris; le premier les dévore sous toutes leurs formes, le second cherche les chenilles dans le sol et en approvisionne son nid comme nourriture pour ses larves.

L'ENGRAIS HUMAIN

Nous ne saurions engager trop vivement les habitants des campagnes, même ceux qui ne cultivent qu'un coin de jardin, à organiser leurs cabinets de façon à recueillir toutes leurs déjections de la famille à les rendre inodores pour les employer comme engrais.

Personne ne conteste que les vidanges humaines ne soient le meilleur de tous les engrais naturels.

Les Chinois qui n'en connaissent pas d'autre, ont un des territoires les plus fertiles du monde entier. On ne peut que déplorer l'incurie avec laquelle ces engrais précieux sont perdus dans nos campagnes par des cultivateurs qui s'épuisent pour acheter cher des engrais commerciaux qui ne les valent pas toujours.

M. Boussingault et la plupart des agronomes enseignent que les déjections de chaque individu, pendant une année, suffisent pour obtenir les récoltes dont il se nourrit. C'est à-dire que l'engrais humain complètement restitué à la terre l'entretient à un état de fertilité suffisante pour nourrir tous les habitants, comme cela se voit en Chine.

Nous savons que la déperdition des vidanges humaines a pour principale cause leur odeur répugnante d'abord, ensuite leur consistance boueuse, presque liquide, qui en rend l'épandage difficile.

On devrait savoir qu'il existe des moyens efficaces de surmonter ces deux difficultés.

On désinfecte facilement les déjections on les saupoudrant tous les jours de l'une des matières suivantes: Plâtre cru ou poudre, sulfite de fer, sciure, craie, poussière de charbon, matière absorbante quelconque, surtout la tourbe ou la terre sèche. On dispose le produit obtenu en tas dans le champ ou dans le jardin, où l'épandage se fait aisément et sans répugnance.

C'est un engrais excellent pour les cultures sans exception; on se l'explique sans peine on remarquant que l'homme est un omnivore, et que dès lors, ses déjections contiennent tous les éléments des êtres organisés, animaux et végétaux; et l'analyse chimique y montre les éléments organiques et minéraux d'un engrais normal.

Pour recueillir et utiliser l'engrais humain, le meilleur appareil, à notre avis, c'est le cabinet conseillé par Goux. Le siège de ce cabinet est élevé à 3 pieds au-dessus du sol; on place

au-dessous du siège un baquet, dont les parois intérieures sont tapissées de matières désinfectantes et absorbantes signalées plus haut. On complète la désinfection à mesure que s'emplit le baquet. Pour en faciliter l'enlèvement, il est bon de le munir de deux oreilles ou de deux poignées en fer. La vidange et l'épandage s'opèrent ainsi sans difficulté.

On a ainsi le double avantage d'enrichir ses récoltes en préservant son habitation et ses dépendances des émanations qui en rendent le séjour désagréable.

D'ailleurs, quo gagne-t-on à négliger les matières fécales dans les campagnes? Ces matières empestent l'air partout où on les rencontre, dans le cour, dans le jardin, jusque dans les bâtiments de la ferme. Elles empestent l'eau des marais et des réservoirs et empoisonnent les animaux qui s'y abreuvent.

Au lieu de l'agent de fertilité obtenu par le système que nous observons, on subit des émanations pestilentielles, et en tout cas répugnantes et insalubres qui déshonorent l'habitation de la famille rurale.

(Gazette des Campagnes, Paris.)

IMPORTATIONS BRITANNIQUES DES PRODUITS AGRICOLES.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un document émanant du département d'agriculture d'Ottawa et d'une importance majeure. Nous y trouvons (1o) les principales matières agricoles rapportées du Canada au Grande-Bretagne, (2o) la proportion de ces matières provenant du Canada.

Il semble cependant que ce tableau pourrait être grandement amélioré: 1o—En donnant les totaux des importations annuelles pour les trois dernières années au lieu d'une moyenne, laquelle est de nature à tromper pour les cours actuels. 2o—En obtenant d'Angleterre des renseignements précis sur la valeur réelle de ces articles. 3o—En augmentant le tableau, de manière à nous renseigner complètement sur toutes les importations anglaises que notre agriculture pourrait fournir.

TABLEAU A.

	1891	1890	1889
Chevaux.....	91,672	10,286	12,831
Bétail.....	507,407	612,586	585,222
Moutons.....	341,401	358,188	671,968
Porcs.....	512	1,036	25,321
Lard et jambon cwt. 112 lbs.	132,298	355,506	277,388
Beauf.....	4,715,012	5,000,016	3,483,108
Mouton frais, cwt.	2,139,219	2,139,319	1,648,229
Viande.....	1,662,270	1,636,419	1,222,058
Pource.....	113,337	103,878	89,862
Fromage.....	2,135,667	2,082,717	1,927,819
Volailles.....	2,041,325	2,144,074	1,907,996
Oufs.....	181,810	197,857	473,193
Viande, coupée.....	156,970	10,291,36	9,432,863
Conserves de viandes.....	11,137	103,848	89,862
	75,361	73,811	611,765

TABLEAU A. (Suite)

	1890	1889
Os, tonnes.....	79,263	72,187
Soles de pores lbs.....	29,884,009	3,143,672
Intérieurs, cwt.....	1,079,876	1,341,690
Chêne.....	118,813	119,738
Featherbeds, cwt.....	30,111	32,789
Plumes d'ornement, lbs.....	891,666	786,537
Cheveux.....	1,966,521	1,966,521
Chamvre, cwt.....	1,221,105	1,221,105
Peau,.....	189,281	189,281
Cornes etc, tonnes.....	188,028	188,028
Lait condensé, cwt.....	329,892	329,892
Traite et herbes.....	.....	.....
Grammes de semence.....	.....	.....
Peaux de moutons.....	.....	.....
Tabac.....	.....	.....
Car.....	.....	.....
Miel.....	.....	.....

Le tableau A ci-dessus démontre l'importance des chiffres d'importation par année, montrant en général une graduation ascendante qui la moyenne du tableau officiel n'indique point.—Le tableau démontre que la partie omise dans le tableau officiel nous prive de renseignements précieux.

Quant à la valeur des importations, le tableau officiel n'en parle guère. Et cependant, sans ces renseignements exacts, nous ne pouvons pas établir la valeur réelle de nos produits en Angleterre.—A ce sujet, il est bon d'attirer l'attention sur les valeurs contenues dans "L'ANNUAL STATEMENT OF THE TRADE OF THE UNITED KINGDOM FOR 1891" qui, sans doute, a servi à la confection du tableau publié par le département d'Ottawa. On y verra que les prix donnés, par exemple, pour la valeur des chevaux, du fromage, des œufs etc. sont absolument arbitraires et ne peuvent pas indiquer la valeur marchande. En effet, les chevaux importés en Grande Bretagne y sont évalués depuis \$86 00 à \$100.—Or, on sait que l'Angleterre importe surtout les meilleurs chevaux de France, d'Allemagne, de Russie, et d'Amérique, et que ces chevaux importés doivent coûter beaucoup plus du double des prix mentionnés.

Quant au fromage, les prix y donnés sont de 46 à 47 1/2 les 113 lbs. Or, ce prix est certainement de 25 pour cent moindre que les prix que nous obtenons en Angleterre. De même des œufs cotés à 16c. et 10c. la douzaine en Angleterre, tandis que ces prix représentent environ les prix payés ici pour l'exportation.

Il nous semble que le département d'Agriculture à Ottawa rendrait un grand service à l'agriculture canadienne en demandant à ses agents en Angleterre une étude annuelle approfondie du sujet, et en publiant un bulletin nous faisant connaître les détails des études ainsi faites.

Il est certain qu'avec un travail énergique de la part des officiers du département d'agriculture à Ottawa, nous pouvons augmenter considérablement nos exportations on marchés étrangers, ce qui amènera une prospérité proportionnelle pour notre agriculture souffrante.

CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE.

TROISIÈME ANNÉE, 1892.

RAPPORT DES JUGES.

(Suite)

No. 52.—JOSEPH BOLDU.

Le 2 août, nous avons fait la visite de la ferme de M. Joseph Bolduc, de la paroisse de St François, comté de Beauce, contenant 120 arpents, dont 70 labourables, 5 non labourables, 33 en forêt, d'un sol glaiseux, rocailleux et accidenté.

Voici le système de M. Bolduc: première année, après la prairie, blé; après pâturage, mélange d'avoine et pois et grain fourragère. Deuxième année, à la suite du blé, il met encore du blé. Troisième année, blé encore à la suite du blé avec engrais onfoui et deux gallons de miel et trèfle mélés ensemble. Il laisse on foin de 6 à 10 ans et pacage généralement 4 ans. Il ne devrait jamais labourer plus du terrain qu'il ne peut engraisser durant le cours de la rotation. Pour ce défaut, nous lui déduisons 1 point, et nous ne lui accordons que 3 points. La division de la ferme et les clôtures sont bonnes. Les champs sont exempts de mauvaises herbes; cependant nous lui avons déduit 1/2 point, pour quelques pieds de margerite.

La maison est bonne. Tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation sont anciens, et pas très commodes. Les instruments d'agriculture sont on nombre suffisant et d'une bonne qualité.

Les fumiers ne sont pas bien conservés, il n'y a pas d'abri. L'ordre général bon M. Bolduc ne tient pas de comptabilité. Améliorations foncières satisfaites; nous lui avons accordé 13 points sur 15 d'alloués pour cet item.

Quant au bétail, M. Bolduc a 1 jument poulinière, 1 poulain de l'année; 1 taureau, 6 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, 3 d'élevage de 2 ans, 2 de l'année; 1 bœuf, 15 brebis, et 14 agneaux. Il a cette année, sur sa terre, 2 arpents on blé, 14 on avoine, 1/2 on pois, 1/2 on grain de mil, 1/2 on lin, 1/2 on fèves, 1 on patates, 14 on prairie, 40 on pâturage et un jardin de 125 sur 145 pieds.

Le nombre de points accordés à M. Bolduc, soit 72.90, lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

No 53.—ALFRED TURGEON.

Nous avons fait le 5 août la visite de la terre de M. Alfred Turgeon de Saint-Vital de Lambton, comté de Beauce. Elle est de la contenance de 120 acres, dont 50 labourables, 25 non labourables et 35 en forêt. Le sol est de terre grise avec un sous-sol poroux.

Nous n'approuvons pas le système de M. Turgeon et nous ne lui accordons que 2 points pour cet item. Son système est comme suit:—Première année, avoine, pois avec engrais onfoui pour une partie, et grain fourragère, patates avec engrais. Deuxième année, à la suite des patates, blé, orge avec grain fourragère; il fauche 3 ans et pacage de 2 à 3 ans. Il engraisse la moitié du terrain qu'il labouré.

Les champs ne sont pas suffisamment divisés, nous lui avons déduit un demi point sur 2.

Les clôtures sont on bon ordre. Les champs, les prairies, les pâturages sont exempts de mauvaises herbes.

Le tableau pourrait être amélioré. Il faudrait prendre sur les lieux les prix véritables.

Les bâties sont excellentes : grange, étable, écurie, parfaitement adaptées à tous les besoins.

Les instruments d'agriculture sont en bon ordre et presque suffisants pour leur culture.

Les fumiers sont bien conservés et augmentés : L'ordre général, bon.

La comptabilité n'est pas complète, nous ne lui avons accordé que 2 points sur 3 d'alloués.

L'amélioration foncière est poussée avec énergie : l'épierrement, le redressement de cours d'eau, fossés et rigoles, etc., sont très satisfaisants.

Le bétail consiste en 1 étalon, 1 cheval de travail, 2 taureaux, 10 vaches laitières, 4 animaux de boucherie, 5 veaux de l'année, 1 bélier, 10 brebis et 9 agneaux.

Les récoltes sont : 12 acres en avoine,  $\frac{1}{4}$  en pois,  $\frac{1}{4}$  en fèves,  $\frac{1}{4}$  en choux de siam,  $1\frac{1}{2}$  en pommes de terre, 44 en prairie, 55 en pacage,  $\frac{1}{2}$  en verger, et un jardin de 100 pieds carrés.

Nous avons accordé à M. Turgeon 72.90 points qui lui donnent droit à un diplôme de Mérite Agricole.

#### No. 54.—PHILÉAS CHAMPAGNE.

Le 6 août, nous avons fait la visite de la ferme de M. Philéas Champagne, de Saint-Honoré de Shanley, comté de Beauce, contenant 252 acres dont 130 labourables, 30 non labourables, 60 en forêt, d'un sol composé de terre grise avec un sous-sol poreux.

Système de rotation : Première année, blé, avoine, sarrasin, pois avec graine fourragère, patates avec engrais. Deuxième année, à la suite des patates, blé avec graine fourragère. Il laisse 3 ans en prairie et pacage 3 ans. Il engraisse 6 arpents par année ; son fumier il le met en couverture, aussitôt que le foin est enlevé. Le système est défectueux en ce qu'il n'engraisse pas tout le terrain qu'il laboure, et nous lui déduisons 2 points en conséquence.

Nous déduisons un point sur la division de sa ferme, vu que les champs ne sont pas assez divisés, et qu'il n'ont aucune communication facile avec sa grange.

Les clôtures sont en bois, mais l'ordre laisse à désirer.

Les prairies et les pâturages sont exempts de mauvaises herbes.

Les bâties en général ne sont pas bien adaptées.

Les instruments d'agriculture sont presque suffisants, cependant nous lui déduisons un point sur 5.

Les fumiers ne sont pas bien conservés, il faudrait un abri.

Quant à la comptabilité nous n'avons pu lui accorder qu'un demi point.

Améliorations foncières satisfaisantes. Nous avons accordé pour l'épierrement et l'utilisation des pierres 6 points.

Le bétail se compose de deux chevaux de travail : 3 taureaux croisés, 10 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, 6 d'élevage de 2 ans, 6 de l'année, 7 brebis et 4 agneaux.

La récolte est de 26 $\frac{1}{2}$  acres en avoine,  $\frac{1}{2}$  en pois, 3 en sarrasin,  $\frac{1}{2}$  pour graine de mil, 1 en patates, 40 en prairie, 60 en pacage  $\frac{1}{2}$  en verger, et un jardin de 100 sur 180 pieds. Nous avons accordé à M. Champagne 72.80, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite Agricole.

#### No. 55.—AMBROISE VOYER.

Le 3 septembre, nous avons visité la ferme de M. Ambroise Voyer, de St-Cécile du Bic, comté de Rimouski, contenant 190 arpents, dont 160 sont

labourables, 20 en pacage non labourables, 10 en forêt, d'un sol partie argileux et partie sablonneux. Nous désapprouvons le système de rotation suivi par M. Voyer et nous ne lui accordons que 2 points pour cet item. Son système est comme suit : Première année, après prairie, blé, avoine, avec graine fourragère et engrais enfoui ; après pacage, blé, avoine, pois, seigle. Deuxième année, à la suite du blé, mélange de pois et avoine ; à la suite de l'avoine, seigle ; à la suite des pois, blé ; à la suite du seigle, seigle avec graine fourragère, un gallon de mil et 5 lbs. de trèfle à l'arpent, avec engrais enfoui que sur une partie, et patates avec engrais. Troisième année, après patates, blé, avec graine fourragère. Il laisse en prairie tant que le foin est abondant et pacage 3 ans. Il engraisse 10 arpents par année. Là où l'on peut labourer, le système consiste à ne jamais mettre à la charrue plus de terrain qu'il ne peut en engraisser.

La division et les clôtures sont bonnes, la maison est bien adaptée pour le confort de la famille.

Les autres bâties de la ferme sont très vieilles et M. Voyer doit les rebâtir l'année prochaine. Les instruments d'agriculture sont bons et presque suffisants. La conservation et l'augmentation des fumiers laissent beaucoup à désirer.

L'ordre général n'est pas aussi bon que l'on devrait s'y attendre.

M. Voyer ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Voyer possède 1 jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 3 ans, 1 de l'année ; 1 taureau, 11 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, 2 d'élevage de 2 ans, 2 de l'année, 1 bélier, 18 brebis et 19 agneaux.

Il avait sur sa ferme : 5 $\frac{1}{2}$  arpents en blé, 1 en orge, 16 en avoine,  $1\frac{1}{2}$  en pois,  $1\frac{1}{2}$  en sarrasin, 8 en avoine, pois et seigle, 6 en pommes de terre, 30 en prairie, 40 en pacage, un jardin de 60 sur 75 pieds.

Le nombre de points accordés à M. Voyer, soit 72.10 lui donne droit au diplôme de Mérite.

#### No. 56.—ADOLPHE ST-LAURENT.

Nous avons fait, le 30 juin, la visite de la ferme de M. Adolphe St-Laurent, de Saint-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska, contenant 105 acres dont 60 labourables, 4 non labourables d'un sol argileux, et de la terre grise en certains endroits. Le système suivi par M. St-Laurent est défectueux : Première année, blé, orge, avoine, sarrasin, avec graine fourragère, 1 gallon de trèfle "le vermont" par acre. Deuxième année, à la suite de la culture sarclée, il met du blé, orge, avec graine fourragère. Il laisse en foin aussi longtemps que le foin est abondant et pacage de 2 à 3 ans. Environ 6 acres de terrain qu'il laboure ne reçoivent pas d'engrais, si ce n'est qu'à la rotation suivante : pour cela, nous lui avons déduit 1 point sur 4.

Les champs ne sont pas assez divisés et nous lui retranchons un point sur cet item.

Les clôtures sont bonnes et les champs exempts de mauvaises herbes.

Les bâties en général ne sont pas bien adaptés pour la ferme.

Les instruments agricoles sont presque assez nombreux et bien bons.

Les fumiers sont bien conservés et augmentés.

L'ordre général, bon. M. St-Laurent ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisan-

tes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués pour l'épierrement et l'utilisation, fossés, redressements, drains, plantations forestières, etc., etc.

Le bétail sur la ferme consiste en : 2 chevaux de travail, 1 taureau, 5 vaches laitières, 6 animaux d'élevage de 2 ans, 2 de l'année, 1 bélier, 24 brebis et 17 agneaux.

Il avait cette année, 4 acres en blé, 2 en orge, 4 en avoine, 2 en mélange d'avoine et pois 2 en pommes de terre, 2 $\frac{1}{2}$  en blé d'inde pour ensilage, 10 en prairie, 10 en pacage, 1 $\frac{1}{2}$  en fourrages verts, 1 en verger et un jardin de 100 sur 50 pieds.

Nous avons accordé à M. St-Laurent 72.05 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 57.—CHARLES BARBEAU.

Le 30 juillet, nous avons fait la visite de la ferme de M. Charles Barbeau, Ste-Marie, comté de Beauce, contenant 80 arpents dont 65 sont labourables, 5 non labourables et 10 en forêt, d'un sol partie d'alluvion, partie glaiseuse et partie sablonneuse.

Le système de rotation suivi par M. Barbeau est bon, le voici : Première année, avoine. Deuxième année, culture sarclée avec fumier enfoui, orge, avoine avec de la cendre. Troisième année, à la suite de la culture sarclée, orge, avoine avec graine fourragère ; où était l'orge, l'avoine avec la cendre, il met de l'avoine avec engrais enfoui et graine fourragère,  $\frac{1}{2}$  minot de mil et 5 lbs. de trèfle à l'arpent. Il laisse en prairie de 5 à 7 ans. et pacage 3 ans. Il met de la cendre sur ses pâturages toutes les fois qu'il les laboure. La division est assez bonne, cependant nous déduisons un quart de point.

Les clôtures sont en bon ordre et bons matériaux.

Quant aux mauvaises herbes, nous avons ôté un point parce que nous avons vu quelques pieds de marguerites blanches sur sa terre.

La maison est telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports.

La grange, l'étable, l'écurie, remises à bois et à voitures, la chambre à har nais sont tous bien commodes et propres aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture ne sont pas suffisants, nous avons déduits 2 points sur 5 d'alloués.

Les fumiers ne sont pas bien conservés, pour cela nous avons retranché 1 point sur 5. Outre l'engrais produit sur place, M. Barbeau a acheté 78 minots de cendre et 2 sacs de superphosphate.

L'ordre général bon.

M. Barbeau a obtenu 2 points sur 3 pour la comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes.

Le bétail est bon, surtout les chevaux : il se compose de deux étalons Almont, 1 jument poulinière, 2 poulains de deux ans, deux d'un an ; 4 vaches laitières, et un veau.

Récolte : un arpent en orge, 3 $\frac{1}{2}$  en avoine, 1 $\frac{1}{2}$  en fèves,  $\frac{1}{4}$  en betteraves à vaches, 1 $\frac{1}{2}$  de choux de siam, 1 $\frac{1}{2}$  de carottes,  $\frac{1}{4}$  de pommes de terre, 20 en prairie, 35 en pacage, un jardin de 80 sur 75 pieds et 1 $\frac{1}{2}$  de tabac.

M. Barbeau a reçu 70.35 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 58.—F. X. GAULIN.

Le 25 juillet, nous avons fait la visite de la ferme de M. Xavier Gaulin,

de St-Eugène, comté de l'Islet, contenant 130 arpents dont 114 labourables, 7 non labourables, 18 en forêt, d'un sol argileux et une partie sablonneuse.

Le système de M. Gaulin est comme suit : Première année, après prairie, blé avec engrais ; après pacage, avoine, seigle, pois, où la terre est faible. Deuxième année, où il y avait du blé, il sème des patates ; où il y avait de l'avoine, seigle, pois, la première année, il met encore le même grain avec graine fourragère, ensuite il met en pacage de 2 à 5 ans. Troisième année, à la place des patates, il met du blé avec graine fourragère, et fauche pendant 4 à 5 ans. Il engraisse 7 à 8 arpents de son terrain par année. Son système est défectueux en ce que la partie de sa terre qu'il met en pacage, et qui est la plus faible, est semée trop souvent et ne reçoit presque jamais d'engrais ; pour cela nous ne lui accordons qu'un point sur 4 d'alloués.

Sa terre n'est pas assez divisée par des clôtures pour suivre un bon système de rotation ; nous lui déduisons un point sur cet item.

Les clôtures sont bonnes et bien entretenues.

Il n'y a pas de mauvaises herbes sur sa ferme.

Les bâties sont bonnes, mais elles ne sont pas commodes. Les instruments aratoires sont bons, bien entretenus, mais pas assez nombreux.

L'ordre en général est assez bon. Quant à la comptabilité, nous n'avons pu accorder qu'un demi point pour ses notes de mémoires.

Améliorations foncières très satisfaisantes. M. Gaulin a obtenu 14 $\frac{1}{2}$  points sur 15.

Le bétail est canadien et consiste en 2 juments poulinières, 1 cheval de travail, 1 taureau, 9 vaches laitières, 1 bœuf de boucherie, 2 d'élevage de l'année ; 6 brebis et 8 agneaux.

Les récoltes étaient comme suit : 4 arpents en blé, 25 en avoine,  $\frac{1}{2}$  en pois,  $1\frac{1}{2}$  en mil pour graine,  $\frac{1}{2}$  en lin, 4 en pommes de terre, 30 en prairie, 50 en pacage et un jardin de quatre vingt-dix pieds carrés.

M. Gaulin a obtenu 70.15 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 59.—ALPHONSE POIRIER.

Le 1 août, nous avons visité la ferme de M. Alphonse Poirier, St-Joseph de la Beauce, de la contenance de 240 arpents dont 72 labourables, 100 non labourables, 68 en forêt ; d'un sol d'alluvion, une partie argileuse, une partie sablonneuse, et de la terre jaune.

Son système de rotation est comme suit : Première année, avoine. Deuxième année, avoine. Troisième année, avoine, orge, sarrasin, pois avec graine fourragère ; il met de l'engrais sur la moitié environ du terrain qu'il laboure. Il sème des patates avec engrais sur trois champs alternativement, qu'il fait suivre par une récolte de pois. Le système est défectueux en ce que M. Poirier n'engraisse pas tout le terrain qu'il laboure et nous lui déduisons 2 points en conséquence. La division et les clôtures sont bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, nous lui déduisons un point parce qu'il y a un peu de marguerite blanche.

La maison d'habitation et les bâties sont bonnes, mais la division de l'étable n'est pas commode.

Ses instruments aratoires étaient en ordre et en nombre suffisant. Le fumier n'était pas abrité, il y avait perte de matières fertilisantes, pour cela nous avons retranché un point sur les 5. L'ordre général bon, cependant les bâtiments laissent à désirer. M. Poirier ne tient pas de comptabilité.

Il y a très peu d'améliorations foncières sur cette terre.

Le bétail est croisé et consiste en 1 jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 3 ans, 2 de 2 ans; 6 taureaux, 13 vaches à lait, 8 animaux de boucherie, 3 d'élevage d'un an, 6 de l'année; 2 béliers, 24 brebis et 20 agneaux.

La récolte était comme suit: 21 arpents en avoine, 2 en pois, 1 en sarrasin,  $\frac{1}{2}$  en mil pour graine,  $\frac{1}{2}$  en fèves, 100 choux, 14 en pommes de terre, 50 en prairie, 100 en pâturage, 1 en verger et un jardin de 100 pieds carrés.

M. Poirier a obtenu 70,05 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 60.—ALPHÉ LALIBERTÉ.

Le 16 juillet, nous visitâmes la ferme de M. Alphé Laliberté, de la paroisse de St-Louis de Lotbinière, comté de Lotbinière, contenant 295 arpents dont 139 sont labourables, 165 en forêt, d'un sol argileux.

Nous n'approuvons pas le système de rotation suivi par M. Laliberté et nous ne lui accordons que deux points pour cet item. Son système est comme suit: Première année, blé, avoine, avec graine fourragère, un gallon de mil et un pot de trèfle à l'arpent, sarrasin, et patates avec engrais enfou.

Deuxième année, il met du blé à la place des patates, et de l'avoine à la place du sarrasin avec graine fourragère. Il laisse une partie en prairie aussi longtemps que le foin est abondant et l'autre partie est pacagée 2 ans. Il n'y a qu'une partie qui reçoit de l'engrais. Nous conseillons à M. Laliberté de ne jamais labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser; 2<sup>e</sup>, de diviser les champs de manière à les engraisser complètement et d'y faire une allée pour y conduire les animaux du dernier champ à la grange.

Les clôtures sont bonnes et les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne et bien adaptée aux besoins de sa famille; cependant la cave est trop basse; la grange, l'étable, l'écurie, bergerie et porcherie, le hangar à grain, sont tous en bon ordre mais pas bien adaptés.

Les instruments d'agriculture ne sont pas en nombre suffisant, mais sont d'une bonne qualité et en bon ordre.

Les fumiers sont bien conservés et augmentés.

L'ordre général bon.

M. Laliberté ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Laliberté a: 1 jument canadienne, 3 chevaux de travail, 1 poulain de 3 ans; 2 taureaux, 5 vaches laitières, 4 d'élevage de 2 ans, 5 de l'année; 1 bélier Shropshire, 9 brebis croisées et 9 agneaux.

Il a cette année sur sa ferme, 6 arpents en blé, 45 en avoine, 1 en pois, 4 en sarrasin, 3 en mil pour graine, 1 en patates, 53 en prairie, 50 en pâturage, et un beau jardin de 180 sur 90 pieds. Nous avons accordé à M. Laliberté 69,97 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 61.—JOSEPH OLIVIER.

Le 16 août dernier, nous avons visité la ferme de M. Joseph Olivier, de St-Edouard de Lotbinière (Rivière Boisclair) comté de Lotbinière, contenant 164 arpents, dont 134 sont labourables,

5 non labourables, 25 en forêt, d'un sol argileux.

Son système de rotation est comme suit. Première année, blé, avoine, sarrasin, orge, et pois avec graine fourragère, 2 gallons de mil et 3 lbs. de trèfle à l'arpent, avec engrais herbé avec le labour, sur une partie seulement; l'autre partie ne reçoit pas d'engrais, si ce n'est que quelques années plus tard. Il engraisse environ de 7 à 8 arpents par année. Il met le fumier qui reste à l'automne, en couverture sur la prairie. Le système est déficient en ce que M. Olivier n'engrasso pas tout le terrain qu'il laboure, ensuite parce qu'il n'entourne pas suffisamment le fumier à la herse, et qu'il y a perte de matières fertilisantes, et nous lui déduisons deux points en conséquence.

Nous lui déduisons 0,50 sur la division de sa ferme, vu l'absence d'une allée.

Les clôtures sont en bois, nous n'avons accordé que trois points sur 4, à cause de petites négligences.

On voit quelques mauvaises herbes dans les champs; nous lui avons été un point sur cet item.

La maison est bonne; la grange l'étable, l'écurie, porcherie et bergerie, sans être modernes, sont suffisantes pour le besoin.

Les instruments d'agriculture sont en nombre presque suffisant.

Les fumiers sont bien conservés.

L'ordre général laisse à désirer.

M. Olivier ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Le bétail sur cette ferme se compose de: 1 jument poulinière, 1 cheval de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 de l'année; 2 taureaux, 13 vaches laitières, mêlées canadienne, 1 veau de boucherie, 7 animaux d'élevage, quatre de l'année; quatorze brebis et cinq agneaux.

La récolte était comme suit: 112 arpents en blé, quatorze en avoine, deux en pois, trois en mélange de sarrasin, avoine et pois, 7 en mélange d'avoine et blé, 1 pour graine de mil, 1 en patates, 60 en prairie, 40 en pâturage, et un jardin de 100 pieds carrés.

En conséquence du nombre de points accordés à M. Olivier, soit 69,95, il a droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 62.—ANDRÉ LACROIX.

Le 30 juillet, nous avons fait la visite de la ferme de M. André Lacroix, Ste-Marie, comté de Beauce, contenant 200 arpents dont 150 sont labourables, 50 en forêt, d'un sol partie argileux et partie d'alluvion. Voici le système de culture de M. Lacroix: Première année, après prairie, blé, orge, avec graine fourragère et engrais enfou; après pacage, avoine, pois, mélange de pois et d'avoine, et graine fourragère sans engrais. Il laisse en foin de 5 à 6 ans et pacage de 5 à 6 ans. Nous conseillons à M. Lacroix de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser, en enrichir dans le cours de la rotation. Nous n'approuvons pas son système, et pour cela nous lui avons retranché un point sur 4.

La division de cette terre n'est pas parfaite; nous ne lui avons accordé qu'un point sur 2 accordés pour cet item.

Les clôtures sont bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, non seulement nous ne pouvons lui allouer les points pour leur destruction, mais nous serions plutôt disposés à en ôter sur d'autres items, où il les a gagnés, si nous ne savions pas qu'une quantité

de mauvaises herbes est transportée, par le vent, des terres voisines: C'est la marguerite blanche que l'on rencontre en grande quantité dans cette localité.

La mai-on est parfaitement adaptée aux besoins de la ferme.

Les autres bâtisses laissent à désirer.

Les instruments d'agriculture ne sont pas en nombre suffisant.

Les fumiers ne sont pas bien conservés, pour cela nous avons retranché un point sur cinq d'alloués.

L'ordre général, bon, excepté dans les champs.

M. Lacroix ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Lacroix a: 1 jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 taureau, 10 vaches à laitières, 8 animaux de boucherie, 6 d'élevage d'un an, 4 de l'année, un bélier, seize brebis et onze agneaux.

M. Lacroix a, cette année sur sa ferme, 4 arpents en blé,  $\frac{3}{4}$  en orge, 33 en avoine, 1 en pois, 1 pour graine de mil,  $\frac{1}{2}$  en lin,  $\frac{1}{2}$  en fèves,  $\frac{1}{2}$  en navets, 1 en pommes de terre, 25 en prairie, 60 en pâturage, et un jardin de 100 pieds carrés. Nous avons accordé à M. Lacroix 68,65, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 63.—EDWARD STEEL.

Le 9 septembre, nous avons visité la ferme de M. Edward Steel, Cap Noir, comté Bonaventure, contenant 105 acres en superficie dont 80 sont labourables, 10 non labourables, 15 en forêt, d'un sol sablonneux et argileux.

Le système que suit M. Steel est bon, le voici: Première année, il enfouit du varech et met de l'avoine. Deuxième année, avoine avec graine fourragère, patates avec engrais de poisson. Troisième année, avoine à la suite des patates avec graine fourragère. Il fauche 4 ans, met la première année du fumier en couverture bien pourri et émietté, par un temps pluvieux, ensuite il pacage 2 ans. Il engraisse toute sa terre, mais nous lui conseillons d'enterrer tout son fumier par un labour.

La division et les clôtures sont bonnes; nous y avons vu quelques mauvaises herbes et nous avons été un quart de point. La maison est bonne; la grange, l'étable, l'écurie, la porcherie, la bergerie ne sont pas bien adaptées.

Les instruments d'agriculture sont suffisants.

Quant au soin et à la préservation des fumiers, nous lui avons accordé 4 points sur 5.

L'ordre général laisse à désirer quant aux bâtiments et aux instruments d'agriculture.

M. Steel ne tient pas de comptabilité.

Pour ces améliorations foncières, M. Steel a obtenu 8 points sur 15; il a charrié trente quarts de poisson et 200 voyages de varech comme engrais. Le bétail se compose d'une jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 de l'année; 1 taureau, 3 vaches laitières, 3 animaux de boucherie, deux de deux ans, deux d'un an, deux de l'année; 6 brebis et deux agneaux.

Cette année M. Steel a: 1/16 d'arpent en blé "Camp white chaf," 15 en avoine, 1 en mélange d'avoine et sarrasin, 13 en plusieurs variétés nouvelles de pommes de terre, 26 en prairie, quinze en pâturage, un en

verger et un jardin de cent sur trente pieds.

Nous avons accordé à M. Steel 68,55, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 64.—CHARLES HAMEL.

Le 2 août, nous avons visité la ferme de M. Charles Hamel, de la paroisse de saint François, comté de Beauce, contenant 170 arpents, dont 94 sont labourables, 30 non labourables, et 25 en forêt, d'un sol d'alluvion, et la majeure partie d'une terre mêlée et glaiseuse en quelques endroits.

Le système que suit M. Hamel est assez bon, le voici: Première année, avoine, sur pâturage, avec graine fourragère; après prairie, blé, avoine, avec engrais. Deuxième année, à la suite de l'avoine, pois; à la suite des pois, avoine avec engrais; à la suite du blé, il met de l'orge, du sarrasin avec engrais et graine fourragère. Troisième année, où il y avait de l'avoine, des pois, il sème de l'avoine avec engrais et graine fourragère il engraisse tout le terrain qu'il laboure généralement. Il fauche aussi longtemps que le foin est abondant et pacage de 2 à 3 ans.

La division et les clôtures sont bonnes.

Nous avons trouvé quelques mauvaises herbes, pour lesquelles nous déduisons un demi point.

Les bâtisses de la ferme, en général, ne sont pas confortables et bien adaptées aux besoins.

Les instruments d'agriculture sont suffisants pour cette ferme.

Conservation et augmentation des fumiers parfaites. Ordre général, bon, excepté les bâtiments.

M. Hamel ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Bétail: 1 jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 3 ans; 9 vaches laitières, 5 animaux de boucherie, 3 d'élevage d'un an, 4 de l'année; 1 bélier Leicester enregistré, 14 brebis croisées et 11 agneaux.

La récolte était comme suit: 1  $\frac{1}{2}$  arpent en blé, 9 en avoine,  $\frac{1}{2}$  en pois,  $\frac{1}{2}$  en sarrasin, 1  $\frac{1}{2}$  en pommes de terre, 45 en prairie, 53 en pâturage, et un jardin d'un arpent carré.

Nous lui avons accordé 67,95 points, ce qui lui donne droit à un diplôme de Mérite.

#### No. 65.—J. B. VALLÉE.

Nous avons fait, le 5 juillet, la visite de la ferme de M. J. B. Vallée, de Ples-Isville de Somerset, comté de Mégantic. Elle est de la contenance de 162 arpents, dont 108 labourables, 20 en érable,  $\frac{1}{2}$  en verger et un jardin de 50 sur 100 pieds, d'un sol partie sablonneux, partie argileux, et partie de terre noire. Le système suivi par M. Vallée est comme suit: Première année, avoine avec graine fourragère, goudriolo de pois et d'avoine. Deuxième année, après avoine et pois, culture sarclée avec engrais enfou. Troisième année, après culture sarclée, blé, avoine, avec graine fourragère, 2 gallons de mil et 3 livres de trèfle à l'arpent. Il laisse en prairie de 2 à 3 ans, et il pacage de 1 à 2 ans. Nous avons été obligés d'ôter 1 point pour son système, parce qu'une partie ne reçoit pas d'engrais, dans le cours de la rotation.

La division est parfaite et les clôtures sont bonnes; les prairies et les pâturages sont bons et exempts de mau-

vaises herbes, de même que la culture sarclée.

La maison est bonne et bien adaptée aux besoins de la ferme.

La grange, l'étable, l'écurie, bergerie et porcherie, le bangar à grain sont sultans. M. Vallée a fait construire un silo qui lui donne satisfaction.

L'outillage n'est pas complet, nous n'avons alloué que 3 points pour cet item.

Tant qu'à la conservation et à l'augmentation des lumières, nous avons été 1 point parce qu'il n'est pas abrité.

L'ordre général est assez satisfaisant.

M. Vallée ne tient pas de comptabilité; nous lui avons accordé un demi point, pour ses notes de mémoire.

Quant à l'épierrement et à l'utilisation des pierres, M. Vallée en a été beaucoup qu'il a mises en clôtures, il charroye chaque année 100 voyages de terre noire, qu'il met sur les sables. Avec 600 crables il a fait 600 livres de sucre. Il a aussi planté comme ornement un certain nombre d'arbres forestiers le long du chemin. Le bétail est croisé Durham et bien beau. Les chevaux sont bons, 1. a une jument poulinière, 1 cheval de travail, 1 poulain Hambletonian de 3 ans, 1 de 2 ans et 1 de l'année, 1 taureau Ayrshire enregistré, 12 vaches laitières, 4 animaux de boucherie de 2 ans, 6 d'élevage de 2 et d'un an, 7 de l'année, 2 béliers, un Leicester et un agneau Shropshire enregistré, 10 brebis Leicester et 9 agneaux.

La récolte de cette année est comme suit: 3 1/2 arpents en blé, 20 en avoine, 2 1/2 en mélange avoine et pois, 2 en patates, 1 en blé d'inde pour grain, 40 en prairie, 30 en pâturage, et un jardin de 50 sur 100 pieds.

Le nombre de points accordé à M. Vallée, soit 67.75, lui donne droit à un diplôme de Mérite.

Industrie Laitière.

CONSEILS AUX FABRICANTS DE FROMAGE

POUR LE MOIS DE JUILLIET

Bureau du Commissaire de l'Industrie Laitière  
FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,  
OTTAWA.

PAR J. W. ROBERTSON,  
Commissaire de l'Industrie Laitière.

(Traduit de l'anglais par J. C. CHAPUIS,  
Assistant-Commissaire de l'Industrie Laitière.)

Le fromage du juillet, de même que le beurre de ce mois, a été réputé être le moins bon de l'été. Il devrait être exceptionnellement bon cette année. L'abondance d'herbe en juin, et la surabondance de pluie dans beaucoup de districts vont laisser le pâturage avec une herbe plus riche qu'à l'ordinaire. Les conditions favorables pour la production et la préparation du lait pour la fabrication de bon fromage peuvent être maintenues, si les patrons veulent se conformer aux simples règles qui suivent.

1o Les vaches ont besoin que leur propriétaire ait soin de leur fourrage:—

- (a) Une abondante ration de nourriture succulente.
- (b) Facilité de boire de l'eau pure au moins deux fois par jour;

(c) Distribution quotidienne de sel,  
(d) Abri dans le pâturage pour se soustraire à l'influence débilante du soleil de juillet.

(e) Régularité dans les heures de la traite.

f) Bons soins et bons traitements en tout temps; ils ont un grand effet sur le montant des profits.

2o Il faut empêcher les vaches de boire de l'eau impure et d'être jamais molestées par les chiens.

3o Il faut (a) passer le lait au tamis aussitôt qu'il est trait;

(b) L'aérer au moyen d'un appareil à aérer, ou en le transvidant, l'agitant ou le brassant;

(c) Le refroidir pour l'amener à la température de l'atmosphère;

(d) Le mettre à l'abri de toute contamination par de l'air impur.

On obtiendra un avantage immédiat et permanent dans l'exploitation en attirant l'attention de tous les patrons sur ces points, par l'envoi d'une notice concise, claire et polie leur rappelant quel est leur devoir sous ces divers rapports.

Lorsque le rendement du lait commence à diminuer, la tentation de suppléer d'une manière quelconque au déficit dans la quantité augmente. L'acte passé par le gouvernement fédéral à l'effet de prévenir les fraudes dans la fourniture du lait aux fromageries, boulangeries et fabricants de lait condensé, est un acte de saine législation.

Il défend d'envoyer dans ces fabricques du lait étendu d'eau ou 2o en aucune manière falsifié, ou 3o du lait dont la crème a été enlevée, ou 4o du lait communément appelé «crémé», ou 5o du lait dont la dernière partie extraite du pis de la vache (les époutes) a été gardée, ou 6o tout lait impur ou partiellement sur. La pénalité pour chaque infraction des diverses clauses de cet acte, après conviction devant un ou plusieurs juges de paix, consiste en une amende de cinquante piastres au plus, et de cinq piastres au moins, ainsi que des frais de poursuite.

L'amende lorsqu'elle est perçue, est payable moitié au plaignant ou au dénonciateur et l'autre moitié au représentant de la fabrique où le lait a été envoyé pour être distribué entre les patrons proportionnellement à leur intérêt respectif dans le revenu de la fabrique.

L'emploi méthodique de l'appareil Babcock pour l'épreuve du lait et le paiement du lait d'après sa qualité sont des moyens efficaces tant de développer la pratique de l'honnêteté que d'augmenter les profits.

Que chaque fabricant de fromage ait soin de faire publier le contenu de ce bulletin dans le journal de sa localité, et voie de plus à ce que chaque patron reçoive un exemplaire du numéro où il sera publié.

Voici quelques-unes des qualités qu'on aime dans le fromage de juillet et qu'il doit avoir:

- 1o Saveur riche, nette et crémeuse;
- 2o Consistance solide, ferme et onctueuse,
- 3o Texture fine, soyeuse et floconneuse,
- 4o Couleur luisante uniforme,
- 5o Aspect propre, symétrique et agréable à l'œil;
- 6o Grosseur uniforme,
- 7o Boîtes fortes, lisses, propres, d'exacte grandeur.

Pour fabriquer d'une manière régulière du fromage ayant toutes ces qualités, je conseille aux fabricants de s'attacher à:—

1o Obtenir un mélange parfait de la présure avec le lait en diluant l'extrait de présure et en brassant vigoureusement.

2o Employer assez de présure pour que le caillé soit à point pour être coupé au bout de 40 à 35 minutes à une température de 80° à 90° Fahr. Lorsqu'on emploie plus de présure qu'à l'ordinaire, il faut ajouter au caillé une quantité de sel proportionnellement plus grande.

3o Lorsque la coagulation commence, laisser le contenu du bassin à lait à l'état de repos parfait. Les vibrations du plancher et du bassin pendant l'épaississement du lait causent de la perte.

4o Pour le coupage, employer d'abord le couteau horizontal; et ne pas commencer activement le brassage, avant que les cubes de caillé commencent à s'écailler à la surface.

5o Elever graduellement la température de 96° à 98° Fahr.

6o Continuer le brassage jusqu'à ce que les particules de caillé soient si bien «cuites» ou «asséchées» que, lorsqu'on en presse une poignée pendant quelques instants, elles se séparent par leur propre poids à la moindre secousse.

7o Faire écouler le petit lait aussitôt que l'épreuve au fer chaud a décelé la présence de l'acidité. S'il y a du gaz dans le caillé il est bon de laisser continuer le développement de l'acidité avant de retirer le petit lait.

8o Il y a avantage à brasser avec la main jusqu'à ce que le caillé soit ferme.

9o Maintenir la température à 91° ou au-dessus.

10o Laisser le caillé se prendre en une masse.

11o Le retourner assez fréquemment pour que le petit lait ne s'amasse pas à l'intérieur ni à la surface.

12o Aérer le caillé s'il contient du gaz au besoin en le brassant ou en le passant au moulin et le maintenir ensuite à une température au-dessus de 94°.

13o Le gaz développé dans le caillé empêche le développement de l'acidité; et la présence de l'acidité prévient la formation du gaz. Il faut opérer de manière à faire disparaître le gaz par l'évaporation et à maintenir la température en ajoutant de l'eau chaude au caillé, ou en faisant arriver de la vapeur au bassin ou au vase dans lequel il est.

14o C'est seulement quand le caillé est assez sec qu'il est bon de le laisser se bien prendre et se bien tasser.

15o Lorsque la texture du caillé devient fibreuse, il faut le passer au moulin à couper.

16o Procéder à l'aération en brassant le caillé avant de le saler. Il suffit ordinairement de le brasser pendant 15 minutes.

17o Saler dans la proportion de 2 1/2 à 2 3/4 livres de sel par 1,000 livres de lait. Il faut varier la quantité de sel avec jugement, suivant la plus ou moins grande humidité du caillé au moment où l'on sale.

18o Commencer le moulage du caillé lorsque la surface rude produite par le sel sur chaque morceau de caillé commence à disparaître pour faire place à une surface gluante et moelleuse.

19o Des cordons en relief sur les bords des meules de fromages sont des indices de négligence dans le moulage, et sur le marché anglais diminuent la valeur du fromage de 2 à 3 chelins par quintal. Du soin dans le pressage et l'application des bandages, et de l'attention à retourner chaque matin le fromage en moule, empêcheront la formation de ces cordons. Entretenir la pression au moins 20 heures. Traitée de cette façon, le fromage aura un aspect agréable à l'œil, propre et symétrique.

2o On abaisse la température des

chambres d'affinage par des arrosages d'eau froide le matin et le midi.

21o La chambre d'affinage doit être parfaitement aérée et maintenue propre et nette.

Les fabricants de fromage peuvent obtenir gratuitement des exemplaires de ce Bulletin en anglais et en français, en en faisant la demande au Commissaire de l'Industrie Laitière, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

PRODUITS DE LAITERIE DU CANADA.

POUR L'EXPOSITION COLOMBIENNE UNIVERSELLE.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

BUREAU DU COMMISSAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Ottawa, le 28 avril 1893.

J'ai reçu instructions de l'Honorable Ministre de l'Agriculture de faire les arrangements qui pourront être nécessaires pour aider aux fabricants de beurre et de fromage à envoyer à l'Exposition Colombienne Universelle à Chicago en 1893 une collection de leurs produits qui représente ce qu'ils savent faire et qui fasse honneur à notre pays.

Les extraits qui suivent des règlements du Département de l'Agriculture de l'Exposition Colombienne universelle font connaître quelques détails sur ce qui se rapporte aux classes du beurre et du fromage.

Les Canadiens peuvent exposer dans chacune de ces classes et dans toutes.

BEURRE.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

11. Les produits de laiterie seront reçus pour être exposés, seulement du premier au dix des mois suivants: juin, juillet, septembre et octobre 1893.

12. L'arrangement de tous les produits de laiterie exposés se fera sous le contrôle de ce département.

13. Les lots de beurre exposés seront classés comme suit et limités aux suivants:

Classo 1. *Beurre de laiterie*.—Beurre fabriqué par l'exposant sur la ferme et provenant d'un troupeau mêlé. Le lot exposé consistera en un seul paquet pesant dix livres au moins et 20 livres au plus.

Classo 2. *Beurre de laiterie*.—Beurre fabriqué par l'exposant sur la ferme et provenant d'une seule race. Le lot exposé consistera en un seul paquet pesant dix livres au moins et vingt livres au plus.

Classo 3. *Beurre en pains moulés et de fantaisie*.—le beurre doit avoir été fabriqué par l'exposant. L'espace occupé par le lot exposé ne doit pas dépasser dix huit pouces carrés. Le poids total ne doit pas dépasser vingt livres.

Classo 4. *Beurre de beurrierie*.—beurre fabriqué par l'exposant et provenant du lait de troupeaux mêlés, écrémé à la beurrierie où le beurre a été fabriqué. Le lot exposé consistera en un paquet tel que préparé pour le commerce et pesant cinquante-cinq livres au moins.

Classo 5. *Beurre de beurrierie*.—beurre fabriqué par l'exposant avec du la crème fournie par les propriétaires des vaches. Le lot exposé consistera en un paquet tel que préparé

pour le commerce et pesant 55 livres au moins

1° Le beurre sera jugé quant aux qualités suivantes; les chiffres indiquent le nombre de points maximum pour chacune, la somme de tous ces maximums étant 100 :

Savour.....	45
Texture.....	25
Couleur.....	15
Salage.....	10
Emballage.....	5

Total..... 100

La couleur type générale du beurre sera celle que donne au beurre l'herbe du mois de juin.

Ce département fournira des blancs spéciaux pour l'usage des exposants de produits de laiterie

Les Canadiens devraient fabriquer d'excellents produits à présenter dans toutes les classes.

Afin de fournir à ceux qui se proposent d'exposer toute facilité de le faire, j'ai la permission de faire les annonces ci-après, et d'inviter tous les fabricants de beurre, gérants de beurrieres, patrons et producteurs de lait, à coopérer avec cœur à préparer une collection de Beurre du Canada telle qu'elle donne au monde une impression favorable sur les admirables et excellents avantages que notre pays possède pour l'exploitation laitière avec profit.

1o. Ceux qui se proposent de présenter des produits peuvent écrire (franc de port) au Commissaire de l'industrie laitière, Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et lui demander des étiquettes-adresses pour le beurre et des formulaires d'inscription (entry forms).

2o Tout fabricant de beurre, producteur de lait ou autre représentant de quelque beurrierie ou laiterie, peut faire, par fret, au Commissaire de l'industrie laitière à Montréal ou à Ingersoll (Ontario), un envoi du beurre pour exposition dans l'une des classes ou dans toutes celles dans lesquelles il a le droit d'exposer, et les envois doivent être rendus à Montréal ou à Ingersoll entre le 31 mai et le 2 juin, entre le 28 juin et le 30 juin, entre le 30 août et le 1er septembre, et entre le 27 septembre et le 29 septembre.

3o Le beurre pour toutes les classes et pour les quatre concours différents (juin, juillet, septembre et octobre), peut avoir été fabriqué dans un mois quelconque de l'année.

4 Le beurre doit être emballé avec soin de manière à n'être pas affecté par la chaleur pendant le trajet depuis le lieu de fabrication jusqu'à Montréal ou Ingersoll, où il a été pourvu un entrepôt froid; de là le beurre sera transporté jusqu'à Chicago dans des wagons-réfrigérateurs, et au bâtiment de l'industrie laitière dans les terrains de l'Exposition, il sera placé dans des vitrines-réfrigérateurs préparées à cet effet.

5o Le gouvernement canadien paiera tous les frais de fret aussi bien que pour le soin du beurre pendant l'exposition et jusqu'à ce qu'on en ait ensuite disposé.

6o Par autorité du Ministre de l'Agriculture j'ai la permission d'annoncer que le gouvernement avancera sur tout le beurre reçu à Montréal et à Ingersoll tel prix que le Commissaire de l'industrie laitière pourra fixer.

7o Plusieurs experts compétents d'une réputation reconnue dans les provinces d'Ontario et de Québec, ont été invités à aider au Commissaire de l'industrie laitière à choisir entre les lots reçus à Montréal et à Ingersoll le beurre qui sera jugé mériter d'être en-

voyé à Chicago. Tout point douteux sera laissé hors de compte.

8o Après que les jugements auront été prononcés à Chicago à chacun des quatre concours, le beurre qui aura reçu des médailles ou des mentions honorables, sera arrangé en groupes par provinces, de manière à faire autant que possible ressortir les faits importants touchant aux intérêts de l'industrie laitière et de l'agriculture en général dans les différentes provinces du Canada.

FROMAGE.

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

14. Les lots de fromage exposés venant des Etats Unis et du Canada seront classés comme suit et limités aux suivants:

Classe 1. Fromage Cheddar.—le lot exposé consistera en un fromage, d'un diamètre de 14 pouces au moins et de 16 au plus, d'une hauteur de 9 pouces au moins. Le poids en sera de 60 livres au moins.

Classe 2. Fromage Cheddar.— pour consommation dans le pays.—le lot consistera en un fromage, d'un diamètre de 12 pouces au moins et de 15 au plus, d'une hauteur de 6 pouces au moins.

Classe 3. Fromages moyens.—le lot exposé consistera en un fromage, d'un diamètre de 14 pouces au moins et de 15 pouces 1/2 au plus, d'une hauteur de 6 pouces au moins et de 7 pouces 1/2 au plus.

Classe 4. Fromages plats (Flats).— le lot exposé consistera en un fromage, d'un diamètre de 13 pouces au moins et de 15 pouces au plus.

Le poids en sera de 20 livres au moins et de 40 au plus.

Classe 5. Fromages Young America.—le lot exposé consistera en quatre fromages en un paquet. Le poids total en sera de 30 livres au moins et de 45 au plus.

Classe 6. Fromages Domestique Suisse.—le lot exposé consistera en un fromage de poids de 30 livres au moins.

Classe 7. Fromages briques (Brick).—le lot exposé consistera en six fromage-briques en un seul paquet. Le poids total en sera de 20 livres au moins et de 30 livres au plus.

Classe 8. Fromages de laiterie.—fromage fabriqué par l'exposant sur la ferme et provenant du propre troupeau de l'exposant. Le lot exposé consistera en un fromage, pesant 30 livres au moins.

Classe 9. Fromages Ananas (Pineapple).—le lot consistera en quatre fromages en un paquet.

15. Les fromages Cheddar et plats seront les uns et les autres classés en deux groupes, 1° blancs et 2° colorés, et ils seront jugés séparément. Tout fromage des Etats-Unis ou du Canada autre que ceux qui sont mentionnés ci-dessus et présenté pour être exposé, et tout fromage venant d'ailleurs qu' des Etats Unis et du Canada et présenté pour être exposé, seront soumis aux restrictions quant à la qualité, que le chef du Département pourra fixer au moment où sera faite la demande d'espace.

Tout fromage des Etats-Unis et du Canada connu dans le commerce comme "américain" et "canadien" qui sera présenté pour être exposé, devra être fabriqué du lait entier.

Tout fromage qui aura été coupé, percé ou entamé du quelque manière que ce soit, ne sera pas admis pour être exposé.

18. Tous les fromages seront divisés en deux classes: ceux fabriqués avant l'année 1893 et ceux fabriqués

pendant l'année 1893, et ils seront jugés quant aux qualités suivantes; les chiffres indiquent le nombre de points maximum pour chacune, la somme de tous ces maximums étant 100 :

Savour.....	45
Texture.....	20
Couleur.....	15
Salage.....	10
Aspect.....	10

Total..... 100

Les fabricants de fromage canadiens devraient faire de nombreux et excellents produits à présenter dans les classes 1, 2, 4, 5 et 8. Dans la classe 5 seront admis les fromages communément appelés "Canadian Loaf", ou "Truckle."

Puisque tous les fromages seront divisés en deux classes principales: "ceux fabriqués avant l'année 1893, et ceux fabriqués pendant l'année 1893," tout exposant canadien peut présenter dans chaque classe des concours qui auront lieu dans les mois de juin, de juillet, de septembre et d'octobre, du fromage fabriqué avant 1893, aussi bien que du fromage fabriqué en 1893.

Afin de fournir à tout fabricant de fromage qui a du fromage de qualité excellente l'occasion de présenter du fromage à l'exposition, j'ai la permission de faire les annonces ci-après et d'inviter tous les fabricants de fromage, agents de vente, gérants de fromagerie et patrons, à coopérer avec cœur à préparer une collection de fromages canadiens telle qu'elle donne au monde une impression favorable sur les admirables et excellents avantages que notre pays possède pour l'exploitation laitière.

1o Ceux qui se proposent de présenter des produits peuvent écrire (franc de port) au Commissaire de l'industrie laitière, Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, et lui demander des étiquettes-adresses pour le fromage et des formulaires d'inscription (entry forms).

2o Tout fabricant de fromage ou autre représentant de quelque fabrique ou laiterie, peut envoyer, par fret, adressés au Commissaire de l'industrie laitière à Montréal ou à Ingersoll (Ontario) deux fromages pour une des classes ou pour toutes; et les fromages doivent être rendus à Montréal ou à Ingersoll entre le 21 mai et le 2 juin, entre le 28 juin et le 30 juin, entre le 30 août et le 1er septembre, et entre le 27 septembre et le 30 septembre.

3o Les fromages pour toutes les classes et pour les quatre différents concours (juin, juillet, septembre et octobre) peuvent avoir été fabriqués dans un mois quelconque. S'il est envoyé deux fromages provenant du même bassin de caillé, on pourra souder l'un des fromages pour l'examiner à Montréal ou à Ingersoll et laisser l'autre intact pour l'exposition de Chicago.

4o Le gouvernement canadien paiera tous les frais de fret, aussi bien que pour le soin du fromage pendant l'exposition et jusqu'à ce qu'on en ait ensuite disposé.

5o Par autorité de l'Honorable Ministre de l'agriculture j'ai la permission d'annoncer que le gouvernement avancera sur tout le fromage reçu à Montréal et à Ingersoll tel prix que le Commissaire de l'industrie laitière pourra fixer.

6o Plusieurs experts compétents d'une réputation reconnue dans les provinces d'Ontario et de Québec, ont été invités à aider au Commissaire de l'industrie laitière à choisir d'entre les lots reçus à Montréal et à Ingersoll les

fromages qui seront jugés mériter d'être envoyés à Chicago. Tout point douteux sera laissé hors de compte.

7o Après que les jugements auront été prononcés à Chicago à chacun des quatre concours, les fromages qui auront reçu des médailles ou des mentions honorables, seront arrangés en groupes par provinces, dans le bâtiment de l'industrie laitière et dans la pyramide de produits employés à faire ressortir les faits importants touchant aux intérêts de l'industrie laitière et de l'agriculture en général dans les différentes provinces du Canada.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le gouvernement canadien supportera toutes dépenses de transport, de l'étagage, du soin et de la vente du beurre et du fromage.

Les différents exposants jouiront de toutes les facilités qui peuvent exister ou qu'il sera en notre pouvoir de leur procurer pour obtenir des médailles ou s'acquiescer du prestige; et il ne leur sera demandé d'encourir aucun risque quelconque, car le gouvernement ne réclamera aucun rabais sur le prix payé d'avance pour les fromages.

Ce sont là des mesures libérales en faveur de ceux qui se livrent à la grande industrie laitière du Canada, et je vous invite à coopérer avec cœur à rendre l'exposition de beurre et de fromage du Canada la plus belle qui ait jamais été faite.

JAMES W. ROBERTSON,

Commissaire de l'industrie laitière

ENTREZ DANS UN SYNDICAT SANS TARDER.

M. Peter Macfarlane, inspecteur général des syndicats de fromageries, et dévoué tout entier à ces organisations si fortoment recommandées par l'Honorable Ministre de l'Agriculture, est allé rencontrer les différents propriétaires et patrons dans quelques paroisses du comté de St-J. Nous sommes heureux de constater qu'il a eu le plus agréable accueil à La Présentation et à St-Denis. Presque tous, dans ces deux paroisses, ont compris les immenses avantages qu'offre un syndicat de fromageries.

Mais si nous voyons avec plaisir l'empressement que mettent certaines paroisses à encourager les syndicats, nous constatons avec beaucoup de peine que d'autres paroisses importantes refusent, pour des considérations trop légères, l'encouragement que leur offre le gouvernement du Québec.

Le Courrier croit de son devoir, dans l'intérêt, non seulement des propriétaires, des fabricants et des patrons, mais encore dans l'intérêt de la région tout entière et de l'industrie du fromage dans la Province de Québec, de conseiller aujourd'hui à tous ceux qui ont intérêt à ce que cette industrie progresse, de former des syndicats.

Les raisons les plus puissantes rendent aujourd'hui ces associations nécessaires, indispensables. "Les syndicats, dit l'Honorable M. Beaudin, lors de la visite des Ministres à l'École d'Industrie laitière, sont l'organisation, et l'organisation c'est le succès. Le syndicat est aussi l'école, comme vous le savez. Il est formé par la réunion de plusieurs fabricants qui choisissent leur inspecteur lequel est accepté et payé pour la moitié de ses frais par le gouvernement, s'il est porteur d'un brevet de l'École de St-Hyacinthe. Il est de la dernière importance que tout le pays soit syndiqué."

Nous avons souligné à dessein ces dernières lignes. L'honorable Minis-

tre de l'Agriculture prévoyait sans doute le jour où les acheteurs de fromage qui avaient acheté l'année dernière, les yeux fermés, deviendraient de plus en plus difficiles, surtout après les déclarations de l'assemblée de Bristol dans laquelle on a mis les acheteurs en garde contre les mauvais fromages qu'on recevait sur les marchés.

Il est de l'intérêt général, pour la bonne réputation du *French cheese*, et si l'on ne veut pas tuer chez nous cette industrie précieuse, d'offrir aux acheteurs une garantie d'uniformité dans la fabrication, et cette garantie ne peut être donnée que par les syndicats.

Un grand nombre de personnes ne pouvaient s'expliquer, il y a quelques années, comment il se faisait que M. MacPherson, le roi du fromage, obtenait toujours des prix beaucoup plus élevés que tous les autres fabricants. C'est que M. MacPherson s'était attaché, pour visiter les nombreuses fromageries dont il est propriétaire, un inspecteur qu'il payait non seulement \$450, mais de \$700 à \$800 par saison.

Nous avons déjà raconté une conversation qu'avait M. Macfarlane avec un acheteur de fromage, lors de la convention à Ste-Thérèse. Nous la rééditons en résumé :

*L'acheteur.*—J'ai trouvé du très bon fromage dans Arthabaska.

*M. Macfarlane.*—C'est que dans Arthabaska, il y a des syndicats organisés.

*L'acheteur.*—Ce ne peut être la seule raison, puisque dans St-Hyacinthe, j'ai rencontré du fromage moyen.

*M. Macfarlane.*—Vous remarquerez que l'année dernière St-Hyacinthe et Bagot n'avaient pas de syndicats.

*L'acheteur.*—Mais même dans Shefford j'ai eu du très bon fromage.

*M. Macfarlane.*—Il existe des syndicats dans Shefford.

C'est ainsi que cet acheteur était parvenu à trouver qu'il recevait le meilleur fromage de là où il existait des syndicats.

Est-ce le prix à payer qui effraye? Voyons! Chaque fabrique aura à payer à peu près \$13.50 par année. Disons que 100 patrons alimentent cette fabrique. Le coût pour chacun dans ce cas, sera de TREIZE CENTIMS ET DEMI par année. Quel est celui qui, sous prétexte d'économiser 13 centims et demi par année, osera risquer non seulement le nom de sa fabrique, mais encore la réputation du fromage dans toute une région? Pas d'économie de bouts de chandelle! Ce ne sont pas des milliers de piastres que l'on a à risquer pour essayer, c'est une bagatelle de quelques sous. Que l'on entre immédiatement dans un syndicat. Plus tard il sera trop tard.

Il est toujours trop tard pour barrer la porte de son stable quand le cheval est volé.

(*Courrier de St-Hyacinthe.*)

## Apiculture.

### TRANSVASEMENT D'UNE COLONIE.

C'est article ne devant paraître que sur le No. de juin du *Journal*, il va nous falloir laisser de côté quelques points qu'il eût fallu développer plus ou moins, si sa publication eut pu avoir lieu plus tôt, mais dont l'utilité serait maintenant problématique en raison de l'avancement de la saison. Il n'y a que le transvasement d'une colonie dans une autre ruche, qu'il me semble opportun de traiter avant d'enlamer le sujet de l'essaimage. Je vais donc en dire quelques mots croyant par là être utile à quelque lecteurs dé-

sireux de mettre les abeilles qu'ils possèdent dans des ruches à cadres.

Le premier pas à faire, étant naturellement de préparer à l'avance ce qui est nécessaire à cette opération, consiste à se procurer une ruche perfectionnée pourvue de ses cadres; une soixantaine de petites tringles en bois (le cèdre semble favorable) ayant le soin de les couper au moins  $\frac{1}{2}$  pouce plus long que la profondeur des cadres et à peu près  $\frac{1}{4}$  de pouce carré; préparez aussi deux ou plusieurs bouts de planche ayant un pouce ou deux de plus en longueur et en largeur que vos cadres; ces planches vous seront nécessaires. Choisissez maintenant la première belle journée que vous verrez les abeilles activement à l'ouvrage; armez-vous de votre fumigateur (le fumigateur est un petit instrument à soufflet servant à enfumer les abeilles et conséquemment à les maîtriser; il est indispensable); prenez votre ruche perfectionnée, vide de ses cadres et rendez-vous à la ruche que vous voulez transvaser, ou transférer; envoyez à l'entrée de la ruche trois ou quatre fortes bouffées de fumée et frappez ensuite légèrement sur la ruche, ce qui induira les abeilles à se bourrer de miel; enfumez encore, et quand vous entendrez un bourdonnement puissant dans l'intérieur, cela vous indiquera que les abeilles sont maintenant complètement en état de bruissement. Tournez maintenant votre vieille ruche sans dessus dessous et appliquez votre ruche à cadres sur votre vieille ruche de manière que les deux ouvertures correspondent. Frappez alors à coup redoublés sur la ruche de dessous; ce tintamarre stupéfiera tellement la reine et les autres que vous les verrez immédiatement monter dans le haut; continuez à frapper jusqu'à ce que vous voyiez quelles sont à peu près toutes montées, ce qui nécessitera quelques fois de dix à vingt minutes, placez maintenant vos abeilles exactement au même endroit où elles étaient et emportez votre vieille ruche, veuve de ses abeilles, à quelque distance du rucher ou encore mieux dans un endroit abrité et transférez alors les vieux rayons que vous devez, sous toutes considérations, remettre à vos abeilles; car, à cette saison, ils doivent être pleins de miel et de couvain. Déclouez un ou deux des côtés de votre ruche, et ajoutez les rayons de couvain qui s'y trouvent dans les cadres, que vous devez naturellement avoir à la main, de la manière suivante :

Prenez d'abord une des petites planches mentionnées plus hauts, détachez un morceau de rayon, appliquez le sur votre petite planche et essayez un cadre dessus, taillez le rayon afin qu'il puisse entrer parfaitement en dedans du cadre; s'il y a des vides remplissez les par des petits morceaux de rayons. Servez-vous à présent de vos petites tringles; appliquez en sur le rayon transféré en nombre suffisant pour tenir le rayon en place; mettez maintenant une autre planche pardessus et tournez le tout sans dessus dessous; mettez de petites tringles sur ce côté et attachez ce premier rayon que vous devez porter à vos abeilles: cela contribuera à rétablir l'ordre. Continuez l'opération jusqu'à ce que tous vos rayons soit transférés.

Quant aux rayons à alvéoles de faux-bourdon, vous devez autant que possible éviter de les remettre, car leur abondance dans une ruche induit les abeilles à en élever un bien trop grand nombre et cela au détriment de leur équivalent en abeilles ouvrières et, soit dit en passant, de ces individus il y en a toujours de reste; ces rayons sont bien faciles à reconnaître en raison de leur grandeur, (bien facile du

reste à distinguer étant au moins un tiers plus grands que les alvéoles d'ouvrières). Quand tous ces rayons seront transférés portez les tous à vos abeilles et après trois ou quatre jours, les petites tringles soutenant les rayons peuvent être ôtées, les abeilles auront alors collé les rayons les uns aux autres et aux abords des cadres, suffisamment pour qu'il ne soit pas nécessaire de les soutenir. Ces explications paraîtront peut-être superflues au lecteur indifférent, mais elles auront l'avantage de simplifier de beaucoup l'opération pour quiconque voudrait l'entreprendre.

### ESSAIMAGE.

Au moment où le lecteur lira ceci, il y aura dans beaucoup de ruches quelques colonies qui auront déjà envoyé un essaim et probablement d'autres sur le point d'en envoyer, et dans presque toute la province la miellée principale, la floraison du trèfle, sera sur le point de commencer. Que nous faut-il maintenant faire pour tirer le meilleur parti possible de cette miellée qui nous arrive. D'abord quand un essaim primaire laisse la ruche, il est incontestable qu'il faut qu'il y ait des causes à cela, et ces causes ne sont rien autre chose que le grand nombre d'abeilles actives et l'encombrement de l'intérieur de la ruche par le couvain et le miel; de fait l'inspection d'une ruche après qu'un essaim en est sorti prouvera à l'évidence qu'il n'y a aucune alvéole de disponible, pour que les ouvrières puissent déposer ce qu'elles amassent; mais il va de soi que cet état de choses ne s'est pas opéré en quelques jours, de sorte que quand les abeilles en sont venues au point d'envoyer un essaim, c'était au moins dix jours avant que cet essaim était prêt à s'en aller et pour les raisons suivantes: Contrairement à l'opinion générale, quand un essaim quitte la ruche mère, sa majesté la reine accompagne cet essaim qui est composé de toutes les abeilles assez âgées pour pouvoir voltiger et naturellement, en prévision de ceci, elles auront d'avance ordonné le soin de construire des "Alvéoles royales." Ces alvéoles royales contrairement aux autres sont presque de la forme et de la grosseur du gland et accolées aux rayons de manière à ce que leur ouverture soit dans la direction du plateau. Le nombre de ces cellules royales peut varier de une à vingt; ces cellules, cela va sans dire, contiennent un insecte qui sera assez développé pour devenir une reine: la première qui fera son éclosion sera celle qui régnera sur cette colonie, si par hasard les circonstances sont telles que cette ruche n'envoie pas d'autre essaim.

### OU PLACER L'ESSAIM PRIMAIRE ET AUSSI SA SOUCHE, POUR EN OBTENIR LE MEILLEUR RENDEMENT?

Voilà un problème assez complexe mais dont la réflexion nous aide à trouver une solution. D'abord, avec l'essaim primaire, partent toutes les abeilles qui sont en état d'amasser le miel; mais, si cet essaim est placé ailleurs qu'à l'endroit de l'ancienne ruche, c'est-à-dire n'est plus sur le même plateau, l'essaim, dis-je, perd un grand nombre d'abeilles actives (retournant à leur ancien plateau) qui lui seraient pourtant bien nécessaires. L'on me répondra peut-être que ces abeilles ne sont pas perdues: c'est en effet la vérité; mais, par le moyen recommandé plus haut, les deux colonies seraient beaucoup mieux équilibrées, car en transportant la souche à un autre

endroit, l'essaim se trouve renforcé par les abeilles qui sont aux champs au moment où cet essaim laisse la ruche, et si, comme il arrive souvent, la miellée est de courte durée, vous avez au moins quelques chances d'avoir du surplus de l'essaim.

Pour celui qui tient autant au rendement en miel qu'à l'augmentation du nombre de ses colonies, l'empêchement de tout essaim secondaire de la vieille ruche est très important, car cette ruche, par le fait de la perte de cette nouvelle bande, serait alors trop affaiblie pour être en état de donner quelque revenu; cet empêchement d'essaim secondaire est d'ailleurs assez facile. D'abord nous avons laissé la vieille ruche avec sa population grandement réduite par la perte de toutes ces abeilles actives, mais avec quelques milliers de jeunes abeilles nouvellement écloses, qui dans quelques jours seront à l'ouvrage; et en tenant compte qu'il en écote 1,500 à 2,000 par jour, 8 ou 9 jours après que le premier essaim est parti, la population de cette ruche s'est déjà considérablement augmentée et, justement dans l'espace de ces 9 jours, la cellule royale la plus âgée est sur le point de faire son éclosion. Donc la première reine qui écote, induira et accompagnera un second essaim si l'apiculteur n'a pas le soin de détruire toutes les autres cellules royales; mais je vous avoue qu'il faut avoir l'œil ouvert quand nous faisons l'inspection de la ruche dans le but de détruire ces cellules, car la manie des abeilles, de se protéger contre tout intrus, de se grapper aux alentours déjoue souvent nos inspections, de sorte qu'il y faut porter grande attention. Il serait dangereux de détruire ces cellules royales avant d'être positif qu'il y a une jeune reine d'éclore, car quelque fois en n'en laissant qu'une comme cela se fait cette cellule pourrait ne pas nous donner de reine, celle-ci ayant peut-être été tuée par le mouvement et le déplacement des rayons. Le meilleur indice qu'une jeune reine est nouvellement éclore, vous sera démontré par la capsule de la cellule nouvellement ouverte. Rappelez-vous que par la position des cellules royales une reine fait son éclosion par le bas.

Si vous voyez que votre ruche est déjà bien peuplée au moment où la première jeune reine est éclore, vous pouvez mettre votre réceptacle à miel, et une dizaine de jours ensuite vous pouvez vous attendre qu'elles vont travailler dans celui-là, car je vous avoue que quand la miellée est encore abondante, quand la jeune reine demande place pour déposer ses œufs, je vous avoue, dis-je, que ces vieilles ruchées, vous déposez dans ces réceptacles (que l'on appelle ordinairement hausse, magasin, étage supérieur, etc.) 20 à 30 lbs. de miel et souvent à très courte échéance, car cette vieille ruchée depuis 3 semaines ou à peu près se trouvant dépourvue de reine fécondée, les abeilles naturellement emplissent de miel toutes les cellules vides de couvain qu'elles avaient à la main et, pendant ce laps de temps, elles doivent en avoir amassé une certaine quantité; mais aussitôt que leur nouvelle reine commence à faire sa ponte et manque d'espace, vous les verrez faire un déménagement en règle de bas en haut et vous verrez que votre hausse se gonflera en peu de temps. L'insertion d'un petit morceau de rayon contenant du couvain dans le centre de votre hausse serait un amorce très effective, je doute qu'il y ait quelque chose de mieux.

J. H. BLAIS.

**Arboriculture et Horticulture.****Arbres Forestiers.**

DISTRIBUTION GRATUITE.

Avis Officiel.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

Par suite d'arrangements conclus par l'Hon. Commissaire de l'Agriculture, le département de l'Agriculture est actuellement en état de fournir gratuitement aux Sociétés d'agriculture et aux Cercles agricoles qui en feront la demande, une certaine quantité d'ARBRES FORESTIERS tels que tilleuls (bois blanc), frênes, ormes, érables, etc., etc.

En recevant ces arbres on n'aura à payer que les frais de transport.

On est prié d'adresser les demandes au Département de l'Agriculture, à Québec, dans les mois de mars et d'août de chaque année.

**Ecole d'Arboriculture**

(Sous le patronage du gouvernement de la province)

A

L'ÉTABLISSEMENT DES

**Révérands Pères Trappistes**

DE NOTRE DAME DU LAC, O.K.A.

AVIS.

Enseignement de la greffe, de la culture et de la taille des arbres fruitiers en général.

Indication des soins à prendre et des remèdes à appliquer pour préserver les arbres des insectes et des autres dangers : Instruments et médicaments nécessaires à cette fin, et la manière de s'en servir, etc., etc.

On y enseigne aussi la fabrication du cidre et des vins.

Pour admission, s'adresser sur les lieux ou par lettre au

Rév. Père Supérieur.

**Enseignement Agricole.**

ÉCOLES D'AGRICULTURE

DE

**Ste-Anne de la Pocatière**

ET DE

L'ASSOMPTION.

AVIS.

En vertu des nouveaux arrangements intervenus entre le gouvernement et ces écoles, quinze élèves auront droit d'être admis chaque année à en suivre les cours gratuitement. Ces élèves,

dit élèves boursiers, devront s'adresser au commissaire de l'Agriculture pour en obtenir leur droit d'admission, fournir un certificat d'instruction primaire, avoir au moins 15 ans et établir qu'ils ont l'intention de se livrer à l'agriculture et qu'ils peuvent compter plus tard avoir une terre à cultiver.

DES MODIFICATIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ FAITES DANS L'ORGANISATION DE CES ÉCOLES. de manière à rendre plus pratique l'instruction qui y est donnée aux jeunes gens et il est à espérer que ces institutions recevront de la jeunesse agricole tout l'encouragement qu'elles méritent.

FERME-ÉCOLE

DE

**Notre-Dame du Lac,**

O.K.A.

Sous la direction des RR. PP. Trappistes.

AVIS.

Les jeunes gens qui désirent s'instruire ou se perfectionner dans l'art agricole pourront aller suivre les cours pratiques qui se donnent à cette école en se faisant autoriser par l'honorable Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation qui limite toutefois à dix le nombre des élèves officiellement recommandés.

Ces élèves seront logés et nourris gratuitement par les R.R. P.P. Trappistes.

Une buanderie et une fromagerie sont en opération sur la ferme.

Une pépinière, un verger, l'élevage du bétail et toutes les branches les plus importantes de l'agriculture et de l'horticulture y sont exploitées et constituent un cours général pratique d'agriculture que les élèves peuvent suivre avec le plus grand profit.

**NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE.**

Tout cultivateur devrait faire donner à ses enfants au moins une bonne instruction primaire. Celui qui néglige ce devoir comprend mal ses obligations comme père de famille et comme citoyen. On admet bien cela, mais dans la pratique trop de parents se montrent d'une indifférence déplorable quand il s'agit de l'éducation de leurs enfants.

On dit avec raison que l'agriculture est encore loin d'être entourée de la considération qu'elle mérite. N'est-ce pas un peu de la faute des cultivateurs eux-mêmes qui trop souvent s'obstinent à voir dans la noble profession d'agriculteur un métier vulgaire, ou tout au plus un art mécanique ne reposant que sur la routine et les habitudes acquises ?

L'instruction est devenue indispensable au cultivateur qui veut se perfectionner dans son art, depuis que la science a ouvert à l'agriculture des voies nouvelles.

On a tout amélioré, animaux, outillage, mais d'un autre côté, la concurrence est devenue beaucoup plus forte. Les méthodes d'autrefois ne sont plus applicables aujourd'hui.

La question de la main d'œuvre est devenue un problème de mécanique. L'alimentation et la production du

bétail ou des plantes se réduit à un problème de chimie.

L'amélioration des races végétales et animales est un problème de physiologie.

L'agriculture raisonnée a ses règles, ses préceptes, basés à la fois sur la science et sur la pratique.

Pour comprendre les principes qui servent de base à la science agricole il faut les étudier. La pratique ne consiste qu'à dans leur application.

Il n'y a pas de pratique raisonnée sans théorie positive.

Quelques notions de zoologie, de botanique, de chimie, de toisé, de comptabilité sont d'une utilité incontestable au cultivateur.

Ces sciences ne sont guère enseignées dans les écoles primaires; dans les maisons d'éducation supérieure, on ne les étudie pas au point de vue agricole, et d'ailleurs peu de cultivateurs peuvent envoyer leur fils dans ces institutions.

Il a donc fallu créer des établissements où les jeunes cultivateurs reçoivent un enseignement professionnel spécial au point de vue de la carrière à laquelle ils se destinent. Ce sont les écoles d'agriculture.

Tout ce qui s'enseigne dans ces écoles, soit en classe, soit sur le terrain, a pour but de former de bons cultivateurs. Non seulement ils apprennent à cultiver d'après les méthodes les plus perfectionnées, mais on leur explique le pourquoi des choses. On complète leur éducation générale; on développe chez eux l'esprit d'observation et d'initiative, on les met au courant des progrès accomplis dans toutes les branches de l'agriculture.

Les conditions offertes par ces écoles sont des plus avantageuses. Les élèves boursiers sont logés et nourris gratuitement; on les paye même le leur travail.

On a soulevé des objections contre les écoles d'agriculture. Quelques esprits étroits sont allés jusqu'à nier leur utilité d'une manière absolue. D'autres ont critiqué leur organisation. Les uns prétendent qu'on y accorde une trop grande place à la théorie; d'autres trouvent que l'enseignement théorique est trop restreint.

Le nouveau prospectus de l'école d'Agriculture de Ste Anne, que nous avons publié dans un numéro précédent, nous paraît répondre à toutes les objections, et donner des explications aussi claires que satisfaisantes sur le mode d'enseignement suivi. Nous conseillons aux pères de famille qui s'intéressent au succès de leurs enfants de l'examiner avec soin, et ils en jugeront par eux-mêmes.

Quand on offre aux jeunes cultivateurs des avantages plus considérables pour étudier leur profession que ceux qu'on peut rencontrer même dans l'apprentissage d'un simple métier, ils ont grandement tort de ne pas en profiter. On ne leur demande aucun sacrifice pécuniaire. On leur donne, tout en les payant, l'occasion d'acquiescer les connaissances spéciales que les progrès agricoles ont rendus nécessaires à ceux qui veulent véritablement se distinguer.

Plus on donnera d'extension à l'enseignement agricole, plus on verra disparaître les préjugés, et plus on redonnera l'agriculture aux yeux de tous, et surtout aux yeux des cultivateurs eux-mêmes.

FERME-ÉCOLE

DU

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DU LAC

A O.K.A.

L'École d'Agriculture des RR. PP. Trappistes d'Oka, fondée en 1892 par le Révérend Père, Dom M. Antoine,

abbé de Notre Dame du Lac des Deux-Montagnes, a pour but de former de bons agriculteurs par un enseignement pratique avant tout.

Il y a des formes expérimentales où sont faits tous les essais et expériences qui nécessitent certaines études longues, difficiles et coûteuses. Une partie des résultats que l'on y obtient ne peuvent s'appliquer pratiquement; une autre partie au contraire entre dans le domaine de la pratique et y rend de grands services aux agriculteurs. Ces formes nécessitant beaucoup de frais sont généralement fondées et soutenues par le gouvernement.

À côté de ces formes expérimentales viennent alors se ranger celles qui réunissent tous ce que la science et l'expérience recommandent, dans une région déterminée, comme réellement bon et pratique, tout ce qui, soit comme bêtes et machines, soit comme animaux, soit comme procédé de culture est réellement reconnu comme tel par des hommes expérimentés. Ces formes sont des formes modèles où chacun peut venir puiser tous les renseignements et conseils nécessaires à une bonne exploitation. On y adjoint généralement des écoles où les jeunes gens qui se destinent à la culture ont toutes les facilités pour se former d'une façon absolue parfaite, en travaillant eux-mêmes et recevant de vive voix des chefs de culture et de professeurs spéciaux toutes les explications nécessaires.

L'école des RR. PP. Trappistes d'Oka est une de ces dernières et voici l'enseignement qui y est donné :

Les élèves, en travaillant par eux-mêmes, apprennent à exécuter tous les travaux qui peuvent se rencontrer sur une ferme : labour, semailles, horticelle, et d'une manière générale toutes les façons culturales à donner à la terre; ils apprennent à conduire et entretenir en bon état de fonctionnement toutes les machines agricoles; à panser les chevaux, traire et soigner les vaches, combiner et préparer les rations; ils acquièrent l'habitude des animaux, du coup d'œil pour en juger immédiatement de la valeur et du parti à en tirer. Ils apprennent à connaître la notion des différents sols et les façons qui leur conviennent le mieux. Ils se familiarisent avec la question des assolements et rotations et avec celle si importante des engrais et amendements. Ils apprennent à faire un bon choix de graines et à adopter les plantes et fourrages qui conviennent le mieux à une ferme déterminée étant donné la nature de son sol, sa distance à une grande ville et l'état du marché.

L'école des R. R. P. P. Trappistes outre l'agriculture enseigne aussi l'arboriculture et la pomologie. Un professeur spécial est chargé de cette partie importante et donne à la pépinière des leçons de plantation, de taille, de greffe et des soins généraux à donner aux arbres fruitiers.

Une buanderie, une fromagerie, un chais permettent aux élèves qui le désirent de se mettre au courant de la fabrication du beurre, des fromages, du vin et du cidre. Toutes les facilités pour la pratique et les explications possibles à ce sujet leur seront données.

Conditions d'admission.  
Pour être admis, les aspirants doivent :

1o Avoir au moins quinze ans révolus et jouir d'une bonne santé.

2o Présenter un certificat de bonne conduite morale.

3o Connaître les éléments de la grammaire française et les quatre règles simples d'arithmétique.

4. Prouver qu'ils ont l'intention et les dispositions nécessaires pour exploiter une ferme ou pour se livrer à une industrie agricole.



50 Payer par mois un prix à fixer par le directeur de l'école, d'après la somme de travail que voudra et pourra fournir le sujet et le genre d'études qu'il voudra faire. Ce prix ne sera pas au-dessous de \$10 par mois.

60. Les élèves seront tous tenus de travailler sur la ferme, les études étant pratiques et les explications ne devront être données qu'au travail surtout.

70 En vertu d'arrangements intervenus entre le gouvernement et cette école, 10 élèves satisfaisant aux conditions ci-dessus énoncées pourront être admis gratuitement chaque année. Ces élèves dits élèves boursiers devront suivre le même règlement que les autres.

8. L'école fournit le logement et la nourriture. Les élèves n'ont rien à payer pour la literie ni pour les ustensiles de toilette, mais le lavage du linge demeure à leur charge qu'ils soient élèves boursiers ou non. L'usage des journaux d'agriculture et de la bibliothèque sont gratuits.

90 L'année scolaire s'ouvre vers le 25 février et se termine vers le 24 décembre. Mais les élèves peuvent être admis en tout temps de l'année. Ils peuvent rester à l'école aussi longtemps qu'ils le désirent et tant qu'ils ne sont pas assez forts pour diriger par eux-mêmes une exploitation.

La ferme-école d'Oka est certainement la plus considérable, la mieux construite et la mieux outillée de la province. Elle est amplement pourvue de tous les instruments les plus perfectionnés et d'animaux de race. Outre la buanderie, la fromagerie, le chais et le jardin potager, qui est très vaste et parfaitement bien tenu, on y rencontre encore une scierie, une forge, un atelier de charonnage, un moulin à farine, une boulangerie et un homme spécial est chargé de la conduite de nombreuses ruches.

Les élèves y ont sous les yeux l'exemple d'une culture rationnelle, soignée et payante. On n'y entreprend rien qui ne puisse donner des résultats pratiques et ne puisse être imité en plus petit par tout cultivateur un peu intelligent.

L'école répond aux conseils qui lui sont demandés et fixe chaque année des époques et des jours où il sera donné à la pépinière des leçons publiques d'arboriculture et de pomologie.

## Sociétés et Cercles.

### CIRCULAIRE OFFICIELLE

ADRESSÉE AUX CERCLES.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Québec, mai, 1893.

Monsieur.....

Secrétaire Trésorier du Cercle Agricole de.....

Comme il paraît exister quelque doute sur la manière dont les fonds des cercles, provenant tant de la souscription des membres que de la subvention du Gouvernement, devront être employés, nous tenons à ajouter quelques explications à nos circulaires précédentes.

Le Conseil d'Agriculture, à sa séance du 11 avril dernier, a adopté une résolution, autorisant les cercles à employer à l'achat de graines fourragères, toute la souscription de leurs membres si le bureau de direction des cercles le juge à propos.

L'octroi qui sera payé à ces associations par le Gouvernement devra être

consacré à quelques unes des autres fins établies par la loi.

Maintenant, quant au montant exact que votre cercle devra toucher il nous est impossible de le déterminer de suite. Il faut attendre pour cela que les différentes associations agricoles de votre comté nous aient transmis leur rapport annuel constatant sous serment le montant de leur souscription, au désir de la loi. Nous ne pourrions donc vous faire connaître ce détail qu'au mois d'octobre prochain.

Dans tous les cas, quel que soit le montant souscrit par toutes les associations de votre division, l'octroi total ne pourra pas excéder le maximum fixé pour cette division, par les lois antérieures établissant les octrois aux sociétés d'agriculture.

Si la souscription totale de votre Société d'Agriculture et de vos cercles agricoles est plus élevée que celle requise pour retirer du Gouvernement l'octroi maximum accordé à votre région, alors cet octroi sera réparti entre chaque association au prorata ou à raison de la souscription de chacune. Ainsi, dans un comté qui a droit à un octroi annuel de \$704.00, si la Société d'Agriculture souscrit \$200.00 et les cercles \$400.00, ces derniers toucheront les deux tiers de \$704.00 qu'ils se partageront entre eux.

Les directeurs des CERCLES ne doivent pas oublier que leur programme et conséquemment les dépenses à faire par leurs associations doivent être approuvés par le Commissaire de l'agriculture.

De plus ils ne doivent prendre aucun engagement sur leurs fonds sans y avoir été autorisés d'avance par le département.

Nous vous engageons fortement à payer une partie de vos prix en engrais de commerce, en plâtre, en grains ou graines d'espèces améliorées, ou en arbres fruitiers, de la manière que vous le déciderez. De cette façon, tout en récompensant le mérite, vous pourriez introduire de nouvelles et d'excellentes variétés de céréales et de légumes, ce qui ne contribuera pas peu à l'amélioration de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
LOUIS BEAUBIEN.

Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

### EXCELLENT PROGRAMME

Programme d'opérations du Cercle Agricole de la municipalité des cantons unis de Suffolk et Addington, dans le comté d'Ottawa, pour 1893.

1er. Assemblée du cercle le 1er de chaque mois: conférences, lectures de journaux agricoles et traités agronomiques, discussions sur différents sujets agricoles.

2e. Achat d'un bélier Shropshire.

3e. Achat d'un verrat Berkshire.

4e. Achat d'une certaine quantité d'engrais de commerce et distribution gratuite à chacun des membres du cercle de la quantité nécessaire pour une planche d'essai.

5e N'ayant pas encore le moyen d'acheter un taureau de race, le cercle a résolu d'ouvrir un concours et de donner un ou des prix au meilleur taureau reproducteur dans la municipalité.

### CONFÉRENCES AGRICOLES.

Devant le Cercle Agricole de la paroisse de Saint-Joachim, comté de Montmorency, une conférence a été donnée, le 29 mai dernier, par le Révérend Messire Jos. G. McCrea, Ptre.

Le sujet traité a été "l'importance de

la culture de la lentille comme fourrage à être donné en vert aux vaches laitières lorsque l'herbe des pâturages se fait dure et rare. Manière de préparer la terre pour assurer un bon rendement. Nécessité de mélanger la lentille avec de l'avoine, orge ou seigle, afin d'empêcher la lentille de verser et de pourrir sur le champ, etc., etc."

Devant le Cercle Agricole de la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud, comté de Vaudreuil, des conférences ont été données, le 15 mai dernier, par le Révérend Messire J. O. Rémillard, Ptre. et monsieur Emery Lalonde, médecin.

Le sujet traité par le premier conférencier a été "le bon égoûttement des terres, les différents genres d'égoûttement et la nécessité du bon égoûttement des terrains."

Le second conférencier, M. E. Lalonde, donna une conférence sur la pomologie. Les principaux points traités furent: 1o le choix des arbres; 2o la manière de les planter; 3o soins à leur donner.

Devant le cercle agricole de Sainte-Rose, comté de Laval, le 22 mars dernier, une conférence a été donnée par M. le comte des Etangs sur un système de culture sans la prairie, sur la betterave à sucre, et sur l'utilité des syndicats en général.

Cette conférence a été bien goûtée et engagera certainement plusieurs cultivateurs à faire quelques arpents de betteraves à sucre.

M. le comte a aussi l'intention d'établir ici un petit champ d'expérience et de démonstration qui serait certainement une bonne école pratique pour tous ceux qui aiment à se rendre compte de leurs travaux agricoles, etc.

M. le président, Octave Vannier, et M. le maire Léonard n'ont eu que des félicitations à adresser à M. le conférencier et l'invitent à revenir nous intéresser souvent.

LE SECRÉTAIRE.

### CERCLE AGRICOLE DE ST-EUSTACHE.

Mars, 1893.

Sur l'invitation de M. O. Dalaire, conférencier agricole provincial, notre cercle s'est réuni afin de s'organiser conformément à la nouvelle loi concernant les cercles. Le conférencier dit tout le bien que font et que pourront faire les cercles. Il ajoute que c'est au moyen de ces réunions de paroisse que l'on discutera mieux les avantages qu'offrent les sociétés d'agriculture. Ces discussions généraliseront les connaissances agricoles et augmenteront par conséquent les concurrents dans les sociétés. Il insiste surtout sur l'importance qu'il y a d'avoir dans chaque paroisse un bureau de renseignements où les efforts que font les gouvernements pour l'agriculture soient compris et appréciés par le peuple; le conférencier soutient que les gouvernements quels qu'ils fussent, ont toujours plus fait pour l'agriculture que le cultivateur n'a fait lui-même; mais il avoue en même temps que le peuple a manqué d'explications de ces travaux et que des sommes considérables n'ont pas sérieusement profité à la masse des cultivateurs.

À l'avenir les rapports des formes expérimentales, de la société de l'industrie laitière, de la société des ensileurs, des diverses conférences, etc., etc., devraient être données à lire à quelques-uns des membres du cercle chargés de noter les passages les plus pratiques et les plus convenables à l'avancement général. Ces notes feraient

l'objet d'une ou de plusieurs des séances du cercle et le secrétaire ferait un rapport très succinct au journal de l'agriculture, des impressions générales de l'assemblée et surtout des meilleurs cultivateurs sur les sujets vraiment importants.

Cet ensemble d'études ne peut avoir que d'excellents résultats au point de vue pratique.

La moyenne de lait par vache a été d'environ 30 lbs par jour dans les meilleures semaines, et il s'est vendu dans la même paroisse de St-Eustache près de 500 tonnes de son et de moulée l'an dernier par les marchands du village.

Octroi aux cercles.—A. Renaud désire faire remarquer que le partage de l'octroi entre les cercles n'est pas aussi satisfaisant que l'aurait été une somme déterminée pour chaque piastre de souscription, eût-elle été moindre; on ne sait pas au juste à quoi s'en tenir et l'intérêt cesse d'être aussi grand quand le nombre de souscriptions devient considérable.—M. Renaud approuve de tout cœur l'étude de l'agriculture dans les cercles. Les belles discussions faites dans le passé en sont une garantie.

M. le conférencier répond à M. Renaud que jusqu'ici les \$50,000 votées par la Législature ont plus que suffi aux sociétés et que si ce montant devenait insuffisant tout le monde n'aurait qu'à s'en féliciter.

L'organisation de 4 à 500 cercles agricoles dans la Province devra changer la face de bien des choses.

O. E. DALAIRE.

### VICTORIAVILLE.

CONFÉRENCE AGRICOLE.—SYNDICAT DE FROMAGERIE.

Le 9 mars dernier, a eu lieu à Victoriaville, une conférence agricole. Le révérend M. Dauth, curé de St-Léonard sur la demande du cercle agricole de la paroisse de Ste-Victoire, avait bien voulu consentir à venir donner cette conférence. Le révérend M. Dauth, comme on le sait, a été dénommé officiellement par Sa Grandeur Mgr Gravel pour prêcher l'agriculture dans le diocèse de Nicolet. J'ai assisté à cette conférence.

Quand le révérend M. Dauth se verra sur la fin de sa vie, certainement, cet homme pourra se rendre le témoignage d'avoir rendu service à ses compatriotes et à son pays. En lui brillent deux qualités qui en font un citoyen précieux et qui doivent lui concilier l'estime et la vénération de tous; il est, en effet, à la fois et apôtre et laboureur. En même temps qu'il se dévoue au bien des âmes de ses semblables, en même temps aussi, il se dévoue à leur bien-être temporel en leur communiquant les sciences profondes et pratiques qu'il possède en agronomie. Le révérend M. Dauth, dans ses conférences, se met à la portée de son auditoire; le langage qu'il parle est un langage simple, compréhensible pour tous et raisonné; dans la direction et les conseils qu'il donne aux cultivateurs, il ne dit rien qui ne puisse être mis à exécution même par les plus pauvres.

Plusieurs des membres du clergé étaient présents à la conférence de ce jour. L'église que le révérend M. Tessier, curé de la paroisse, avait eu la complaisance de faire servir pour la circonstance était littéralement remplie. Grand nombre de cultivateurs des paroisses avoisinantes où la conférence avait été annoncée se trouvaient aussi dans foule.

La conférence dura depuis 1½ heure p. m. jusqu'à 5 heures environ.

Monsieur le conférencier rappela d'abord les trois principes fondamentaux sur lesquels repose le succès de toute culture et qu'il a déjà exposés aux cultivateurs de Ste-Victoire dans une conférence précédente. Ces trois principes sont les suivants : le drainage, l'ameublissement et l'engrais. Il annonce ensuite les sujets suivants comme devant être l'objet de la présente conférence, savoir : la culture des légumes, le silo et l'industrie laitière.

**1. Culture des légumes.**—La culture des légumes est la base d'une bonne culture. Tout cultivateur qui ne cultive pas chaque année, pour l'usage des animaux de sa ferme, au moins un arpent de légumes n'est pas un bon cultivateur. Après avoir donné le procédé à suivre pour réussir à obtenir une bonne récolte de légumes, M. le conférencier recommande entre autres, la culture de la patate et celle de la betterave. Les patates donneront 300 à 400 minots à l'arpent et les betteraves 200 à 1000 minots.

**2. Silo.**—Monsieur le conférencier dit que la découverte de l'ensilage a été une grande providence que Dieu, dans sa bonté, a ménagée aux hommes. L'ensilage est surtout un bienfait immense pour les cultivateurs du Canada où nos hivers sont si longs. Ce grand blé d'Inde qui atteint une hauteur de 14 à 15 pieds et qui, ici, à cause de la rigueur de notre climat, n'a pas le temps de produire ses épis, doit être mis de côté. Ce blé d'Inde ne constitue pas une nourriture substantielle pour les animaux parce qu'il contient trop d'eau. Le meilleur blé d'Inde pour l'ensilage est le blé d'Inde canadien ou le blé d'Inde jaune à dent de cheval ou encore le blé d'Inde Long Fellow. M. le conférencier donne ensuite une direction pour la manière d'emplir les silos.

**3. Industrie laitière.**—Au sujet des vaches, M. le conférencier recommande, pour notre pays surtout, et en premier lieu, la vache canadienne, puis la Jersey et enfin la vache Ayrshire. Le bénéfice que rapporte une bonne vache est considérable et le soin qu'elle exige est relativement peu dispendieux; on peut nourrir deux vaches pendant une année entière sur un arpent de terre. M. le conférencier donne une direction relativement au soin et à la nourriture de la vache à l'étable et au pâturage. Il attire surtout l'attention des cultivateurs sur l'importance qu'il y a de hacher et d'échauffer le fourrage destiné à la nourriture des animaux. Il attire aussi leur attention sur différents autres sujets, entre autres, sur l'importance d'une bonne rotation, sur l'importance des riches engrais que l'on pourrait utiliser avec les os, le fumier humain, etc.

Monsieur le conférencier consacra la dernière partie de son entree au profit des dames un grand nombre présentes à l'assemblée. Il leur enseigna comment avoir un beau jardin. Il leur donna une direction pour réussir à avoir de belles fleurs, une bonne récolte de beaux melons, de beaux oignons, de beaux choux, de beau tabac, etc., etc., etc.

Monsieur le conférencier déplora aussi le malheur du trop grand nombre de nos compatriotes qui émigrent aux Etats-Unis. "N'est-il pas lamentable", s'est-il écrié au cours de son entree, quand nous avons dans notre pays, tant de si belles et de si bonnes terres, voir un si grand nombre de nos Canadiens, après avoir ruiné et épuisé leurs terres par une mauvaise culture s'en aller s'enfermer dans les manufactures des Etats Unis pour y gagner leur vie. A-t-ils les Américains avaient nos belles terres, eux qui font pousser

des terres si ingrates, ils ne les quitteraient jamais." Après la conférence, M. D. O. Bourbeau, président du cercle agricole de la paroisse de Ste-Victoire, avec beaucoup de délicatesse, complimenta M. le conférencier au sujet de la science profonde qu'il possède en agronomie, le remercia des enseignements qu'il a donnés et l'assura qu'il emporte avec lui la reconnaissance de tous les cultivateurs de la paroisse de Ste-Victoire et de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre.

M. Côté, instructeur de beurrerie et de fromagerie, est alors invité à prendre la parole. Comme l'heure est avancée M. Côté se borne à faire quelques suggestions aux cultivateurs pour obtenir un lait de bonne qualité et par la production de bon beurre et de bon fromage. Pour la même fin, il attire aussi leur attention sur les soins de propreté à donner aux canistres destinés à transporter le lait à la fromagerie, sur le traitement à donner au lait après la traite des vaches et en particulier sur le soin de l'aération, etc., etc., etc. Et l'assemblée se dispersa.

Le même jour, dans l'après-midi, avait eu lieu aussi à Victoriaville une assemblée des propriétaires de fromagerie du comté d'Arthabaska. Le but de l'assemblée avait été l'organisation du syndicat des fromageries du comté d'Arthabaska pour la saison prochaine. Je n'exposerai pas ici la constitution des syndicats de fromagerie, je n'en ai pas le loisir et ce serait d'ailleurs rendre ce rapport trop long et trop ennuyeux; je me contenterai de dire que c'est une mesure des plus efficaces pour obtenir un fromage de meilleure qualité et par là, d'en faciliter la vente et d'en obtenir un plus haut prix.

L'assemblée eut donc lieu sous la présidence de M. D. O. Bourbeau.

Les élections des officiers donnèrent le résultat suivant : Les mêmes membres que l'année dernière pour directeurs; M. Germain St. Pierre, pour inspecteur; M. Jos. Trudel, pour secrétaire. M. Félix Baril, marchand et industriel de la paroisse de Wauvick, exhiba alors dans l'assemblée une boîte à fromage confectionnée d'après un mode nouveau et dont il est l'inventeur. La forme de cette boîte est cylindrique comme les anciennes, mais ses côtés sont formés de trois planches minces collées ensemble et dont l'une, celle du milieu, est disposée perpendiculairement aux deux autres dans le sens des fibres du bois. Cette confection particulière a pour effet de rendre cette boîte presque aussi solide que si elle était d'acier. M. Baril a eu l'honneur de recevoir, de la part de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec, une commande spéciale de ces boîtes pour servir au transport du fromage destiné à être envoyé à l'exportation de Chicago. Assurément, ce n'est pas une faible recommandation pour la qualité de ces nouvelles boîtes, et aussi, M. Baril n'a-t-il reçu, dans la circonstance présente, de la part des membres de l'assemblée, les plus chaleureuses félicitations pour l'invention dont il vient d'être l'auteur.

M. Germain St. Pierre donna ensuite une conférence sur l'épreuve du lait. Au moyen d'un instrument spécial appelé instrument Babcock qu'il avait apporté avec lui pour la circonstance, M. St. Pierre fit l'épreuve de quatre échantillons de lait différents et fit voir aux membres de l'assemblée les différents degrés de richesse qu'ils contenaient. Grâce à ce précieux instrument Babcock, les propriétaires de fromagerie sont en état de payer aux patrons leur lait selon ce qu'il vaut, c'est-à-dire selon la quantité de matière grasse qu'il contient. Ce nouveau mode de payment sera aussi

adopté avant longtemps, alors le lait gras et bien conditionné des patrons qui soignent bien leurs vaches, et qui donnent à leur lait le traitement convenable avant de le porter à la fromagerie, ne sera plus confondu avec le lait maigre ou mal conditionné des patrons négligents et ainsi justice sera rendue à tous.

M. C. Thibeault, de Victoriaville, produisit alors dans l'assemblée un nouvel aérateur de lait fait par lui-même. La confection particulière du nouvel instrument le rend bien supérieur à tous ceux du même genre inventés jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, M. D. O. Bourbeau se leva pour clore la séance. M. le président engagea fortement les patrons de la fromagerie à souscrire à la Société d'Industrie laitière de la province de Québec. Pour une piastre, montant de la souscription, envoyée à M. E. Castel, secrétaire de la société, à St-Hyacinthe, on devient membre de la société et on en reçoit le rapport annuel. Ce rapport sera très volumineux et exceptionnellement intéressant cette année. Il contiendra le détail complet de l'assemblée annuelle de la société tenue à St-Hyacinthe en décembre dernier ainsi que le rapport complet du congrès agricole qui vient d'avoir lieu à Québec. Ce rapport, ajoute M. le président, formera une lecture instructive et intéressante pour vous mêmes et vos enfants. Vous puiserez dans ce rapport des connaissances nombreuses en fait d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture. Vos enfants, en le lisant, apprendront à bien cultiver le sol et à l'aimer; par là, ils s'attacheront à notre chère patrie et s'épargneront le triste sort d'un bon nombre de ceux qui émigrent aux Etats-Unis. Et la séance fut dissoute.

En somme, je crois que cette journée du 9 mars aura pour résultat de produire de grands fruits. Pour ce qui concerne les cultivateurs de la paroisse de Ste-Victoire, je crois pouvoir dire qu'ils sont avides de renseignements et de réformes en tout ce qui se rapporte à la ferme, et qu'avant longtemps, il y aura parmi eux une révolution complète dans leur système de culture quelque perfectionné qu'il puisse être déjà.

J. E. GENEST LA BARRE,  
Ass.-Sec. du cercle

**Economie Domestique.**

**Ecole d'Economie domestique**

ET  
**D'HORTICULTURE**  
**Pour les Jeunes Filles.**  
Dirigée par les Rév. Dames Ursulines à  
Robertval, Lac St-Jean.

**AVIS.**

Nous sommes heureux d'annoncer que les Rév. Dames Ursulines de Robertval, Lac Saint-Jean, font un excellent cours d'économie domestique et d'horticulture, où les filles des cultivateurs pourront recevoir avec l'instruction théorique mise à leur portée tous les enseignements pratiques qu'une bonne ménagère doit connaître, soit dans la direction du ménage, soit dans l'exploitation de la ferme, du jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à Madame la Directrice des Ursulines de Robertval, Lac Saint-Jean.

**LES PREMIERS DEVOIRS D'UNE MENAGÈRE.**—(Suite.)

**BIEN ÊTRE DANS LES FAMILLES.**

Qu'est-ce que le bien-être? Ce mot n'a pas besoin d'être expliqué pour être compris, il est même plus facile de le comprendre que de l'expliquer. Tout le monde cherche le bien-être, mais beaucoup ne le trouvent pas parce qu'on le cherche là où il n'est pas.

Être bien, c'est jouir, et l'on n'est bien que là où la Divine Providence nous place, on ne jouit que dans ce chez-soi que le Bon Dieu nous donne; et si l'on ne goûte pas le bien-être au foyer, c'est parce qu'on ne sait pas l'aimer; aussi que de fautes, que de remords, que d'ennuis!

Aimer son foyer, le faire aimer! n'est-ce pas la mission de la femme que Dieu a placée dans la famille? Il faut donc qu'elle sache l'honorer, l'embellir. Faut-il être riche, pour cela, avoir une demeure somptueuse? Non, car il y a un embellissement, des ornements bien précieux tout-à-fait indépendants de la fortune. Ce sont ceux qui dépendent du bon caractère, de l'humeur douce et gaie, et de la force à supporter les petites misères de la vie en commun. C'est encore cette propreté en tout et partout; nourriture, vêtement etc. Qu'on veuille bien nous pardonner de revenir sur cette qualité si essentielle.

Non seulement la santé dépend de la propreté, mais, ne l'oublions pas, l'activité, la bonne humeur, même la moralité en dépendent. C'est dans les maisons sans propreté qu'habitent de préférence, la paresse, l'ennui, le mécontentement. Les meubles luisants attirent le soleil et semblent le multiplier on le réfléchissant, et les chambres propres et tonues avec soin résistent une année contentes. Le luxe ne peut jamais se passer de la propreté, tandis que la propreté n'a pas besoin du luxe pour donner le bien-être.

Mais cette vertu habituellement pratiquée, exige une fermeté de volonté et une constance peu ordinaires; aussi les âmes lâches ne la connaissent pas.

Ce qui contribue aussi au bien-être, c'est une mise propre et soignée. Les vêtements peuvent être grossiers, mais ne peuvent-ils pas également être nets? Une ménagère doit toujours être mise de manière à pouvoir se présenter, non seulement devant les étrangers, mais aussi devant les personnes de la maison, sans avoir à rougir; je veux dire que ses habits de travail sont une parure convenable, s'ils ne portent pas le cachet de la négligence; Une robe commune, du pays, comme l'on dit, un tablier de cuisine ne déparent jamais, à moins qu'ils ne soient troués ou tachés.

Lorsque le maître de la ferme arrive fatigué, harassé après avoir supporté le poids d'un jour de travail dur et pénible; s'il trouve son chez-soi paré d'ordre et de propreté, si un sourire bienveillant l'accueille, si tout rayonne la joie, il s'y trouve bien et il y reste...

Il y a encore du bien-être dans l'arrangement d'une maison et cet arrangement dépend de si peu de choses! Cela peut se faire partout, dans la chaumière du pauvre comme dans l'habitation du riche, s'il s'y trouve une de ces personnes qui ont le secret de tout transformer ce qu'elles touchent. Ce bien-être se trouve aussi dans le soin qu'apporte une ménagère à faire plaisir, dans cette délicatesse que l'éducation suggère sans doute, mais que le cœur seul comprend. Il se trouve dans ces sévices de tous les jours qui consultent les goûts, les manies mêmes. N'est-ce pas un devoir pour une mère de famille d'accoutumer

ses enfants, les jeunes filles surtout à prévenir les désirs d'un frère, d'un père, d'un aïeul, à les former à l'art si difficile de se plier au goût des personnes de la maison, c'est à dire de s'oublier et de vouloir être oubliées.

Nous n'avons plus qu'à considérer le rôle que l'éducation maternelle joue dans le bien être de la famille. Il n'est pas rare de rencontrer des mères qui se préoccupent peu de la première éducation de leurs enfants. Ignorantes des devoirs que leur impose leur sublime mission, elles laissent grandir ces jeunes plantes loin de l'œil maternel. Leurs joyeux ébats les fatiguent, les énervent, les ennuient; elles les éloignent et on leur entend dire quelque fois ces étranges paroles: Je suis débarrassée, j'ai la paix. N'est-ce pas que ces paroles font mal? Quoi, une mère, considérer ses enfants comme un fardeau qui l'ennuie, qui l'accable! Comment l'amour filial peut-il grandir dans le cœur d'un enfant, lorsqu'il ne reçoit de la part de sa mère que de l'indifférence ou des rebuts? Aussi voit-on, bien souvent, un fils, une fille, abandonner sans regret le foyer paternel et ne parler des auteurs de leurs jours qu'avec un certain sentiment d'amertume, et lorsqu'ils y restent, quelle obéissance, quel respect peut-on exiger d'eux? N'est-ce pas là rompre la chaîne du bien-être de la famille?

Le cœur de l'enfant est comme un jardin; il y a des plantes propres à porter de bons et beaux fruits et d'autres qui sont nuisibles. Il faut une main attentive et délicate qui arrache avec soin les unes pour faciliter et hâter la croissance des autres. Une bonne mère, bien loin d'éloigner ses enfants, épice les premières lueurs de la raison; à mesure qu'elle aperçoit le germe d'un vice, elle le détruit avec prudence, et protège ainsi la semence des vertus.

Il faut avouer que c'est une tâche bien difficile à remplir, mais cette tâche s'impose impérieusement à toute mère chrétienne. Dieu et le bien-être de la famille le lui demandent.

Les fêtes de famille contribuent grandement au bien-être. La mère doit apprendre à ses enfants à ne jamais laisser passer l'anniversaire du jour de naissance ou la fête patronale de leur père sans lui donner des marques de leur respectueuse affection. Rien n'est plus propre à bannir l'indifférence et la désaffection qui laissent tant de tristesse dans la vie de famille et qui font tant de ravages de nos jours.

Il y a encore les heures de délassement. C'est ici qu'une bonne mère doit faire preuve de son tact et qu'une jeune fille doit se montrer aimable. Elles ont travaillé tout le jour de concert, le soir, elles contribuent au bonheur mutuel. La jeune fille toute joyeuse de voir plus épanouie la figure de sa mère, moins préoccupé et plus souriant le visage de son père, interroge, répond, excite et entretient sur toutes les lèvres un sourire perpétuel. Quelquefois ce sont des lectures en commun choisies par une mère prudente. Ce sont presque toujours des légendes naïves qui cachent une leçon de dévouement, d'obéissance ou de piété. Puis la voix grave du père vient fortifier dans l'amour du devoir par la lecture de pages où le dévouement à Dieu et à la patrie est vivement retracé.

Comme l'esprit et le jugement s'agrandissent et se rectifient pendant ces lectures, comme les liens qui unissent la famille se resserrent et se fortifient!

## COUVERTURES ET TAPIS

TISSÉS À LA MAISON.

J'ai calculé avec une de nos fileuses et tisserandes, le temps approximatif employé à confectionner des ouvrages comme ceux que nous avons expédiés à Chicago: Les couvertures pure laine peuvent être filées, tissées et perfectionnées en 4½ jours; le tapis filé, teint et tissé en 1 jour à l'année. Je ferai remarquer que nous sommes pauvrement pourvus de métiers et de rouets. Avec de bonnes machines, l'ouvrage serait perfectionné et plus tôt fait.

Articles.	Poids en oz.	Laine filée.	Coton en oz.	Fil en oz.	Remarques.
a. Couvertes	96	98 oz.	0	a. ....	Ce poids varie suivant la grandeur. On peut utiliser les laines de rebut, les vieilles étoffes en laine, voir même le poil que peuvent fournir les tisserandes. La filasse est soigneusement peignée et le fil blanchi avec l'eau de javelle et le carbonate de chaux.
b. Tapis, aunes	24	25 "	0	b. ....	
c. Toile do	.....	.....	.....	c. ....	

X. ROBERTVAL.

## Correspondance.

## PETITES NOUVELLES.

## SYNDICATS.

On nous écrit:

Je vous communique une bonne nouvelle, espérant qu'il vous plaira de l'insérer dans les colonnes du *Journal*.

Il y a eu dernièrement, à St François, Beauce, une importante assemblée à laquelle toutes les paroisses de la Beauce étaient représentées. M. Godbout, M. P., présidait; MM. les abbés T. Montminy, curé de St-Georges et président de la Société d'Industrie Laitière, et Em. Poirier, missionnaire agricole; MM. Saül Côté et J. Veilleux ont pris la parole. Le succès a dépassé les espérances: séance tenante, 31 fabriques de beurre et de fromages se sont constituées en syndicats, ce qui était le but de la réunion. Il y aura par conséquent deux syndicats dans le comté de Beauce.

Ce beau résultat est de nature à assurer pour l'avenir la prospérité de l'agriculture dans cette fertile région.

## UNE PREMIÈRE CONFÉRENCE ET SES RÉSULTATS.

On nous écrit:

Votre première visite dans Saint-Sauveur a eu pour effet d'y introduire

un nouveau mode de culture qui fait la richesse de nos habitants. Vous aussi bien que moi avons toute autre opinion de nos cultivateurs vu leur apathie vs le conférencier. Néanmoins les 5 ou 6 qui sont venus vous entendre ont suivi vos conseils et leurs succès ont fait ouvrir les yeux de leurs voisins qui se sont mis à les *singer*. On s'est occupé depuis 4 ans de l'amélioration de la race bovine, on est venu à la conclusion que le lait est le plus beau revenu du cultivateur. L'an dernier nous avions trois beurrieres en bonne opération en la paroisse de St-Sauveur, et cette année nous en aurons quatre, et les quatre réussiront, tout le monde a à cœur le succès de ces beurrieres. La conférence donnée cet hiver par M. Chapais a parfaitement bien réussi. Il y avait foule pour l'entendre. M. Chapais parle bien et se sert d'un langage aisé et agréable à son auditoire.

Nous osons espérer que nous aurons encore bientôt une et des conférences de ce genre.

ST-SAUVEUR, (Terrebonne).

## TRAVAUX ET PROGRÈS

par le cercle.

On nous écrit de X: "Tout va bien ici. Les cultivateurs sont bien encouragés et du mieux disposés. Ils ont payé de suite leurs souscriptions d'une piastre. Je suis allé à Montréal jeudi et j'ai acheté les graines de trèfle (Vermont) et blé-d'inde à silo, et aussi beaucoup de graines de légume. Les membres du cercle vont donc être forcés de semer du trèfle et du blé-d'inde à silo ou à fourrage, puisqu'ils auront des graines pour ainsi dire malgré eux, pour plusieurs. Je dis malgré eux, parce que plusieurs n'en ont jamais semé. Voilà déjà un avantage des cercles agricoles.

Vous me demandez de vous dire à quelles stations de chemin de fer doivent être envoyés les chars de superphosphate.

Je crois que les cultivateurs vont en acheter un char.

Ici il m'en faut certainement un char et peut-être deux pour ma paroisse et pour les paroisses voisines qui m'ont donné leur commande.

Je suis heureux de vous dire que d'après les dispositions des cultivateurs tout me porte à croire qu'il y aura un changement remarquable et peut-être extraordinaire dans la culture des terres, d'aujourd'hui à quelques années seulement. Que le bon Dieu le veuille. Certes il est grand temps: Nos campagnes se dépeuplaient au profit des États-Unis. L. E. D.

## L'AGRICULTURE DANS BONAVENTURE.

On nous écrit:

Depuis que je suis ici j'ai travaillé sans relâche à l'avancement de l'agriculture; c'est une rude besogne parmi des pêcheurs. Tout de même, mes efforts n'ont pas été sans résultat. Là où un petit moulin pouvait à peine avoir du grain pour trois mois, deux bons moulins ont peine à suffire. Le nombre des animaux a augmenté considérablement et par suite la culture du foin et des légumes.

Mais il y a beaucoup de réformes à faire surtout quant au soin et à la qualité des animaux et les préjugés à détruire sont nombreux, vu la routine et le peu d'exemple à la portée de la généralité des gens.

J'aurai besoin de votre assistance

bien des fois et je profiterai de votre bon vouloir qui m'est connu pour les bons conseils que vous m'avez déjà donnés, vous promettant en retour, toute mon énergie et mon peu d'influence, pour la cause de l'agriculture que vous poursuivez avec tant de zèle dans son développement.

(Notre plus ferme espoir est de voir bientôt se multiplier le bon exemple donné ici et ailleurs, et de répondre de notre mieux, à la confiance que l'on veut bien reposer en nous. DIR.)

## RÉVEIL AGRICOLE.

On nous écrit de St-Gertrude:

Grâce à une conférence du révérend M. Dauth, il y a un mois, il s'est fait ici un réveil agricole qui promet beaucoup pour l'avenir. Sur les conseils du conférencier, on s'est procuré de la chaux pour en faire l'expérience ce printemps. Il était inconnu ici que la chaux eût la propriété fertilisante dont elle jouit. Comme c'est un engrais minéral peu dispendieux—on l'a adopté de suite. M. le conférencier leur a conseillé de l'appliquer bien éteinte et de longue main, mélangée avec de la cendre et un peu de sel. M. le conférencier nous a entretenu des trois principes fondamentaux du succès en agriculture. 1o. égoûttement; 2o. ameublissement; 3o. engrais. Deux heures durant, le conférencier nous a tenus sous le charme de sa diction raisonnée et pratique. Rien n'est aussi bon pour encourager l'agriculture comme ces conférences. Nous devons des remerciements à l'honorable ministre qui les a fait inaugurer.

Avec ce système, dans peu d'années les progrès seront étonnants.

## NAVETTE, BLÉ-D'INDE, SAINFOIN.

J'ai semé l'été dernier de la navette, je m'en suis bien trouvé. Aussi j'en ai fait semer à plusieurs habitants, cette année. Je vois quelquefois sur les journaux que certains cultivateurs disent avoir semé la luzerne et le sainfoin (1) avec succès. Moi, je n'ai jamais pu réussir; et je doute de leur succès dans la province de Québec.

La variété du blé d'inde à silo "orgeuil du nord", mûrit en 90 jours tout en donnant beaucoup de fourrage: c'est la description qui en est donnée. Si tel est le cas, ce blé-d'inde sera une providence; car pour faire un bon ensilage il faut que les épis mûrissent à peu près.

Je suis certain que la culture va faire de grands progrès cette été dans nos paroisses.

L. E. D.

(1) La luzerne ne réussit que par exception, mais le sainfoin réussira parfaitement dans les terres légères et sèches, pourvu que la graine en soit fraîche. Ceci est indispensable. D.

MAISON IMPORTANTE

Parmi les principaux établissements engagés dans le commerce d'instruments de musique, la maison L. E. N. Pratte de Montréal, occupe une position éminente, comme étant la meilleure place non-seulement à Montréal, mais dans toute la province, pour acheter un piano ou un orgue de fabrication Canadienne, Américaine ou Européenne.

Par suite de l'intégrité et de l'honnêteté qu'a toujours marqué ses transactions avec tous ses clients, aidé par une connaissance pratique des instruments, M. Pratte a vu avec satisfaction ses affaires prendre les proportions actuelles et sa maison occuper le premier rang parmi les établissements importants du pays. La clientèle de cette maison se compose des plus éminents artistes des premières familles et de la plupart des communautés religieuses du pays, et son nom est aussi populaire dans les parties les plus retirées que dans les centres les plus compacts.

Aussi considérons-nous la maison L. E. N. Pratte comme la plus importante tant par sa popularité et l'étendue de ses ventes que par la supériorité des instruments qu'elle a tant contribué à répandre dans la population. Les personnes qui auraient besoin d'un piano ou d'un orgue ne devraient pas manquer de s'adresser à la maison Pratte pour connaître ses prix et conditions de vente qui sont très libérales. M. Pratte envoie aussi de magnifiques catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande.



\$3 a Day Sure.

Send for your address and I will show you how to make \$3 a day absolutely sure. I furnish the work and teach you how you work in the locality where you live. Send me your address and I will explain the business fully, remove all doubts, I guarantee a clear profit of \$3 for every day's work; absolutely sure; don't fail to write today.

Address A. W. KNOWLES, Windsor, Ontario.

FRUITEVAPORATOR THE ZIMMERMAN The Standard Machine

Different sizes and prices. Illustrated Catalogue free. THE BLYMYER IRON WORKS CO., Cincinnati, U.S.A.

FERME ISALEIGH GRANGE

J. N. GREENSHIELDS PROPRIÉTAIRE

DANVILLE, P.Q.

Hôtes à courtage

RACE GUERNSEY, MOUTONS SHROPSHIRE et COCHONS YORKSHIRE, GRANDE ESPÈCE AMÉLIORÉE

Nous n'élevons que des animaux de premier choix et nos succès aux différentes expositions prouvent une fois de plus la vérité du vieux adage:

"Beau sang ne déroge pas."

Notre troupeau de Moutons Shropshire se compose de cent têtes importées de sang le plus pur et du plus beau type. Nos Yorkshire ont remporté plus de prix qu'aucun autre troupeau de même race en Amérique.

Nous prenons actuellement des ordres pour jeunes cochons ou bœufs, mâles et femelles.

SALESBURY

J. Y. Ormsby, M. V.

GÉRANT

FERME ISALEIGH GRANGE

DANVILLE, P.Q.

Latimer & Légiaré

273 RUE ST-PAUL QUÉBEC



Herses à Bœcho, Herses à Ressorts et de toutes autres espèces.

Instruments d'Agriculture, et ligne complète de voiture de promenade.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

La seule sur le marché dont les chevaux tournent sans nécessité de pont.



Nous avons le plaisir d'annoncer que les améliorations que nous avons fait subir à notre presse à foin "La Canadienne" la met supérieure à toutes les presses horizontales, à dent creuse et tournant. Le foulon travail de 43 pouces qui est de 6 à 9 pouces plus long qu'aucune autre presse horizontale, ce qui est un grand avantage pour servir le foin dans la Presse, donnant une plus grande ouverture et la rendant plus d'avance pour presser, trois hommes font plus d'ouvrage avec notre presse "La Canadienne" qu'avec aucune autre sur le marché, à dent creuse, et force moins les chevaux.

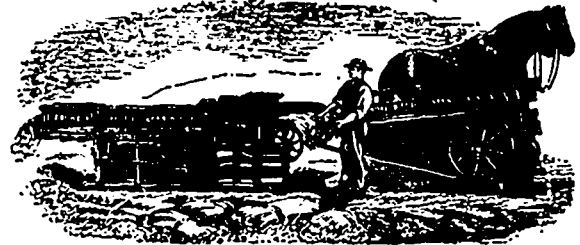
Nous n'employons que des matériaux de première qualité, à l'exception de deux morceaux, fonte chille, le reste est tout en acier et fonte malléable.

Nous examinons notre presse pour presser de 10 à 13 tonnes de foin par jour sans forcer les chevaux.

Nous manufacturons quatre grandeurs:

14 x 18 16 x 18 16 x 20 17 x 21

Nous souvenons cette presse à presser à toutes personnes responsables. Envoyez pour notre catalogue et liste des prix.



La machine à battre représentée dans la gravure plus haut est notre moulin Vibrateur. Cette machine a un sillon de 28 pouces de long, les dents sont en acier garanti pour plier à froid sans se casser, tel que le norvégien.

Les ferrements qui supportent les drilles sont tous en fer battu, ce qui est d'un grand avantage, car ce ferrement peut être fait par aucun forgeron, ce qui est une économie et souvent empêche de grands retards.

Le crible de notre moulin Vibrateur est plus long et plus large que toutes les autres machines du même genre, manufacturées en Canada, donnant plus d'avantage pour nettoyer le grain et est moins sujet à envoyer dehors. Nous donnons 7 passes avec ce crible.

Le pouvoir ou "horse power" marche sur listes en fonte, tous les essieux du pont sont en acier de 4 qui est une demi ligne plus gros que les autres manufacturiers emploient. Tous les essieux (shafts) du séparateur du crible et du pouvoir sont en acier. Nous n'employons aucun essieu de fer. Notre moulin est reconnu pour être plus facile à faire mouvoir et de plus de durée.

Ecrivez pour catalogue et liste des prix.

Nous manufacturons aussi: le moulin à toile avec pouvoir amélioré; presse à foin de charbon de fer, debout; presse à foin, à rod, coupe-paille, Nos 9, 11, 13, herse à spring, 16 dents; machine à laver, patenté, mai 1892.

Nous demandons des agents actifs et responsables dans toutes les localités où nous n'en avons pas.

Tout cultivateur épargnera de l'argent et sera certain d'avoir les machines les plus améliorées en s'adressant à nous.

Nous allouons un escompte spécial aux ordres par la malle.

J. B. DORÉ & FILS,

MANUFACTURIERS, L'APRINIE, Que.

Syndicat Central des Agriculteurs du Canada

30, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Légalement constitué suivant les statuts refondus de la Province de Québec, clauses 17551 à u.

- Président d'Honneur: Sa Grandeur Mgr E. C. FABRE, Archevêque de Montréal.
Président: Hon. J. J. ROSS, Président du Sénat, Ottawa.
Vice-Présidents: MM. JOSEPH BEAUBIEN, Eleveur-importateur, Outremont.
R. AUZIAS-TURENNE, Directeur du Haras National, Montréal, Membre de la Société des agriculteurs de France.
MILTON McDONALD, M.P., Acton-Vale, membre du Conseil d'Agriculture.
S. C. STEVENSON, Montréal, Secrétaire du Conseil des arts et manufactures.
Secrétaire général: Comte G. DES ETANGS, Montréal, ancien Secrétaire de section de la Société des Agriculteurs de France.
Directeurs: Rév. Frère CHAREST, Institution des Sœurs et Muets, Mile End.
MM. R. NESS, Howick, Membre du Conseil d'agriculture.
A. R. JENNER FUST, Montréal, The Illustrated Journal of Agriculture.
Trésorier Hon.: Hon. A. DESJARDINS, Sénateur, Maire de la ville de Montréal.

Les hautes personnalités qui remplissent les charges du Conseil d'Administration, leur expérience des sociétés de même genre, leurs relations d'affaires et leur position dans la grande métropole commerciale du Canada sont un sûr-garant de l'avenir du Syndicat. Elles mettront toute leur énergie et leur esprit d'entreprise, non pas à la réussite de l'œuvre, car elle est assurée, mais à son entier développement.

Légalement constitué depuis trois mois seulement, le Syndicat a déjà vu l'extension extraordinaire de ses affaires nécessiter le transfert de ses bureaux du début à d'autres plus considérables.

Sans être lié en quoi que ce soit aux autres œuvres du même genre, le Syndicat Central se fera toujours un devoir d'encourager et soutenir la création d'autres syndicats dans les différentes provinces du Canada, et de les faire jouir des avantages que lui donne sa position centrale à Montréal.

Chiffre d'affaires du 15 avril au 1er juin, \$1,500 (65,000 livres romaines, première qualité, 90 tonnes engrais chimiques superphosphates, phosphates de chaux, nitrate de soude, sulfate, tourteaux de coton, etc.

Tous les cultivateurs sont invités à transmettre sans retard au Syndicat la liste des animaux, fourrages, ou autres denrées agricoles qu'ils désirent vendre, en y joignant leur adresse exacte, la désignation précise: quantité, qualité ou race, etc., ainsi que les prix demandés et la date de livraison, à titre d'information, le Syndicat ne prenant aucun engagement de vendre les produits offerts.

LA CANADIENNE? Presse Perpétuelle Améliorée (Patentée).



CANISTRE A LAIT "EMPIRE STATE."

**N. F. BEDARD**

Marchand de Fromage

à Commission et Négociant de toute espèce de fourniture pour Fromageries et Bourreries.

No. 17 RUE WILLIAM,  
MONTREAL.

—Agent pour les célèbres—

**CANISTRES A LAIT "EMPIRE STATE"**

PRESSES ET MOULES A FROMAGE

DE

**W. W. CHOWN & CIE,**

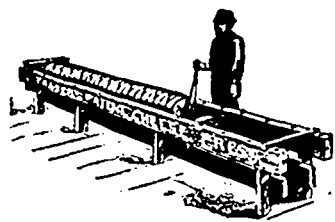
BELLEVILLE, ONT.

AGENT AUSSI DE

**MacPHERSON & SCHELL,**

ALEXANDRIA, ONT.,

pour la vente de leur fameux Bois à Boite reconnu par tous ceux qui en ont fait usage comme étant le meilleur qu'il y ait en Canada, ainsi que pour leur Moulin à plier les Boîtes, lequel travaille à perfection. On pourra voir ce Moulin et un échantillon du Bois à mon magasin.



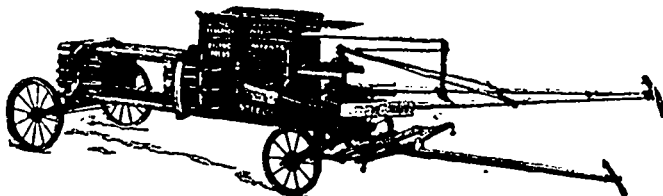
PRESSE A FROMAGE.

M. Bedard a constamment en main tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné. Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

**The Huntingdon Agricultural Implement Works**

Having bought out Messrs. P. K. DEDERICK & CO'S. Branch Factory in Montreal with Plant and Stock and move to our works here. We are now prepared to Manufacture and Sell under Special Royalty

**P. K. DEDERICK'S PATENT HAY PRESSES,**  
Made in every Style in Wood Frame and Steel Cases. Also Repairs from their original Patterns.



Having also bought out the Dominion Wire Manufacturing Co's Bale Tie Plant with the transfer of that portion of their business, we are now prepared to supply all Styles of Bale Ties made from the Best Steel Wire.

**BOYD & CO.,**  
Proprietors, Huntingdon, Que.



**AUX COLONS!**

Terres à Blé.

Climat Salubre!

Bon Bois!

Excellent Eau!

2,000,000 d'acres, de la meilleure terre à blé de la Province de Québec sont offertes en vente par le gouvernement provincial, à 20¢ de l'acre, dans le territoire du Lac St-Jean, seulement que 10 heures, (1900) au Canada, par chemin de fer. Grande facilité d'accès aux terres par bateaux, et par les chemins de colonisation du gouvernement, à partir du chemin de fer à Roberval.

Les avantages suivants sont offerts par la Cie du chemin de fer du Lac St-Jean. Sur présentation d'un certificat de l'Agent d'immigration du Dominion, à Québec à son bureau, au Ruisseau Louis, ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture, les immigrants arrivant d'Europe et autres voulant aller s'établir au Lac St-Jean, les privilèges suivants seront accordés.

**PANAGE GRATIS.** Les colons au Lac St-Jean pour les colons et leurs familles, 300 livres d'effets de ménage chaque, mais n'excluant pas un char pour chaque famille, seront transportés au taux nominal de 9cts par livre.

Les colons de bonne foi (sans fraude) désirant seulement aller examiner les terres, recevront un billet (à titre de Québec à Roberval, Lac St-Jean, à moins de \$2.50) chaque, sur présentation d'un certificat de l'Agent d'immigration de la Police ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Les colons trouveront à acheter d'excellentes terres déjà en culture au Lac St-Jean.

Pour toutes informations concernant l'achat des terres, adressez à l'Agent des terres de la Couronne, à Roberval, Lac St-Jean, ou à l'Agent d'immigration à Québec. Pour plus amples informations, demandez notre prospectus de colonisation.

**TRAINS REGULIERS** entre QUÉBEC et ROBEVAL, Lac St-Jean. Des bateaux voyagent entre Roberval et autres points du Lac St-Jean, donnant aux colons un accès facile sur le lac et autres rivières adjacentes.

**ALEX HARDY,** Agent général du fret et des passagers.  
**ST ANDREW ST. TERMINUS** Québec  
**J. G. SCOTT,** Secrétaire (Gérant)

**A VENDRE**

**MAGNIFIQUE FERME**

A Monte-Bello, comté d'Ottawa, P. Q.

Située à un demi mille de la Station du C. P. R., à 2 1/2 hrs. de Montreal, à 1/2 hrs. d'Ottawa  
**200 ARPENTS D'EXCELLENTE TERRE**

Grange-étable, porcherie, silos, laiterie. Toutes constructions de première classe et pouvant figurer parmi les meilleures de la Province.

Aussi quarante têtes de bêtes à cornes (Ayrshires canadiens et crosses—**Excellentes Laitières**)—de bons Chester-White—Étalon St-Laurant, chevaux de ferme, Laineuse, Fau-hesse, etc., etc.—Séparateur à crème—Commerce de Lait très prospère avec Montréal.

S'adresser à

**H. BOURASSA,**  
MONTE-BELLO, P. Q.



Prévenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

**L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY**

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE,** Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTILLE

— Franco par la malle sur réception de 60 centims. —

**La Compagnie du Haras National**

Sous-contrat avec la Province de Québec, pour fournir des étalons aux sociétés d'agriculture

**ÉTALONS NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS ET CLYDESDALE**

CONDITIONS AVANTAGEUSES.—A VENDRE OU A LOUER

Ces étalons ont remporté 45 Prix et Diplômes en 1891 et 1892 dans les provinces de Québec, Ontario et Manitoba.

Ecuries à Outremont, près Montréal.

Bureaux : 30, rue St-Jacques, Montréal.

Saison de 1892 : Nombre de juments saillies :

Naperville, 70 — Gaspé, 107 — Missisquoi, 79.—Vaudreuil, 32 — Chicoutimi, 37 — Trois-Rivières, 55.—Bellechasse, 59.—Montreal, 104.—Ottawa, 106.—Naplan, 96.—Brandon, 39.—Indian Head, 63.—Agassiz, 27.

Moyenne des poulains nés en 1892 et descendants des Étalons du Haras National - 70.74 oyo  
Moyenne des poulains nés en 1892 et engendrés par les Étalons des Haras de France - 51 oyo  
Moyenne des poulains nés en 92 et engendrés par les Étalons des Haras d'Allemagne 53.30

**AUZIAS-TURENNE,**

Directeur-Gérant.

**Twenty-Five Dollars in Gold.**

We will be pleased to pay any one who will send us a more delicious bush bean than the Warren, or a better pea than the Excelsior. You can't afford to raise the American Wonder, when the Excelsior, as good, as early and nearly as dwarf, beans (see Rural New Yorker), larger peas, larger pods, and many more of them. Our Catalogue (sent FREE) on pages 3 and 27 tells all about them.

**J. J. H. GREGORY & SON,** Marblehead, Mass.